



**HAL**  
open science

# Tourisme de mémoire et frontières : étude de la création d'une destination mémorielle en Grande Région

Amélie Barthel

► **To cite this version:**

Amélie Barthel. Tourisme de mémoire et frontières : étude de la création d'une destination mémorielle en Grande Région. Géographie. 2022. dumas-04479620

**HAL Id: dumas-04479620**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04479620v1>**

Submitted on 27 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Institut de Recherche et d'Études Supérieures du Tourisme

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**Tourisme de mémoire et frontières :**

**Étude de la création d'une destination mémorielle en Grande Région**

Amélie Barthel



Master Développement et Aménagement Touristique des Territoires

Directrice de recherche : Merryl Joly

Session 2022

« L'Université n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans les mémoires et thèses. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs »



## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	5
<b>Première partie introductive : concepts clés, définitions et enjeux</b> .....	11
I. Caractérisation d'une destination mémorielle transfrontalière.....	11
1. <i>Comment définir une destination touristique ?</i> .....	11
2. <i>Les destinations transfrontalières : périmètre, imaginaires et caractéristiques</i> .....	13
3. <i>Particularités des destinations mémorielles : résilience, structurations et acteurs</i> ..	15
II. Le tourisme de mémoire .....	17
1. <i>De la Première Guerre mondiale au XXIème siècle : l'apparition d'une nouvelle forme de tourisme</i> .....	17
2. <i>Tourisme de mémoire, dark tourisme, thanatourisme : quelles définitions ?</i> .....	19
3. <i>Mémoires et territoires</i> .....	22
III. L'affirmation de l'échelle européenne via les programmes INTERREG .....	23
1. <i>Les programmes INTERREG comme un instrument de gouvernance</i> .....	23
2. <i>Culture et histoire dans les INTERREG</i> .....	25
<b>Deuxième partie : Des mises en réseaux transfrontalières permettant la cohésion de la destination</b> .....	26
Chapitre 1 : Mise en réseau d'acteurs et structuration de l'offre de tourisme mémoriel en Grande Région .....	26
1.1 <i>La narration d'une destination mémorielle cohérente</i> .....	27
1.2 <i>« Land of Memory » comme outil de valorisation territoriale pour la Grande Région</i> .....	32
1.3 <i>Une mise en réseau d'acteurs via une gouvernance transfrontalière</i> .....	37
Chapitre 2 : Mise en réseau des pôles mémoriels et réorganisation territoriale en Grande Région .....	43
2.1 <i>Une destination transfrontalière</i> .....	43
2.2 <i>La valorisation de nouveaux pôles en Grande Région</i> .....	47
2.3 <i>Une répartition des flux touristiques selon des dynamiques centres-périphéries</i> .....	50
<b>Troisième partie : Une destination mémorielle où les frontières deviennent l'objet d'attractivité touristique</b> .....	55
Chapitre 3 : Des marges frontières au tourisme de mémoire.....	55
3.1 <i>La mise en tourisme des lignes de front</i> .....	56

3.2 <i>Le récit touristique des frontières en Grande Région</i> .....	63
Chapitre 4 : L'attractivité du caractère frontalier par l'itinérance .....	65
4.1 <i>La place des acteurs du transport dans l'invention des destinations de tourisme de mémoire</i> .....	66
4.2 <i>L'itinérance comme pratique touristique : de la ligne de front aux mobilités transfrontalières</i> .....	70
<b>Quatrième partie : Le programme INTERREG, producteur d'une mémoire européenne ....</b>	<b>80</b>
Chapitre 5 : La mise en tourisme de la mémoire européenne.....	80
5.1 <i>L'Union Européenne comme nouvel acteur des politiques mémorielles</i> .....	80
5.2 <i>La narration touristique de la construction européenne</i> .....	83
5.3 <i>La Grande Région, le cœur de l'Europe ?</i> .....	86
Chapitre 6 : Land of Memory, une mémoire partagée des Guerres mondiales? .....	90
6.1 <i>Des espaces de conflits aux espaces de paix</i> .....	91
6.2 <i>La valorisation des populations locales</i> .....	94
6.3 <i>La création d'une mémoire grande-régionale ?</i> .....	99
<b>Conclusion</b> .....	<b>108</b>
Bibliographie .....	112
Table des figures.....	116
Table des entretiens.....	118

## Introduction

Alors que Joseph Roth se rend à Metz en 1927, l'auteur allemand décrit dans ses *Lettres d'Allemagne*<sup>1</sup> le territoire qu'il traverse comme « pas encore la France mais déjà plus l'Allemagne ! Terres de frontières, pomme de discorde, causes de guerres, conquises ou perdues. » Ce regard porté sur une partie de la frontière franco-allemande met ainsi l'emphase sur différentes particularités de cet espace, son caractère frontalier d'une part, son histoire rythmée par des conflits d'autre part, et surtout les impacts qu'ont ces caractéristiques l'une sur l'autre : l'évolution de la fonction des frontières, plus ou moins perméables, les déplacements de leurs tracés au cours des annexions successives, les conséquences pour les populations et cultures locales. Cela montre alors la singularité de ces zones frontières qui n'ont eu de cesse d'être « conquises ou perdues » entre l'Allemagne et ses voisins belges, luxembourgeois ou français au cours du XXème siècle.

Ce territoire frontalier fait par ailleurs l'objet, dès la seconde moitié du XXème siècle, d'un processus de transfrontaliérisation en ce que « ce terme peut être défini comme un processus de valorisation d'une frontière, limite territoriale qui sépare deux systèmes politiques, économiques ou socioculturelles (ou trois, dans le cas de la triple-frontière) » (Pereira Carneiro Filho, 2012). En effet, ces frontières anciennement zones de guerres et de discordes sont aujourd'hui pleinement intégrées dans ces processus de valorisation, par exemple à l'échelle de la Grande Région.

Il s'agit d'un groupement de collectivités territoriales entre l'ancienne région Lorraine en France, le Grand-Duché du Luxembourg, la province belge de Wallonie ainsi que les Länder allemands de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat.

---

<sup>1</sup> Joseph Roth, « Blick nach Metz » in *Briefe aus Deutschland*, Gollenstein, 2008

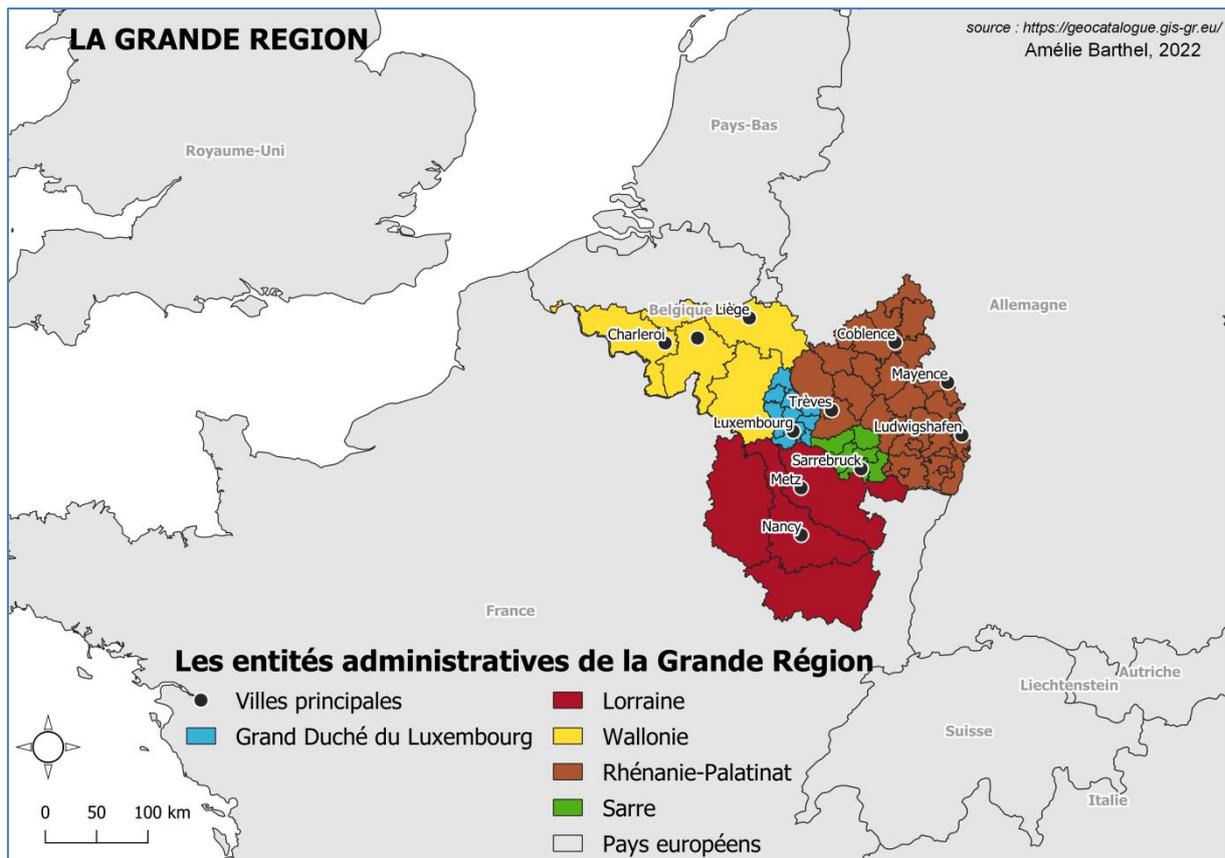


Figure 1 Les entités administratives de la Grande Région

Situé dans la dorsale européenne, il s'agit alors non seulement d'un espace transfrontalier dynamique en ce qu'il « dépasse ainsi en intensité le simple échange entre deux espaces frontaliers : il se caractérise par des échanges structurés, durables et par un certain nombre de traits communs »<sup>2</sup>. Mais surtout la Grande Région peut être qualifiée de « territoire transfrontalier, [car elle est] issue d'une construction politique régionale qui se fixe pour but l'approfondissement des relations et le développement local »<sup>3</sup>. Cette construction politique résulte des alliances économiques autour du charbon et de l'acier dans les années d'après-guerre et prend des formes d'organisations politiques à partir des années 1960 et 1970, d'abord à l'échelle de l'EuroRégion SarrLorLux (le Land de la Sarre, l'ancienne région Lorraine et le Grand-Duché du Luxembourg) puis de la Grande Région.

Ce territoire, au sein duquel sont stimulés des dynamiques économiques, démographiques et culturelles, a également pour ambition de devenir une destination

<sup>2</sup> <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/transfrontalier>

<sup>3</sup> *Idem*

touristique. Le sujet de ce mémoire porte alors sur l'étude de la création de la Grande Région comme échelle touristique au travers d'un projet intitulé « Land of Memory ». Ce projet prend place au sein de la campagne INTERREG V 2014-2020 et porte sur la thématique du tourisme de mémoire, notamment sur la Première et Seconde Guerre mondiale. Cela permet d'illustrer en quoi la pacification et la reconnaissance consensuelle des conflits passés sont des éléments majeurs qui permettent la mise en tourisme (Lefort I. et Chevalier D., 2021). Le territoire transfrontalier passe ainsi du statut de « pomme de discorde » à celui de lieu de mémoire et de paix.

Le projet « Land of Memory » a pour objectif de renforcer la cohésion des acteurs du tourisme de mémoire autour d'un triple objectif : « témoigner de ces événements forts de l'histoire qui ont mené à la construction de l'Europe actuelle, faire perdurer le message d'unité véhiculé à l'issue de cette horreur qu'ont été les deux guerres mondiales et renforcer l'activité touristique générée par cette thématique »<sup>4</sup>, notamment dans le contexte du centenaire de la Grande Guerre. En raison de la pandémie de Covid-19, le projet a été poursuivi jusqu'en 2022.

Il se compose d'un ensemble d'actions :

- la production de cartographies touristiques,
- un site Internet immersif sous forme de storytelling,
- différents circuits thématiques pour les groupes,
- la création d'un jeu de société pour public scolaire,
- une exposition itinérante intitulée « Our Common Heritage ».

Au cours de ce mémoire il est question de s'intéresser notamment à trois de ces actions : les circuits de groupe et l'exposition en ce qu'ils partagent la particularité d'être itinérants sur le territoire, et la production cartographique qui vient enrichir des corpus d'études documentaires.

« Land of Memory » mise ainsi sur l'histoire et la mémoire pour imposer la Grande Région comme destination de tourisme, dans un contexte où « l'un des enjeux majeurs de la valorisation touristique est de "faire territoire" par le développement économique, par la valorisation de ressources locales, par l'image, par les coopérations, par l'organisation des circulations, mais aussi par l'usage du passé » (Hertzog in De Saint Albin, 2013).

---

<sup>4</sup> [http://www.interreg-gr.eu/wp-content/uploads/2018/12/Land-of-Memory\\_FR\\_Description.pdf](http://www.interreg-gr.eu/wp-content/uploads/2018/12/Land-of-Memory_FR_Description.pdf)

Si j'ai choisi ce sujet, c'est tout d'abord car j'avais envie de travailler sur la question du tourisme de mémoire, dans une période de post-centenaire de la Première Guerre mondiale qui a engendré de nombreuses actions de valorisation touristique. Originaire d'une région mosellane dite des Trois Frontières (France, Allemagne, Luxembourg), les traces des conflits du XXème siècle marquent le paysage des lieux dans lesquels j'ai grandi et ont des impacts encore perceptibles dans les cultures locales. Mes premières expériences en tant que touriste sont indissociables des visites de musées de guerre, champs de bataille et bunkers de la ligne Maginot qui jalonnent mon territoire. Par ailleurs, il m'intéresse d'étudier la mise en tourisme de sites de mémoire car la cohabitation de pratiques touristiques et mémorielles ne va pas nécessairement de soi et suppose une valorisation particulière. Pour ces raisons, il me tenait à cœur de traiter du tourisme de mémoire dans ma recherche universitaire.

De plus, l'échelle du projet « Land of Memory » permet de mettre l'emphase sur la thématique des frontières, qui m'intéresse particulièrement du point de vue de la géographie d'une part et en tant qu'habitante d'une région frontalière d'autre part. En effet, j'ai pris conscience en déménageant à Paris de la place importante de la proximité du Luxembourg et de l'Allemagne dans mes pratiques quotidiennes, mes mobilités, mes approches culturelles et il m'a alors semblé intéressant de partir de ce constat pour étudier les liens entre pratiques touristiques et frontières.

C'est ainsi que le sujet de mon mémoire est centré sur la création de cette destination de tourisme de mémoire transfrontalière, notamment du point de vue des acteurs du tourisme afin d'étudier comment cette destination a été pensée, structurée, valorisée et présentée aux touristes.

La problématique de cette analyse est alors la suivante :

Dans quelle mesure les frontières sont-elles soumises à une double dynamique, à la fois d'affirmation et de dépassement, dans le processus de création de la destination « Land of Memory » ?

Pour répondre à cette problématique, l'étude a été guidée par quatre hypothèses de recherche :

**Hypothèse 1 :** l'échelle régionale transfrontalière permet d'accroître la cohérence de la destination mémorielle ce qui mène à repenser les modes et échelles de gouvernance touristique.

Cette hypothèse a pour objectif de montrer comment les acteurs du tourisme s'approprient l'espace de la Grande Région. Si ce territoire fait déjà sens pour certains acteurs notamment économiques via des dynamiques de travailleurs transfrontaliers, l'enjeu est alors de faire émerger cette cohérence dans le secteur du tourisme avec pour appui la question de la mémoire. Pour ce faire, il y a une mise en réseau des acteurs des territoires et du tourisme partenaires du projet des différents Etats. C'est cette dimension réticulaire qu'il est question d'analyser ici. Le programme INTERREG se pense alors comme un outil de gouvernance à une échelle particulière, régionale mais transfrontalière, pour mener à bien cette mise en réseau. Il est question de voir dans quelle mesure ce réseau fait sens pour ces acteurs et comment la question du tourisme de mémoire est facteur de cohésion.

**Hypothèse 2 :** le territoire en est redéfini par une mise en réseau qui organise la Grande Région autour de nouveaux pôles.

Cette hypothèse permet d'analyser la dimension spatiale et politique de la destination « Land of Memory ». Elle repose sur le postulat que le tourisme de mémoire permet l'émergence de polarités touristiques qu'il s'agit de comparer aux principaux pôles (démographiques, économiques, de transport) de la Grande Région. Cette hypothèse étudie plus largement la répartition des sites de mémoire à différentes échelles, de celle de la Grande Région, de la destination et à l'échelle urbaine.

**Hypothèse 3 :** la frontière devient l'objet d'attractivité dans la mise en tourisme de cette destination.

Cette hypothèse repose sur une analyse des dynamiques de mise en tourisme des sites mémoriels avec une étude comparative entre la période d'émergence des pratiques de tourisme de mémoire au XXème siècle et la période contemporaine de la création de la destination « Land of Memory ». Il est question d'étudier le rapport aux frontières et ses perceptions dans le processus de valorisation touristique en lien avec les différents

contextes historico-politiques d'une part et de s'intéresser à la continuité des pratiques encouragées par les acteurs du tourisme de mémoire comme l'itinérance pour voir l'évolution de la place des frontières dans ces pratiques d'autre part.

**Hypothèse 4 :** plus qu'un instrument de gouvernance, le programme INTERREG produit un nouveau discours sur la mémoire.

Cette hypothèse se concentre sur les discours mémoriels présents au sein des différents produits touristiques de « Land of Memory ». Elle repose sur le postulat que c'est sur cette mise en commun d'une mémoire douloureuse que repose la cohérence de la destination, ce qui ne va pas de soi : si tous les pays concernés sont touchés par les Guerres mondiales et notamment par l'occupation ou l'annexion allemande, les discours sur ces guerres et événements historiques ont été pendant longtemps nationaux et patriotiques. Cette hypothèse suppose donc un changement de ces discours, en passant de l'échelle nationale à transnationale. Elle suppose aussi qu'un changement s'opère au niveau des thèmes avec la valorisation de la paix et de la construction européenne, perçue comme conséquence de la pacification de l'Europe dans la continuité des conflits du XXème siècle.

Cette étude est structurée en quatre parties. Tout d'abord il est question au cours d'une première partie introductive de dresser l'état de l'art des thématiques et concepts clés de ce mémoire. Ensuite dans une seconde partie, l'analyse se concentre sur les différentes mises en réseaux induites par le projet « Land of Memory », tant celle concernant les acteurs que les territoires. La troisième partie est l'analyse du développement du rôle et des perceptions des frontières dans les mises en tourisme autour de la mémoire depuis le XXème siècle. Enfin il est question dans la quatrième partie d'étudier les discours mémoriels et touristiques au sein de la destination « Land of Memory ».

## **Première partie introductive : concepts clés, définitions et enjeux**

Il est question dans cette première partie de tenter de définir, d'explicitier et d'analyser les principaux termes et concepts de cette étude : celui de destination, puis de tourisme de mémoire et enfin de programme INTERREG.

### **I. Caractérisation d'une destination mémorielle transfrontalière**

Si la destination est un concept fort des études du tourisme, les critères et approches qui permettent de la définir ne se limitent pas aux sciences humaines et nécessitent de prendre dans une première partie le temps de les étudier. De plus, les destinations transfrontalières et les destinations de tourisme de mémoire présentent chacune des particularités propres.

#### ***1. Comment définir une destination touristique ?***

Le tourisme peut se définir comme « un système d'acteurs, de lieux et de pratiques permettant aux individus la récréation par le déplacement et l'habiter temporaire hors des lieux du quotidien » (Knafou et Stock, 2003). Il est ainsi possible d'étudier le phénomène touristique d'un point de vue géographique en interrogeant précisément la notion de « lieux » touristiques, rattaché ici au concept de destination.

Plusieurs approches permettent de définir cette notion. Une destination se caractérise tout d'abord comme « une zone géographique où se déroule un séjour, un voyage ou une croisière. [...] Avec son double sens à la fois de lieux, lieux où l'on se dirige et où l'on est dirigé (arrivée à destination), et de finalité (du bas latin destination), d'usage (le *purpose* anglo-saxon). » (Lemasson et Violier, 2009). Il s'agit donc d'un espace délimitable sur lequel s'exercent des pratiques et des flux touristiques : en ce sens la destination se délimite comme espace vécu par l'ensemble du système des acteurs touristiques et notamment par les mobilités en son sein.

L'émergence d'une destination peut se qualifier « d'invention » (Knafou, 1991) dans le sens où le tourisme apporte un nouveau regard sur un espace, ce que Knafou décrit comme la « mise en évidence de ce qui n'existait pas auparavant, à savoir la vision et l'utilisation touristique d'un lieu qui va jusqu'à bouleverser l'idée que se faisaient du lieu ses propres habitants » (Knafou, 1991). Les perceptions de l'espace évoluent et avec elles les pratiques et les appropriations. Le tourisme ajoute donc une nouvelle fonction à ces territoires. En ce sens, une destination est également un espace perçu.

De la phase d'invention de la destination découlent deux mouvements : un processus de détournement de l'utilisation traditionnelle et fonctionnelle du lieu, ce qui est nommé « le pouvoir subversif du tourisme » et un processus d'incorporation de territoires jusque-là marginalisés et peu intégrés aux pratiques traditionnelles au lieu touristique, qualifié de « pouvoir de conquête du tourisme » (Knafou, 1991). Dans les deux cas il est question d'aménager le lieu selon sa nouvelle utilisation touristique : une destination est donc aussi un espace conçu. En ce sens la destination est également un concept défini et approprié par les acteurs de l'offre touristique qui délimitent un espace à aménager et promouvoir.

Différents degrés de lecture permettent ainsi d'appréhender une destination. A défaut de pouvoir en donner une définition exhaustive, il est possible d'en lister certaines caractéristiques. Il s'agit d'un espace plus ou moins délimité spatialement, par exemple certaines destinations sont marquées par des signalétiques souhaitant la bienvenue aux visiteurs tandis que d'autres peuvent avoir des frontières plus floues. Cet espace est ensuite sujet à un ensemble de représentations et d'imaginaires qui suscitent l'envie de voyage pour les touristes et qui sont cultivés et diffusés par l'ensemble des acteurs du système touristique. Une destination est aussi un espace sur lequel se trouve un ensemble d'aménités et d'aménagements. Sa délimitation se fait donc tant par les touristes via leurs pratiques, images et mobilités que par les acteurs de l'offre touristique qui en font la promotion. De ce fait une destination est un objet d'analyse en sciences sociales mais aussi en sciences de gestion.

Le propos de ce mémoire est d'étudier la construction d'une destination qui émane d'un programme INTERREG et ainsi d'une volonté politique, c'est pourquoi bien que les touristes fassent partie intégrante du processus de définition d'une destination, l'accent de

cette étude est mis plus particulièrement sur les acteurs locaux en charge de son développement touristique.

## *2. Les destinations transfrontalières : périmètre, imaginaires et caractéristiques*

La délimitation d'une destination peut s'opérer par différents acteurs et par différents critères. La démarcation administrative en départements ou régions ne correspond alors pas toujours au périmètre de la destination touristique. Cela est d'autant plus vrai pour les destinations transfrontalières, définies comme « des espaces fonctionnels où des flux touristiques prennent place afin de consommer un réseau d'activités au sein d'un périmètre transfrontalier sans prendre en compte les barrières administratives » nationales (Blasco, Guia et Prats, 2014). Une caractéristique principale d'une destination transfrontalière est ainsi de s'étendre part et d'autre d'au moins une frontière. Précisons que « les frontières constituent une réalité si polymorphe qu'un seul dénominateur commun les caractérise depuis la haute Antiquité : elles incarnent des limites spatiales établies par des pouvoirs politiques ou religieux en place. » (Billard et Encel, 2021). La définition de ce terme est en effet complexe, la frontière pouvant être plus ou moins marquée dans l'espace, continue, peuplée, représentée ou gouvernée. Il s'agit ici d'évoquer principalement les frontières dans un sens de limites administratives et juridiques, qu'elles soient passées ou actuelles, conflictuelles ou consensuelles, entre des Etats.

Outre son périmètre transfrontalier, ce type de destination comprend des « activités [qui] sont généralement reliées à la frontière et dans la plupart des cas la frontière elle-même devient attractive pour les touristes. » (Blasco, Guia et Prats, 2014). Une autre caractéristique est ainsi de faire du caractère transfrontalier un enjeu de l'attractivité touristique. Or « la majeure partie des analyses oppose de fait des frontières ouvertes, le plus souvent évaluées de façon positive, à des frontières fermées qui sont en revanche présentées de façon péjorative » même si « à bien y regarder, c'est chaque frontière qui s'ouvre et se ferme à la fois sous l'emprise de processus concomitants » (Amilhat Szary, 2015). Différentes images des frontières sont mises en tourisme selon cette opposition.

La frontière est ainsi associée à un imaginaire particulièrement fort qui joue sur la tension qu'elle représente et les asymétries de part et d'autre (Sierra, 2020). Certaines frontières sont donc mises en tourisme en tant que marges, que coupures entre deux territoires où l'animosité est encore présente et où le paysage est structuré par la fonction séparatrice de la frontière : « c'est la symbolique même de la limite qui en vient à être valorisée » (Amilhat Szary, 2015).

A l'échelle de l'Union Européenne, cette vision de la frontière sur les territoires de l'espace Schengen s'est peu à peu modifiée car elle ne joue plus un rôle de séparation mais au contraire de couture. Elle tend même à devenir invisible, on parle ainsi de « suppression des frontières » au sein de l'espace Schengen. La frontière passe d'un statut « de marqueur de la distinction et de la séparation à une ressource privilégiant la jonction et l'échange voire la co-construction » (Moullé, 2017). Le transfrontalier se trouve valorisé dans les politiques européennes qui misent tant sur la diversité culturelle entre les territoires que sur le partage d'une culture et une histoire commune. En ce sens, la frontière redevient un enjeu majeur où il est question de « ressusciter une identité et donc une culture historique » et de créer des « lieux d'échange et laboratoire pour générer une culture multiple » (Moullé, 2017). Un autre imaginaire est donc associé aux frontières, basé sur l'émulsion des échanges divers qui y prennent place. Cela peut entraîner un regard patrimonial sur les anciens marqueurs spatiaux de la frontière : « on a ainsi pu promouvoir l'utilisation des artefacts matériels de conflits passés (les tranchées, les fortins, les bunkers des guerres européennes du XXème siècle) : cela a conduit à les transformer en les patrimonialisant ». Ils ont perdu leur « statut de principe de division » et deviennent via ce processus « arguments de coopération » (Amilhat Szary, 2015).

La frontière, qu'elle soit donc mise en exergue comme coupure ou comme couture, est au centre de l'image prônée par les destinations transfrontalières et constitue un élément principal de leur identité.

L'émergence de ce type de destinations présente certains avantages attendus pour les territoires de part et d'autre de la frontière, étudiés notamment au sein des sciences économiques et de gestion dans le cadre du management particulier que requiert ce type de destination transfrontalière. Tout d'abord, les compétitivités respectives augmentent de part et d'autre de la frontière avec cette nouvelle offre, qui doit améliorer l'expérience

touristique et accroître la variété des activités possibles sur ces territoires. Cela entraîne une augmentation des flux touristiques et une diversification des publics et avec des retombées positives pour l'économie. Les échanges entre les acteurs pour la création d'une telle destination permettent également de confronter différentes méthodes de gouvernances et de gestion afin de gagner en efficacité. De plus les mobilités touristiques permettent de confronter différentes sociétés et cultures afin de mieux se comprendre de part et d'autre. Enfin cela peut déboucher sur la création de nouvelles coopérations pour les territoires, dans le secteur industriel ou commercial par exemple (Kozak et Buhalisb, 2019).

### 3. Particularités des destinations mémorielles : résilience, structurations et acteurs

Un des enjeux propre à toute destination touristique concerne le renouvellement de son offre et sa capacité de résilience afin de rester attractive et compétitive. Le développement d'une destination peut s'analyser selon un modèle cyclique avec une phase d'exploration, d'implication, de développement, de consolidation, de stagnation puis de déclin ou de rajeunissement (Butler, 2008).

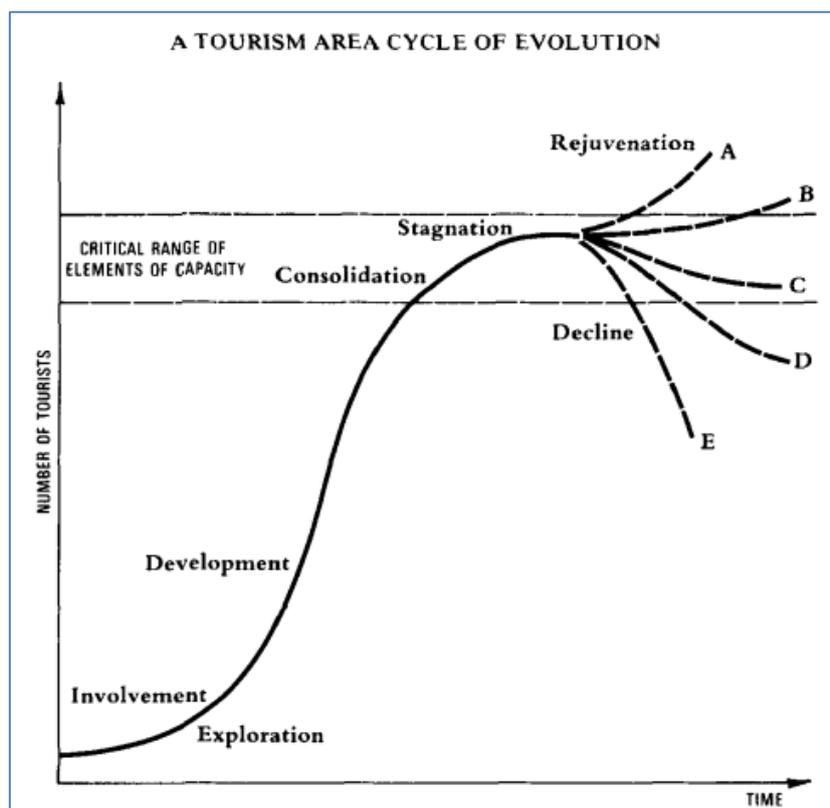


Figure 2 Cycle de vie d'une destination selon Butler

Pour le tourisme de mémoire, il est nécessaire penser ce cycle en parallèle du calendrier des commémorations car le cycle de vie de ce type de destination « est rythmé par les années commémoratives qui redessinent temporairement la géographie mémorielle et touristique régionale » (Hertzog, 2012). En effet, si la célébration d'une commémoration met en lumière certains sites mémoriels et y entraîne une augmentation de l'attractivité et la fréquentation, il apparaît important pour ces destinations de savoir se renouveler afin d'éviter le déclin une fois la célébration passée. C'est ainsi qu'en 2013 Barcellini écrivait que « le centenaire de 14-18 sera un moment fort de l'histoire du tourisme lié à la Première Guerre mondiale. [...] Réussir l'après-centenaire est un enjeu majeur » (in De Saint Albin, 2013). Grimaldi explique à cette occasion que « le centenaire porte en lui une concurrence forte entre les collectivités territoriales : à chaque espace mémoriel son musée, à chaque territoire son chemin, à chaque office de tourisme ses dépliants. Ce risque de la concurrence, seule la mise en réseau de l'ensemble des sites permettra d'y répondre. Le développement d'un tourisme de mémoire de la Grande Guerre est à ce prix, d'autant qu'il a vocation à s'inscrire dans une mondialisation touristique. » (in De Saint Albin, 2013). Il s'agit donc pour l'offre de tourisme de mémoire d'être résiliente : d'une part afin d'éviter par exemple que le centenaire ne sonne le glas de l'intérêt porté à la Grande Guerre et d'autre part pour réussir à imposer la destination dans un contexte de mondialisation touristique.

Cette citation met en exergue un autre enjeu des destinations mémorielles, celui de leur modèle économique et de leur structuration. Il est question de mettre en réseau les sites et cette analyse s'inscrit selon lui dans une nécessaire mutation économique du secteur : « ce tourisme devrait davantage se constituer en filière et cesser d'opérer en ordre dispersé. ». Cette mise en réseau mène à repenser la structuration de l'offre, en lien avec un enjeu fort concernant la demande : « si l'on veut que le tourisme de mémoire conserve ses publics, mais surtout, et c'est l'enjeu des prochaines années, qu'il les renouvelle, on doit nécessairement raisonner en termes de filière et structurer l'offre » (Grimaldi in De Saint Albin, 2013).

En France, une mise en réseau du tourisme de mémoire est opérée à l'échelle nationale par le ministère des Armées via la Direction de la Mémoire, de la Culture et des Archives. La DMCA se présente ainsi à la fois comme un acteur et un partenaire du tourisme

de mémoire et cela a permis de constituer une filière économique autour de ce tourisme depuis les années 2000 (Hertzog, 2017). Une autre particularité des destinations de tourisme de mémoire est ainsi mise en exergue, celle de ses acteurs. En effet, aux acteurs traditionnels publics et privés du tourisme s'ajoutent ceux de la mémoire, de l'échelle nationale à locale.

## II. Le tourisme de mémoire

Le terme de destination mémorielle utilisé jusqu'à présent peut se définir comme une destination concernée par le tourisme de mémoire. Il convient alors à présent de s'intéresser spécifiquement à ce phénomène touristique et d'en faire ressortir les principales évolutions et acteurs permettant de le définir, ainsi que d'analyser ses rapports aux territoires.

### 1. *De la Première Guerre mondiale au XXIème siècle : l'apparition d'une nouvelle forme de tourisme*

Des formes de pratiques touristiques apparaissent sur le front dès le courant de la Première Guerre mondiale. Ces premiers touristes ont des profils et des motivations divers : militaires, réfugiés, reporters, écrivains, peintres, curieux ou encore pilleurs (Van Ypersele, 2013). A la fin du conflit, les paysages dévastés du front deviennent plus largement objet d'intérêt. Des pèlerinages se mettent en place et des visites guidées sont organisées et promues par des acteurs du tourisme comme Le Touring Club de France ou les guides Michelin qui publient 29 tomes des *Guides Illustrés des Champs de Bataille* entre 1917 et 1930. Ils sont traduits en italien, anglais et allemand, ce qui témoigne de l'engouement pour ce type de pratique en France comme à l'étranger (Van Ypersele, 2013). Une volonté de distinction accompagnée d'un jugement de valeur s'opère alors que ces mobilités gagnent en popularité dans l'après-guerre : il s'agit de dissocier les personnes qui viennent se recueillir des touristes à la curiosité perçue comme malsaine. Puis petit à petit les villages sont reconstruits, les champs sont remis en culture lorsque possible, les traces de guerre dans le paysage s'effacent. Il y a également une déconcentration des espaces de

recueillement, jusque-là sur les lieux mêmes des batailles, avec la création des monuments aux morts dans chaque commune (Van Ypersele, 2013). Cette forme de tourisme s'essouffle peu à peu dans le courant du siècle (Hertzog, 2012).

La fin du XXème siècle est marquée par un renouveau historiographique concernant les Guerres mondiales, induit par un intérêt pour les territoires et les discours idéologiques qui s'y rattachent, ce qui engendre un « Memory Boom » dans les sciences humaines (Chevalier et Hertzog, 2018). Le concept de devoir de mémoire émerge, défini comme « le devoir de rendre justice, par le souvenir, à un autre que soi » (Ricoeur, 2000). Explicitons en précisant qu'il s'agit d'« un rapport particulier au passé qui s'opère sur le mode injonctif : tu dois te souvenir. À la différence du fonctionnement spontané de la mémoire ou de sa fonction déclarative et narrative, le devoir de mémoire est gouverné par un impératif moral, voire un commandement politique » (Michel, 2018). Dans ce contexte, une autre forme de tourisme émerge. Marquée par une forte volonté pédagogique et centrée sur la mémoire combattante (Clergeau et Dongmo Temgoua, 2020), c'est ce qui est qualifié de tourisme de mémoire. Il est enfin intéressant de noter que la définition donnée par le ministère des Armées précise que cette définition inclue des visites « de sites mémoriels liés aux conflits contemporains », dont les bornes chronologiques commencent à la guerre franco-prussienne de 1870. S'il existe un consensus pour dater l'émergence des pratiques touristiques durant la Première Guerre mondiale, il semble que le terme s'applique aussi aujourd'hui à des bornes chronologiques plus larges, selon le contexte historique et culturel dans lequel elles sont définies. Précisons alors que les analyses explicitées dans cette partie concernent notamment la France voire l'Europe de l'Ouest.

Il y a donc une certaine continuité des pratiques au cours du XXème et du XXIème siècle, mais les enjeux autour de cette forme de tourisme ont évolué en ce que « l'histoire prend le relais de la ferveur » (Proust, 1986 in Hertzog, 2012). Van Ypersele synthétise cela autour de trois axes (Van Ypersele, 2013) :

Sur le plan économique, alors qu'il s'agissait de reconstruire les régions dévastées par les conflits, il s'agit à présent d'en faire un vecteur d'aménagement du territoire et de développement local.

Sur ce qu'il nomme le plan de la notoriété, Van Ypersele explique que « l'urgence était de ne pas être oublié » et de s'ancrer dans l'histoire nationale, « alors qu'aujourd'hui on cherche une visibilité internationale ». Il rejoint par exemple Grimaldi qui évoque une « vocation à s'inscrire dans une mondialisation touristique » (in De Saint Albin, 2013).

Enfin le troisième plan mis en exergue est celui de la transmission de la mémoire, Van Ypersele note ainsi le passage d'un discours mémoriel tourné vers le sacrifice national et la victoire à un discours mettant en avant « un message de paix, voire de réconciliation » qui dénonce la guerre et « commémore les victimes plutôt que les héros » (Van Ypersele, 2013). En ce sens il est possible de rapprocher cette analyse de celle des régimes de mémoire faite par Michel (Michel, 2011). En effet, il explique le passage d'un régime d'unité nationale qui repose sur « une conception unitaire de la nation ; une célébration des événements glorieux de l'histoire nationale ; une reconnaissance des héros “morts pour la patrie” », à un régime victimo-mémoriel qui s'appuie sur « une conception plurielle de la nation, qui s'adresse à des groupes particuliers ; une mise en avant des pages peu glorieuses, voire honteuses de l'histoire nationale ; la prise en compte davantage des victimes, des morts “à cause de la France” ou “à cause de l'État français” [...] et non “pour la France” ».

Si les acteurs, enjeux et approches mémorielles ont depuis évolué, l'intérêt pour les lieux de guerre, devenus lieux de mémoire, existe ainsi dès la Première Guerre mondiale et participe à « inventer » des destinations de tourisme de mémoire.

## ***2. Tourisme de mémoire, dark tourisme, thanatourisme : quelles définitions ?***

Il est ainsi possible de proposer une définition du tourisme de mémoire à travers les lieux visités, en lien avec des événements historiques faisant objets de devoir de mémoire et d'une mise en tourisme dans une approche pédagogique. Cependant, en ce que ces lieux sont marqués par la mort et que c'est cela même l'enjeu de leur attractivité, le tourisme de mémoire peut être lié au thanatourisme, voire au dark tourisme. De plus, il semble que cette notion associant tourisme et mémoire n'existe pas dans d'autres langues : les universitaires anglo-saxons utilisent par exemple les termes de *heritage tourism*, ce qui n'est pas seulement appliqué aux lieux de mémoire mais au patrimoine au sens large, et de *dark*

*tourism*, ce qui présente pourtant certaines nuances avec le tourisme de mémoire tel qu'il est entendu en France.

Le dark tourisme peut en effet se définir comme « la présentation et la consommation des sites réels ou aménagés de catastrophes et de morts » (Foley et Lennon p.198, in Light, 2017). Light ajoute à ce concept le lien avec un tourisme de masse. Un des enjeux forts de ce type de tourisme repose sur l'antithèse a priori existante entre la consommation et l'aménagement touristique (associés aux loisirs et à des logiques mercantiles) de sites marqués par la mort (associés au recueillement). Cette marchandisation du macabre constitue le cœur des définitions de cette forme de tourisme et cristallise les débats autour de ces pratiques touristiques.

Plusieurs critiques sont cependant émises à l'encontre de l'usage de ce terme de dark tourisme ou de la définition donnée par Foley et Lennon. Il est mis en avant que ce concept est pensé dans le cadre du tourisme occidental et qu'il ait été appliqué ensuite au reste du monde sans qu'il y ait eu une volonté antérieure de comprendre les formes de deuil et de recueillement extra-occidentales. Ensuite l'usage du terme *dark* implique une dichotomie avec une forme de tourisme *light*. C'est pourquoi il est nécessaire de prendre en compte le dark tourisme comme une construction sociale (Jamal et Lelo, 2011 in Light, 2017) comportant des évolutions et des nuances, et non comme un concept bien définissable et délimitable.

Plusieurs typologies tentent de répondre à ces critiques afin d'analyser plus finement ce phénomène touristique. Tout d'abord celle de Stone (2006) qui le pense comme un continuum avec à ses deux extrémités le *dark* et le *light tourism*. Les critères pris en compte fonctionnent en binômes : éducation/amusement, histoire/patrimoine, authentique/inauthentique, événement récent/distant dans le temps. L'accent est donc mis sur les sites, leur aménagement et la manière dont l'histoire est amenée aux visiteurs. Une autre typologie est celle de Sharpley (2005) qui distingue quatre formes de tourisme, du plus *dark* au plus *light* selon l'intérêt porté à la mort par les touristes et l'aménagement des sites. Des formes de tourisme « gris » sont également prises en compte, selon que le degré d'intérêt pour la mort soit haut mais que les sites visités n'y soient pas forcément liés, ou au contraire que la mise en tourisme des sites mette l'accent sur la mort tandis que les touristes

n'y portent qu'un intérêt limité. Cette typologie se base sur les sites mis en tourisme ainsi que sur la réception de ces derniers par les touristes.

Le dark tourisme est donc marqué par une certaine vision négative, associé à une marchandisation de la mort et à des comportements touristiques jugés inappropriés vis-à-vis des sites, même si Light précise que cela fait partie des « stéréotypes particuliers sur les touristes qui sont rarement appuyés par les études empiriques portant sur les visiteurs » (Light, 2017). Le tourisme de mémoire peut alors se définir en parallèle à cela en ce qu'il « suggère un tourisme acceptable, soutenable et chargé de valeurs positives même si associés aux espaces de violences, de mort » (Hertzog, 2017).

Le thanatourisme peut être défini comme « une forme de tourisme entièrement ou partiellement motivée par le désir de rencontre, réelle ou symbolique, avec la mort, particulièrement mais pas nécessairement, la mort violente. » (Seaton, 1996 in Light, 2017). En ce sens, dark tourisme et tourisme de mémoire peuvent être pensés comme phénomènes appartenant au thanatourisme. Cependant Seaton complète : « Cette motivation est entraînée par une fascination pour la mort en soi, sans forcément que les morts soient connus ou valorisés par les visiteurs » tandis qu'il est possible de rattacher au tourisme de mémoire une dimension plus personnelle. C'est ce qu'analysent Betchel et Jurgerson qui associent le tourisme de mémoire à « des lieux avec lesquels on entretient un rapport biographique personnel fort, ces lieux sont aussi ceux d'une souffrance, d'une perte, ou d'une oppression passée vécue personnellement ou par des membres d'un groupe auxquels on appartient » (in Hertzog, 2017).

La frontière entre ces concepts, qui peuvent se définir tant par la nature et l'histoire des sites ou leurs aménagements touristiques que par les motivations et pratiques des visiteurs, tend donc à être perméable. Ainsi certains sites sont même concernés par plusieurs de ces phénomènes : c'est le cas par exemple d'Auschwitz-Birkenau, à la croisée entre tourisme de mémoire et dark tourisme.

### 3. Mémoires et territoires

Alors que Nora qualifie les lieux de mémoire comme « allant de l'objet le plus matériel et concret, éventuellement géographiquement situé, à l'objet le plus abstrait et intellectuellement construit » (Nora in Chevalier et Hertzog, 2018), il regroupe ainsi tant des lieux topographiques que symboliques. « Cependant, malgré cette extension, le choix du terme lieux met l'accent sur le topographique, le lien de la mémoire et de l'espace, la prédilection de la mémoire à s'incarner dans des lieux, des représentations de lieux, ou du discours sur les lieux » (Petitier, 1989). De ce fait, les mémoires et leurs mises en tourisme peuvent s'étudier sous l'angle de leurs rapports à l'espace.

Cette analyse peut se faire d'une part à propos des sites en eux-mêmes. Une typographie permet donc de les regrouper selon leur ancrage territorial (Chevalier et Lefort, 2016) :

Il y a tout d'abord les lieux de mémoire in situ, lorsque le lieu historique devient le lieu de mémoire. Il est nécessaire d'aménager ce site à la fois pour rendre compte d'évènements historiques mais aussi pour en faire un lieu de mémoire, de commémoration, de médiation, et l'adapter à la venue de touristes.

Les lieux de mémoire peuvent aussi être délocalisés, lorsque la mémoire est retransmise à travers une scénographie en dehors du lieu historique. Cela entraîne une circulation de la mémoire qui devient l'enjeu central, et non plus le site en question : « le propre géographique du lieu se trouve dès lors dépassé par ses représentations » (Chevalier et Lefort, 2016). Ce phénomène est en lien notamment avec la création de lieux de mémoire urbains dont les musées et mémoriaux des grandes métropoles mondiales, ce qui entraîne une forme de déterritorialisation de la mémoire. Didier met alors en lien « le droit à la ville » théorisé par Lefebvre et le « droit de mémoire » (in Chevalier et Hertzog, 2018) en ce que l'ancrage urbain, ou non, d'une mémoire témoigne de sa capacité à être collectivement admise. En effet, « la question des spatialités des mémoires renvoie alors aux rapports de pouvoirs et aux capacités inégales des groupes sociaux à inscrire leurs mémoires dans l'espace comme révélatrice de leur "place" dans la société. » (in Chevalier et Hertzog, 2018).

Cette analyse peut d'autre part porter sur la mise en réseau des sites de mémoire. Cela peut se faire par le maillage des sites délocalisés, par une volonté politique ou encore par la circulation des touristes et ce à plusieurs échelles : d'une destination de tourisme de mémoire, régionale, nationale ou mondiale. Il en résulte une nouvelle organisation spatiale car « ces espaces mémoriels ne sont pas homogènes et apparaissent hiérarchisés et structurés [...] en sites majeurs et espaces plus périphériques. » (Jacquot, Chareyron et Cousin, 2018).

### **III. L'affirmation de l'échelle européenne via les programmes INTERREG**

Si l'Etat devient un acteur important des politiques de tourisme de mémoire à la fin du XXème siècle en France, un autre acteur tend aujourd'hui à s'imposer : l'Union Européenne. Il s'agit de voir comment, à travers l'exemple des programmes INTERREG, se développe et se transmet une lecture de la construction européenne.

#### ***1. Les programmes INTERREG comme un instrument de gouvernance***

L'Union Européenne a mis en place des instruments outils de gouvernance afin de penser à une échelle dépassant celles nationales, et parmi eux il existe les projets INTERREG. Ils se définissent comme le « cofinancement des projets par des régions frontalières, associant au moins deux acteurs de part et d'autre » via la création d'une « instance transfrontalière commune qui dispose d'une certaine autonomie de gestion par rapport aux collectivités territoriales nationales » (Wassenberg in Moullé, 2017). Il s'agit de programmes financés par le Fond Européen de Développement Régional ayant pour objectif la coopération européenne et l'équilibre entre différents territoires européens. Cependant, le financement n'est pas alloué aux états membres mais bien au projet (aux zones ou régions concernées), la répartition des ressources financières est ainsi un enjeu important. Selon l'échelle prise en compte pour le projet, il en existe trois types : les INTERREG transfrontaliers, de type A, qui prennent en compte des territoires situés de part et d'autre d'une frontière commune afin de créer des espaces socio-économiques transfrontaliers

dynamiques (ce type d'INTERREG représente les trois quart des projets) ; les INTERREG de coopération interrégionales, de type C, qui prennent en compte une échelle régionale de part et d'autre de la frontière afin de mettre en réseaux différents acteurs ; les INTERREG transnationaux, de type B, qui prennent en compte plusieurs pays dans leur ensemble (Vincent et Wunderle, 2006).

La création des INTERREG découle d'une prise de conscience par les pouvoirs publics dans les années 1970 de la pertinence de l'échelle régionale au sein de l'Union Européenne (Vincent et Wunderle, 2006). Ces projets existent depuis 1990 sur cinq générations : de 1990 à 1993, de 1994 à 1999, de 2000 à 2006, de 2007 à 2013 et de 2014 à 2020. Les INTERREG I se concentrent sur les territoires où des formes de coopérations préexistaient, la Grande Région est ainsi concernée par des projets INTERREG dès les années 1990. Le tourisme devient un des domaines principaux des projets à partir de la deuxième génération INTERREG II, avec l'environnement et les transports. Avec les INTERREG III et IV, les projets s'ancrent plus fortement dans des politiques de cohésion territoriale et de coopération sur le long terme. Les INTERREG V, dont fait partie le projet Land of Memory, se positionnent selon trois priorités : la croissance intelligente, le développement durable et la volonté d'une société diversifiée et inclusive (Moullé, 2017).

En ce que la notion de gouvernance implique la convergence de différents acteurs d'un même territoire afin de prendre des décisions collectives pour la mise en place d'actions communes, les programmes INTERREG peuvent donc s'analyser comme des outils de gouvernance. Plus précisément, ils s'ancrent dans ce que Lascoumes et Le Galès nomment « l'instrumentation de l'action publique » (Lascoumes et Le Galès, 2005). Cela pose un certain nombre d'enjeux : il s'agit de s'interroger quant à « l'ensemble des problèmes posés par le choix et l'usage des outils qui permettent de matérialiser et d'opérationnaliser l'action gouvernementale ». En ce sens, les INTERREG sont des moyens de gouverner qui répondent à la fois à la question « qui gouverne » mais également à la question « comment gouverne-t-on » (Lascoumes et Le Galès, 2005).

## *2. Culture et histoire dans les INTERREG*

Les instruments de gouvernance sont cependant aussi ancrés dans une vision politique et sociétale, car ils « sont porteurs de valeurs, nourris d'une interprétation du social et de conceptions précises du mode de régulation envisagé » (Lascoumes et Le Galès, 2005). Cela se voit par exemple dans l'évolution des domaines d'intérêts au sein des programmes INTERREG à travers les différentes générations.

En effet la place de la culture au sens large est grandissante au fur et à mesure des différentes générations d'INTERREG (Guérin, 2008). Une étude de l'Observatoire en Réseau de l'Aménagement du Territoire Européen (ORATE) menée en 2013 démontre que la culture et le tourisme sont des thèmes majeurs au sein des INTERREG (Moullé, 2017). Guérin explique cela par le rôle important de la culture dans le processus historique de construction des états et des identités nationales, en le transposant à l'échelle européenne. Il s'agirait donc de renforcer la légitimité de l'Europe au travers de sa culture, son histoire et son patrimoine (Guérin, 2008). De ce point de vue, les territoires transfrontaliers occupent des places centrales afin de montrer non pas les différences de part et d'autre mais de mettre en avant une culture et une histoire commune, transfrontalière et européenne. Au travers des programmes INTERREG « l'Union travaille l'imaginaire territorial local en promouvant d'autres lectures de l'histoire et des territoires » (Guérin, 2008). En lien avec l'évolution de la perception de la frontière, d'une marge à une ressource, il s'agit « d'apporter autre éclairage sur l'Europe en posant la question d'une dimension culturelle au projet » européen (Moullé, 2017) en faisant des territoires transfrontaliers des espaces porteurs d'une identité historico-culturelle forte.

Cette dynamique s'ancre selon Leloup et Perrin (in Moullé, 2017) dans trois dimensions :

- la dimension spatiale, il est question de gérer des projets communs ancrés sur un territoire commun,
- la dimension historico-patrimoniale, il s'agit « d'alimenter par le projet un sentiment d'appartenance à un même territoire, par exemple avec une

exposition itinérante, au service du tourisme culturel liant identité historique à des enjeux contemporains »,

- la dimension réticulaire, il s'agit de mettre en réseau des acteurs culturels et touristiques mais aussi des « autorités, des opérateurs, des publics ».

En ce sens les programmes INTERREG sont donc non seulement des instruments de gouvernance mais aussi des instruments de politique pour l'Union. Avec la valorisation des thématiques culturelles et historiques au sein des projets, l'échelle européenne cherche à s'affirmer via un processus de construction d'une identité européenne.

## **Deuxième partie : Des mises en réseaux transfrontalières permettant la cohésion de la destination**

Après avoir cherché à définir et expliciter les concepts clés de ce mémoire, les parties suivantes se concentrent sur l'étude de cas de la destination « Land of Memory ». Ainsi la deuxième partie porte sur l'analyse des réseaux qui sont engendrés par la création de cette destination, avec un premier chapitre sur la structuration des acteurs du monde du tourisme de mémoire et un deuxième chapitre qui propose de traiter la question des réseaux à travers une approche territoriale.

### **Chapitre 1 : Mise en réseau d'acteurs et structuration de l'offre de tourisme mémoriel en Grande Région**

La destination « Land of Memory » entend organiser le tourisme de mémoire à une nouvelle échelle transfrontalière. Pour se faire, il est question de s'appuyer d'une part sur une narration de la destination qui justifie, rend attractive et cohérente cette nouvelle échelle. D'autre part, cette vision s'applique plus largement au territoire de la Grande Région et non pas uniquement au tourisme mémoriel : la destination « Land of Memory » devient un outil de valorisation territorial. Enfin cela est permis par la mise en réseau d'une diversité d'acteurs et de projets.

## 1.1 La narration d'une destination mémorielle cohérente

Alors que le tourisme de mémoire est déjà présent dans différentes destinations au sein de la Grande Région, l'enjeu pour la destination « Land of Memory » est l'émergence de l'échelle régionale transfrontalière. Il est question au sein de ce premier point d'analyser la narration et la vision de la destination qui est créée : en quoi, via la justification de cette nouvelle échelle, la destination « Land of Memory » construit-elle une narration touristique et mémorielle transfrontalière ?



**IDELUX**  
DÉVELOPPEMENT

NOS SERVICES ▾ NOS SECTEURS ▾ NOS AMBASSADEURS LE LUXEMBOURG

## LAND OF MEMORY : VALORISER LE TOURISME DE MÉMOIRE

*Land of Memory est un projet fédérateur qui vise à accroître la visibilité des lieux de mémoire localisés en **Grande Région** et à positionner ce territoire parmi les destinations incontournables à l'échelle mondiale en matière de tourisme de mémoire.*

### UN PROJET FÉDÉRATEUR

L'Europe telle que nous la connaissons aujourd'hui est l'héritage d'une histoire complexe, riche en événements parfois dramatiques, qui ont durement frappé notre territoire, notamment au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette réalité dépasse largement le cadre strict des frontières de la **Grande Région**, mais cette dernière concentre néanmoins un nombre exceptionnel de sites liés aux conflits du XX<sup>e</sup> siècle. Témoins de notre histoire partagée, ils ont marqué les territoires de façon indélébile, physiquement et psychologiquement, et sont encore bel et bien présents dans la mémoire collective.

Figure 3 Présentation du projet Land of Memory

source : site Internet du chef de projet Idelux Développement, publié le 20 août 2020, consulté le 11 mai 2022  
<https://blog.investinluxembourg.be/land-of-memory-valoriser-le-tourisme-de-m%C3%A9moire>

Le résumé explicatif du projet « Land of Memory » insiste sur trois caractéristiques. Tout d'abord, l'aspect partagé est valorisé au travers de termes comme « mémoire collective, histoire partagée » ou d'adjectifs possessifs qui parcourent l'ensemble de la description (« notre territoire, notre histoire »). Ensuite la gravité des événements historiques est mis en exergue avec les adjectifs et adverbes « complexe, dramatiques,

duement » dès la phrase liminaire ou avec la mention du caractère « indélébile » de cet héritage. Enfin l'aspect européen est évoqué via la mention du « territoire transfrontalier », des « frontières de la Grande Région ». Ce triptyque est la base de la narration de la destination Land of Memory.

Le titre de la présentation de la destination, « Un projet fédérateur », illustre la place importante accordée à la volonté d'unifier la Grande Région, de créer du sens sur le plan touristique au sein de cet espace. L'emploi du singulier et du pluriel pour évoquer la région (« notre territoire, nos territoires ») permet de souligner tant la diversité, renvoyant aux identités nationales qui la composent, que la volonté d'unification et de cohésion, dans une volonté non pas d'homogénéisation mais bien de fédération.

Se retrouve alors une pluralité d'imaginaires touristiques liées à la frontière, à la fois comme « un marqueur de la distinction et de la séparation [et] une ressource privilégiant la jonction et l'échange » (Moullé, 2017). Il y a une tension entre la promotion de cette destination comme vitrine de « l'Europe telle que nous la connaissons aujourd'hui » (qui renvoie à la construction européenne et transmet des images d'échange, de partage) et « l'héritage d'une histoire complexe, riche en événements parfois dramatiques » sur lequel cette narration s'appuie (qui renvoie à des images de séparation, de conflits, de tranchées et de lignes de front).

L'argument majeur de la destination est alors le « nombre exceptionnel de sites liés aux conflits du XXe siècle » qui s'y trouve. Il s'agit de mettre en avant la plus-value de « Land of Memory », tout d'abord face à des destinations aux échelles nationales. Pour ce faire, l'enjeu est de passer d'une cohésion historique, qui apparaît comme consensuelle auprès de ses acteurs, à une cohésion touristique. En effet, Céline Lichterte de la Fédération Touristique de la Province de Liège explique que « tous les faits découlent, les guerres et les événements, tout découle l'un de l'autre » et illustre son propos avec l'offensive de la Grande Guerre : « d'un point de vue historique, Liège a résisté et ça a permis à Verdun aussi d'organiser sa résistance ». Ainsi l'échelle de « Land of Memory » « permet de montrer le lien [historique] entre les territoires ». Pascale Ghislain de l'Association Touristique du Luxembourg Belge partage ce point de vue : « c'est vraiment une cohérence dans cette Grande Région, une cohérence historique puisque c'est vraiment sur ces frontières, sur ces régions frontières que la plupart des conflits se sont passés ». Elle explique que « c'est tout à

fait historiquement bien plus pertinent de faire de la mémoire transfrontalière ». Dans ce contexte, il est question de faire passer cette cohérence historique dans le domaine du tourisme afin d'enrichir la compréhension de l'histoire et l'expérience pour les visiteurs.

Ensuite, la destination a pour ambition de « positionner ce territoire parmi les destinations incontournables à l'échelle mondiale en matière de tourisme de mémoire ». Forte de la cohésion qu'elle cherche à créer, il s'agit pour « Land of Memory » de « s'inscrire dans une mondialisation touristique » de la mémoire (Grimaldi in De Saint Albin, 2013). Céline Lichterte explique ainsi : « On entend parler de la Bataille de la Somme, on entend parler de la Normandie beaucoup, beaucoup, beaucoup, mais [...] il y a un gap au niveau transfrontalier en terme de promotion de tourisme de mémoire. Or à la frontière c'est un peu là où tout s'est passé ». L'objectif de « Land of Memory » est donc « de remplir le gap et créer une destination de façon à donner une visibilité à tous ces sites ». Face à la concurrence sur le marché du tourisme de mémoire, la particularité de l'approche historique, mémorielle et touristique transfrontalière entend s'imposer à l'échelle mondiale. Pascale Ghislain explique que cet objectif est présent dès le début des réflexions autour du projet : « On s'est dit qu'on avait vraiment un territoire là où tout est cohérent et qui devait s'unir au fond pour acquérir de la notoriété sur la destination mémorielle qui intéresse vraiment le monde international. » En ce sens, le projet s'ancre dans l'analyse de Grimaldi lorsqu'il est mentionné d'un tourisme de mémoire qui « porte en lui une concurrence forte entre les collectivités territoriales : à chaque espace mémoriel son musée, à chaque territoire son chemin, à chaque office de tourisme ses dépliants. Ce risque de la concurrence, seule la mise en réseau de l'ensemble des sites permettra d'y répondre » (in De Saint Albin, 2013).

Ces aspects sur lesquels s'appuie la narration de la destination se retrouvent dans son identité visuelle, dans la communication à destination des touristes.



Figure 4 Logo « Land of Memory »

source : site Internet de Idelux Développement, publié le 10 août 2020, téléchargé le 10 avril 2021  
<https://blog.investinluxembourg.be/land-of-memory-valoriser-le-tourisme-de-m%C3%A9moire>

Prenons l'exemple du logo de la destination. Son élément central est la substitution de la lettre O par une empreinte. Elle renvoie métaphoriquement à l'empreinte en tant qu'héritage historique et illustre comment les conflits du XX<sup>ème</sup> siècle « ont marqué nos territoires de façon indélébile, physiquement et psychologiquement ». De plus, d'une manière concrète, l'empreinte en tant que trace de pas renvoie à des pratiques de mobilité : il s'agit de marcher « sur les traces » des combattants et civils des conflits. Cette expression est d'ailleurs le titre d'un des circuits de groupe lié à la Première Guerre mondiale « Sur les traces des coquelicots ».

L'empreinte est formée d'un ensemble d'autres images qui renvoie chacune à l'une des caractéristiques de la narration de la destination. Ainsi la rhétorique des conflits, de « l'histoire complexe, riche en événements parfois dramatiques » est représentée par le fil barbelé en bas de l'empreinte, voire également par le coquelicot en haut à gauche (prenons l'empreinte du mot *of* comme référence). Cette fleur est en effet un élément important de l'imaginaire du souvenir de la Première Guerre mondiale en Europe de l'Ouest et dans les pays du Commonwealth, notamment le Royaume-Uni et le Canada, via la notoriété du poème *In Flanders Fields* (« Au Champ d'honneur ») de John McCrae en 1915. Elle fait également référence, avec la flamme située juste en dessous, à la « mémoire collective » car il s'agit de deux des symboles consensuels pour désigner ce concept de devoir de mémoire. La flamme renvoie ainsi à l'idée du souvenir sans cesse ravivé et est présente sur certains

lieux de mémoire, à l'exemple de la flamme sous l'arc de Triomphe devant la tombe du soldat inconnu de la Première Guerre mondiale. Enfin l'aspect européen est représenté au travers des étoiles sur la gauche, en écho à celles du drapeau de l'Union Européenne, et de la colombe au rameau d'olivier, symbole universel de la paix qui est une valeur forte de la construction européenne.

Un second aspect intéressant du logo concerne les langues utilisées. Chaque pays y est mentionné dans sa langue officielle. Cela permet d'une part de renforcer la volonté de cohésion (« notre territoire »,) parmi la diversité (« nos territoires », représentés ici par leurs langues). Cette vision s'ancre dans une analyse des régions frontalières comme à la fois le lieu de l'exaltation d'une diversité culturelle et d'une culture partagée (Moullé, 2017). Ainsi le site Internet de la destination est par exemple présenté en français, néerlandais, allemand et anglais.

Le choix de la langue du nom du projet a été « toute une problématique » comme l'explique Christel Rigolot de Meuse Attractivité : « Pour le titre il fallait trouver quelque chose en belge enfin en flamand, en néerlandais, en allemand et en français [...] On a beaucoup discuté sur cet aspect-là ». Le choix de l'anglais a alors été motivé d'une part par une volonté d'être compris par le plus grand nombre, selon la dimension touristique du projet : « C'est facile, normalement la plupart des gens comprennent ». De ce fait, le compte Instagram de la destination est par exemple exclusivement anglophone. D'autre part, Christel Rigolot explique que l'anglais « c'est neutre » : ce n'est la langue officielle d'aucun des pays de la Grande Région. En ce sens, ce choix implique une volonté de surplomber les particularités nationales pour mieux les englober au sein d'un projet commun : l'anglais comme élément fédérateur des acteurs de la Grande Région.

La destination produit ainsi un discours qui s'appuie sur les événements historiques communs ayant marqué l'ensemble de ses territoires, en valorisant trois aspects principaux : la notion de partage, le traumatisme des conflits et la dimension européenne du projet. En prenant appui sur ce discours de pertinence historique, « Land of Memory » entend construire une cohésion touristique à l'échelle mondiale.

## 1.2 « Land of Memory » comme outil de valorisation territoriale pour la Grande Région

Cette cohérence historique et touristique semble s'appliquer au-delà de l'échelle de la destination. En effet, les aspects mémoriels, s'ils sont au cœur de la narration de « Land of Memory », ne sont pas les seuls éléments récurrents. Dans quelle mesure ce projet devient alors un outil plus général de valorisation de l'ensemble de la Grande Région ?

Les lieux de mémoire ne sont pas les seuls à être présents au sein des produits touristiques de la destination. En effet, les circuits de groupe proposent par exemple des visites d'autres sites touristiques. Le circuit intitulé « Le Meilleur de la mémoire en Grande Région » propose la visite de l'usine de dragée à Verdun, celle du Musée National d'Art Brassicole de Wilz ou encore des balades urbaines guidées de la ville de Spa. De plus, le développement du tourisme en Grande Région est mentionné au sein de l'exposition itinérante. La ville de Spa y est alors décrite comme « le café de l'Europe » qui « profite depuis longtemps d'un prestigieux tourisme thermal. ». Ainsi d'autres sites touristiques hors-mémoire sont considérés comme « le meilleur », le *must-seen* de la destination.

Cela est justifié par la volonté de rendre attractif la Grande Région au plus grand nombre de touristes : « Il fallait qu'on propose une offre qui puisse aussi s'adapter à la demande de personnes qui disaient bah oui j'ai bien envie d'aller une fois visiter un fort parce que je l'ai jamais fait et que ça m'intéresse, mais à côté de ça j'aimerais bien aller voir une chocolaterie, ou voilà en Belgique vous êtes bons pour vos bières on va aller visiter une brasserie, boire une petite pinte en fin de journée » explique Céline Lichterte, commerciale à la Fédération Touristique de la Province de Liège en charge des circuits de groupe. Les sites non-mémoriels inclus sont d'ailleurs le plus souvent en lien avec la gastronomie locale, présentée alors comme un marqueur identitaire de la région. S'il s'agit certes d'une destination de tourisme de mémoire, il est question également de valoriser la Grande Région dans son ensemble.

Ainsi le cartel sur le tourisme de l'exposition itinérante évoque les pratiques touristiques dans les années 1930 : « A l'issue de la Grande Guerre se développe un tourisme particulier, celui de la mémoire. Et c'est en Grande Région qu'il s'organise. Les anciens

combattants et les familles endeuillées, pour qui un voyage par an est déclaré gratuit en 1921, se rendent dans les régions dévastées pour se souvenir, exorciser la guerre. Les écoliers comme les simples curieux viennent alors sur les lieux « sacralisés » par le sang versé pour la patrie. André Michelin lance en 1917 son 1er guide dédié à la Bataille de la Marne. A Rossignol, village martyr de 1914, subsistent toujours les poteaux Michelin offerts au village par la firme en 1920 et qui indiquaient la présence des cimetières militaires. Bien que réservé à ceux qui en ont les moyens, c'est aussi la naissance du tourisme populaire. Le développement des moyens de transport (chemins de fer, automobiles, etc) et les premiers congés payés en 1936 vont populariser les voyages. Entre rivières et forêts, sentiers et auberges, la Grande Région attire ces nouveaux touristes urbains, séduits par les initiatives mises en œuvre pour créer une première offre touristique régionale. C'est ainsi qu'en 1934-1935 naissent les Sentiers Ardennais belges, grand-ducaux et français. » Les documents accompagnant le texte mettent en valeur le tourisme de mémoire (affiche de la Compagnie des chemins de fer de l'est pour la destination Verdun et Poteau Michelin), la gastronomie (terrasse d'hôtel et de brasserie), et le tourisme de nature (affiche service d'autobus Barvaux-Durbuy pour la destination Ardennes belges).

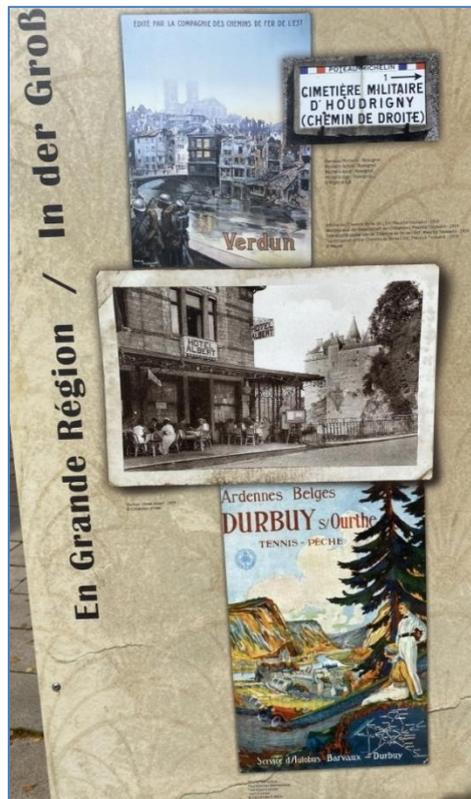


Figure 5 Extrait du cartel de l'exposition itinérante sur le tourisme en Grande Région au XXème siècle

source : photo personnelle, Verdun le 12 août 2021

La mention de la Grande Région apparaît à deux reprises dans le texte : en lien avec le tourisme de mémoire (« Et c’est en Grande Région qu’il s’organise. ») et le tourisme de nature (« Entre rivières et forêts [...] la Grande Région attire ces nouveaux touristes »). Il y a ainsi une narration sur la Grande Région comme destination touristique à cette échelle dès le XXème siècle.

Le discours sur la Grande Région pour la promotion de la destination au XXIème siècle semble s’appuyer sur ces mêmes éléments. Prenons l’exemple de la première des cartes réalisées :

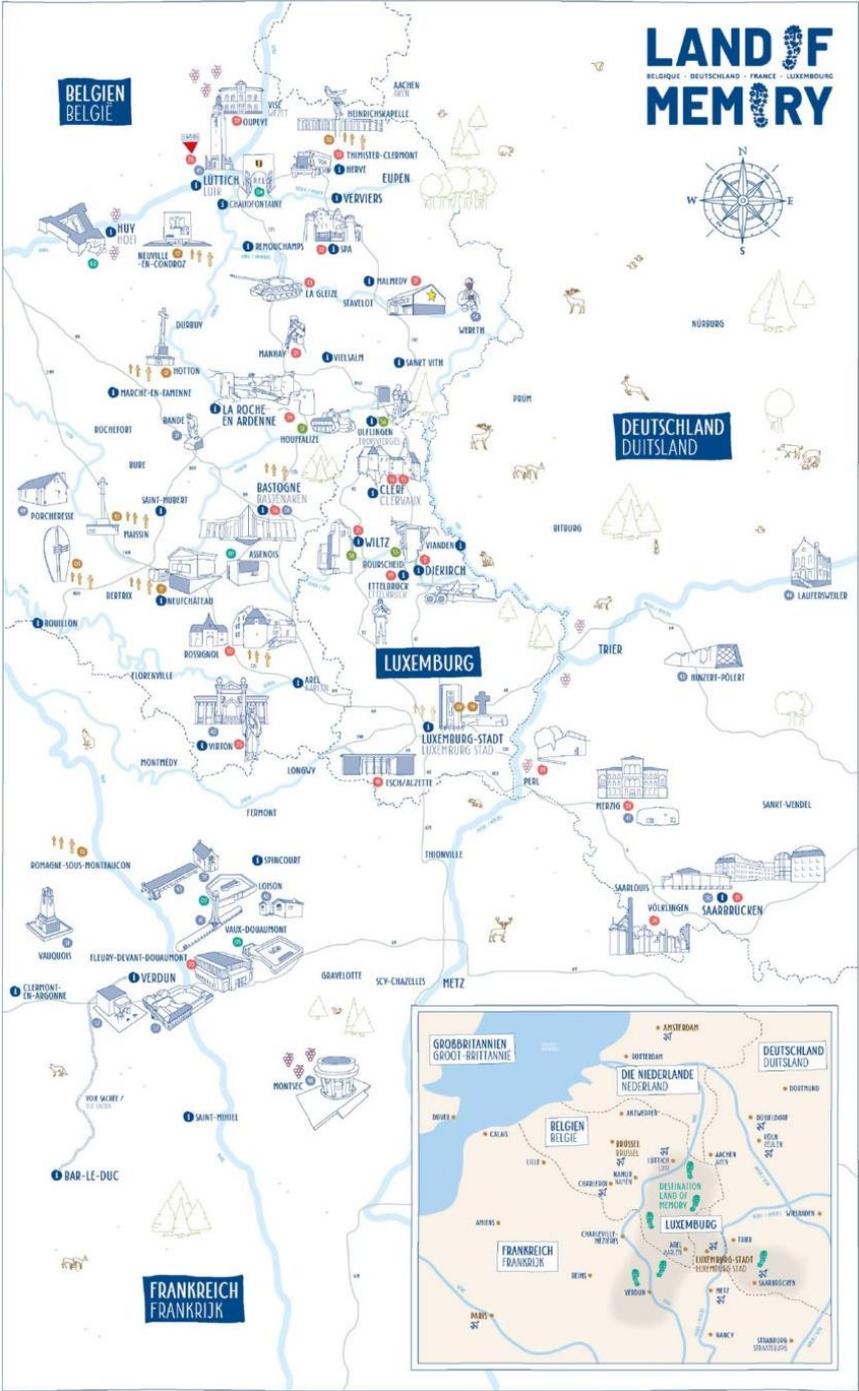




Figure 6 La première carte « Land of Memory » et focus sur certaines des illustrations

source : agence de graphisme La Graphisterie Générale, téléchargés le 23 mai 2022  
<https://www.graphisterie.lu/portfolio/land-of-memory/>

La localisation des sites est accompagnée d'un dessin de ceux-ci. D'autres dessins sont présents sur la carte : il s'agit de grappes de raisin, d'animaux (notamment des sangliers, des cerfs, des renards, des biches, des oiseaux ou encore des écureuils) et d'arbres (en majorité des sapins mais aussi des feuillus). Il est intéressant de noter que le motif de l'arbre est également présent sur le logo de la destination et occupe toute la partie haute dans l'empreinte. Les vidéos promotionnelles publiées par la Province de Liège mettent en avant des paysages forestiers, par exemple via la juxtaposition du logo de la destination sur une vue aérienne d'une forêt. Enfin le motif de l'arbre est repris sur la page Instagram de la destination, dans la rubrique « Présentation » du projet, pour illustrer « l'environnement naturel exceptionnel » évoqué en deuxième aménités majeures juste après les sites de mémoire.



Figures 7 Exemples de la place de la nature dans la promotion « Land of Memory »

Sources : logo extrait du site Internet du chef de projet Idelux Développement, publié le 10 août 2020

Capture d'écran d'une vidéo promotionnelle téléchargée le 03 juin 2022 <https://youtu.be/1f4p91ux6So>

Capture d'écran de la présentation de la destination réalisée en février 2022, téléchargée sur Instagram le 23 mai 2022

Cela met en avant d'une part une autre forme de continuité dans la Grande-Région au travers de ses paysages viticoles et forestiers. D'autre part, cela fait écho à d'autres formes de tourisme transnationales comme l'œnotourisme (par exemple la Route des vins de Moselle est en continuité avec la Route des Vins luxembourgeoise à l'ouest de la rivière et celle allemande à l'est) ou le tourisme de nature (Parc Naturel Régional des Ardennes entre la France et la Belgique par exemple). Cette carte produit donc un discours non seulement sur la destination mémorielle mais plus largement sur le territoire de la Grande-Région, présenté comme cohérent au travers de l'axe du tourisme de mémoire mais aussi d'autres axes comme les espaces naturels et la ruralité (via le caractère viticole et forestier) marqueur des paysages, des économies et des identités de ce territoire.

De plus, outre la valorisation touristique générale de la Grande Région, « Land of Memory » fonctionne également comme un outil de valorisation territorial. En effet, ce programme a accompagné le développement de certaines structures partenaires dont les missions ont été amenées à évoluer durant la temporalité du projet. Pierre Mertz du département de la Meuse et Cristel Rigolot de Meuse Attractivité expliquent : « On a démarré quelque part la réflexion quoi, en 2014-2015 et ça va être prolongé dans la réalisation jusque fin 2022 donc ça fait quand même 7-8 ans et c'est vrai que c'est énorme par rapport à une structure. [...] Notre anciennement Comité Départemental du Tourisme de la Meuse donc qui avait pour principale mission le développement touristique, l'observation etc, est maintenant une Agence d'Attractivité Territoriale ce qui fait que l'enjeu, il est autant d'attirer des touristes que d'attirer de nouveaux résidents et des entreprises à venir s'installer dans le département. Donc ça évolue quand même sensiblement au niveau des méthodes et de la stratégie donc voilà, ça change un petit peu mais ceci dit ça ne remet pas en cause l'engagement dans « Land of Memory », dans le projet. [...] [Il] fait aussi parti de l'attractivité du territoire ». En tant d'outil de valorisation certes du tourisme, « Land of Memory » est ainsi un outil de *branding* territorial pour l'ensemble de la Grande Région.

Le discours sur la destination, s'il repose en majorité sur le tourisme de mémoire, s'appuie également sur d'autres éléments et notamment sur le tourisme de nature. La présence de ces deux formes de pratiques touristiques sur les territoires de la Grande Région dès le XXème siècle est ainsi mise en perspective au sein des produits touristiques de « Land

of Memory », amenant alors l'accent sur une certaine forme de continuité des pratiques de tourisme. De ce fait, la valorisation touristique et territoriale de « Land of Memory » dépasse les thématiques mémorielles et s'étend sur un territoire plus vaste que celui de la destination de mémoire.

### 1.3 Une mise en réseau d'acteurs via une gouvernance transfrontalière

Cette valorisation de la narration de la destination « Land of Memory » et de la Grande Région a été permise par un discours commun entre tous les acteurs du projet. Sa présentation insiste par ailleurs sur sa dimension fédératrice : comment le programme Interreg fédère-t-il alors les acteurs d'une destination touristique à l'échelle transfrontalière ?

Analysons tout d'abord les partenaires du projet. La typologie présente sur le descriptif « Land of Memory » classe les acteurs selon qu'ils soient opérateurs partenaires ou opérateurs méthodologiques :

**Partenariat du projet**

Bénéficiaire chef de file : IDELUX

Opérateurs partenaires :

- Fédération Touristique du Luxembourg Belge (FTLB)
- IDELUX Projets publics / Secteur Bastogne (IPP)
- Commune de Tintigny
- Commune de Virton
- Fédération du Tourisme de la Province de Liège (FTPL)
- Conseil Départemental de la Meuse
- Comité Départemental du Tourisme de la Meuse (CDT Meuse)
- Communauté d'Agglomération du Grand Verdun
- Office de Tourisme du Grand Verdun (OT Verdun)
- Communauté de Communes de Damvillers-Spincourt
- Les Chierothains

**Objectif spécifique 4: Renforcer la valorisation culturelle et touristique du patrimoine**

**Axe prioritaire 2 : Assurer un développement respectueux de l'environnement et du cadre de vie**

Dernière actualisation le 30/11/2018

- Office Régional du Tourisme des Ardennes Luxembourgeoises (ORTAL)
- Parc naturel de la Haute-Sûre
- Ministerium für Bildung und Kultur des Saarlandes

Opérateurs méthodologiques :

- Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique (ATEB)
- Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val dunois
- Meurthe-et-Moselle Tourisme (MMT)
- Comité Départemental du Tourisme de Lorraine (CRT Lorraine)
- Fédération des Communautés de Communes du Pays de Verdun

Figure 8 Partenaires du projet

source : Document de présentation du projet, actualisé en novembre 2018, consulté en mai 2022  
[http://www.interreg-gr.eu/wp-content/uploads/2018/12/Land-of-Memory\\_FR\\_Description.pdf](http://www.interreg-gr.eu/wp-content/uploads/2018/12/Land-of-Memory_FR_Description.pdf)

Pierre Mertz, responsable du service des affaires européennes et contractualisation à la Direction des Territoires du département de la Meuse, précise : « Il y a deux types de partenaires : il y a les partenaires qui sont vraiment impliqués en tant qu'opérateurs et qui portent des projets, des budgets et des subventions européennes, et puis il y a d'autres partenaires qui sont juste là pour apporter des éléments techniques ou scientifiques et ils ne portent pas vraiment d'actions, ils n'ont pas de budget. » C'est cette première catégorie d'acteurs qui nous intéresse ici. Hormis le chef de file, l'entreprise IDELUX, il s'agit exclusivement d'acteurs publics du tourisme ainsi que de collectivités territoriales à plusieurs échelles (notamment communale et départementale). Parmi cette liste, les partenaires principaux, mentionnés sur le site Internet de la destination<sup>5</sup>, sont : la Fédération du Tourisme de la Province de Liège (FTPL), l'Association Touristique du Luxembourg Belge (ATLB), l'Office Régional du Tourisme Éislek anciennement l'ORT des Ardennes Luxembourgeoises (ORTAL), Meuse Attractivité, l'Office de Tourisme du Grand Verdun (OTGV) et le ministère de la Culture de la Sarre (Ministerium für Bildung und Kultur des Saarlandes).

Chaque territoire national de la Grande Région y est représenté : la Belgique via la FTPL et l'ATLB, le Luxembourg avec l'ORTAL, la France et notamment le département de la Meuse, et l'Allemagne via le Land de la Sarre. Cependant, ce dernier est le seul à ne pas être représenté par un acteur proprement touristique. Cela peut s'expliquer au travers d'une analyse plus générale sur la gestion mémorielle en Allemagne. Ainsi comme étudié précédemment, le phénomène de tourisme de mémoire naît en France durant la Première Guerre mondiale et se structure dans les années 2000 comme filière touristique et économique sous l'impulsion de l'Etat. En Allemagne en revanche cette association entre tourisme et mémoire est moins évidente : « Si la notion de tourisme de mémoire est désormais institutionnalisée en France, elle ne va pas de soi outre-Rhin, où l'idée de tourisme (associée aux loisirs) et celle de mémoire (associée à la culture, au deuil, à la pédagogie) sont bien dissociées » (Viltart, 2021). De plus, « l'expérience des deux régimes totalitaires au XXème siècle a conduit à un travail de mémoire décentralisé, dont le but est justement de limiter le pouvoir d'intervention de l'Etat en termes d'orientations » (Viltart, 2021), c'est pourquoi la gestion de la mémoire s'y fait à l'échelle des Länder. De ce fait, le

---

<sup>5</sup> <https://www.landofmemory.eu/partenaires/> consulté le 17 mai 2022

principal partenaire allemand n'est pas acteur du tourisme contrairement aux autres acteurs mais bien de la culture.

La mise en réseau de cette constellation d'acteurs s'est structurée autour de groupe de travail. Pour rappel, le développement de la destination « Land of Memory » a été rythmé par différentes actions :

- des productions cartographiques,
- un site Internet sous forme de story-telling,
- des circuits de groupes,
- une exposition itinérante intitulée « Our Common Heritage »,
- un jeu de société pour public scolaire,
- un plan de communication dit à 360 degrés.

Chaque action a fait l'objet d'un groupe de travail mixte, c'est-à-dire d'une part regroupant opérateurs partenaires et méthodologies et d'autre part regroupant des représentants de chaque territoire. Les partenaires principaux ont chacun pris en charge la gestion d'un groupe de travail, comme l'explique Pascal Ghislain de l'ATLB : « Il y a plusieurs actions et chaque territoire a pris en charge des actions et on avait des réunions très régulières, et donc c'était quand même un travail très intensif parce que pour pouvoir se mettre d'accord sur tout le contenu, même si ce sont des actions prises en charge par les uns et par les autres, il fallait tout de même se mettre d'accord sur ce qui allait être fait. ».

Du fait de la diversité des territoires concernés et de leurs différentes approches mémorielles, la mise en commun des contenus des différents produits touristiques a pu poser quelques réflexions. Par exemple, Cristel Rigolot et Pierre Mertz évoquent l'enjeu du choix des bornes chronologiques de l'exposition « Our Common Heritage », qui débute à la Belle Epoque et se termine sur la création de l'Union Européenne en mettant en exergue les deux Guerres mondiales. Ainsi « les Sarrois aussi n'ont pas bien compris non plus le projet. Parce que c'est vrai que la Première Guerre mondiale, c'est pas leur tasse de thé évidemment, ils ont perdu la guerre et donc ils le voient de façon différente dans leur histoire. Et pour eux [...] c'est vrai que leur truc c'était vraiment la Seconde Guerre mondiale, le nazisme et le génocide. » Ils expliquent cela car « [les Allemands] n'abordent pas l'histoire de la même façon qu'en France, en Belgique ou au Luxembourg, notamment l'histoire de la Première Guerre mondiale. Et du coup ils ne se retrouvaient pas totalement par rapport aux axes ». En

effet, « le souvenir allemand a été et est resté profondément marqué par le fait que l'héritage de la Grande Guerre était éminemment litigieux » (Krumeich, 2021) et « largement refoulé dans la mémoire des Allemands », ce qui a longtemps mené à « l'oubli relatif de la Première Guerre mondiale et l'omniprésence de la Seconde » (Georget, 2021). Edith Leiner de l'Office Régional du Tourisme Éislek précise : « Je pense qu'on a réussi quand même à trouver un équilibre, que chaque pays est bien représenté ». De ce fait, si Cristel Rigolot conclut que « la mémoire a été l'approche la plus évidente » lors des réflexions sur une destination touristique en Grande Région, cet exemple illustre comment la différence de mises en mémoire a nécessité des compromis de la part des acteurs afin de pouvoir promouvoir une destination cohérente.

La coordination de ces groupes de travail s'est faite par le chef de file. Les partenaires meusiens expliquent : « Il y a une coordination générale par le chef de file IDELUX [...] qui a porté le projet qui reçoit la subvention globale et qui le redistribue après aux différents partenaires. [...] Il y a ce qu'on appelle un comité d'accompagnement une fois par an, c'est un bilan de ce qui a été fait et des perspectives pour l'année qui arrive. On a un point annuel et formel. Et puis après chaque chef de chaque action, pareil, assure sa coordination avec les partenaires. » Le projet étant régit dans le cadre d'un programme INTERREG, il s'agit d'un mode de gouvernance particulier adapté à l'échelle du programme.

Le concept de gouvernance transfrontalière, définit comme « l'ensemble des mécanismes destinés à prendre en charge des problématiques publiques à la frontière » (Moullé, 2017) s'ancre ainsi dans ce processus de coopération et se pense à une nouvelle échelle en prenant en compte des dynamiques communes mais des acteurs et des développements parfois différents de part et d'autre des frontières. En ce sens, ce mode de gouvernance est également multiniveaux, car il « met en évidence la superposition verticale des processus de gouvernance aux niveaux supranationales, nationales, régionales ou locales. » (Moullé, 2017). Même si les études sur les destinations transfrontalières se concentrent essentiellement sur les cas où la gestion transfrontalière a échoué (Blasco, Guia, et Prats, 2014), plusieurs facteurs sont systématiquement mentionnés comme favorisant l'émergence d'une gouvernance transfrontalière (Stoffelen, 2018 ; Kozak et Buhalisb, 2019).

La gouvernance transfrontalière pour « Land of Memory » semble s'ancre dans ces critères d'analyse. Premièrement la qualité des relations, qu'elles soient diplomatiques,

commerciales, économiques, entre les pays concernés apparaît comme un élément central. Sur ce point, certains partenaires étaient déjà en contact avant la mise en réseau pour le projet, à l'image de l'Association du Tourisme du Luxembourg Belge qui « avait des relations transfrontalières déjà avec la France et le Grand-Duché du Luxembourg notamment dans le cadre de l'Ardenne transfrontalière [...] Mais moins avec la Meuse. Et moins l'Allemagne ». Céline Lichterte de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège développe : « Il y a des connexions qui se sont faites via d'autres projets et qui, du fait qu'ils avaient déjà travaillé ensemble de façon antérieure, ça facilite bien évidemment les contacts, les rapports et la vision des choses : on sait déjà comment les gens se sont positionnés, on sait ce qui intéresse plus un territoire qu'un autre, et d'office ça a facilité les choses ». Cela a donc consolidé des relations existantes et a permis le développement de nouveaux liens : « Ça a soudé beaucoup les gens puisque c'est vrai qu'il y a vraiment un groupe de travail transfrontalier qui est très fort et ils s'entendent bien, ça devient presque amical » explique Pierre Mertz du département de la Meuse.

De plus, cette mise en réseau a permis un partage de compétences, comme le souligne Pascale Ghislain de l'ATLB : « On se complète bien aussi entre partenaires avec des compétences différentes », ce qui est illustré par Pierre Mertz de la Meuse : « Je suis toujours assez admiratif devant les partenaires Belges qui sont très dans l'innovation et la nouveauté, c'est vrai qu'on aurait jamais eu l'idée éventuellement de faire cette exposition avec l'espace immersif, cette conception-là. Le jeu de société ça a été pareil, une idée des partenaires Belges [...] Donc c'est vrai qu'il y a eu une confrontation des cultures et des orientations des uns et des autres qui fait que ça nous amène sur des projets qu'on n'aurait pas pensé seul ».

Ensuite des similitudes culturelles, économiques, organisationnelles, institutionnelles de part et d'autre de la frontière favorisent la gestion commune d'une destination. Ces axes sont, d'une manière générale, déjà bien ancrés en Grande Région.

L'accessibilité est également un point majeur, qu'il s'agisse du réseau de transport, d'axes de communication ou encore des conditions formelles d'entrée sur un territoire comme les visas ou le passage d'une douane par exemple. L'espace Schengen auquel adhère chacun des pays partenaires facilite ainsi ce dernier point. Cette thématique de l'accessibilité est d'ailleurs valorisée au sein des produits touristiques, comme par exemple au travers de l'exposition « Our Common Heritage », composée d'une vidéo immersive et de panneaux de

médiation. La vidéo se conclut alors sur un ensemble de dates et d'évènements marquants pour la construction européenne, dont la création de l'espace Schengen qui régit la libre circulation au sein des pays membres. De plus, une seconde carte touristique de « Land of Memory » a été réalisée et seuls y figurent les sites mémoriels concernés par le programme et les axes routiers. Cela met en exergue la continuité dans ce maillage.

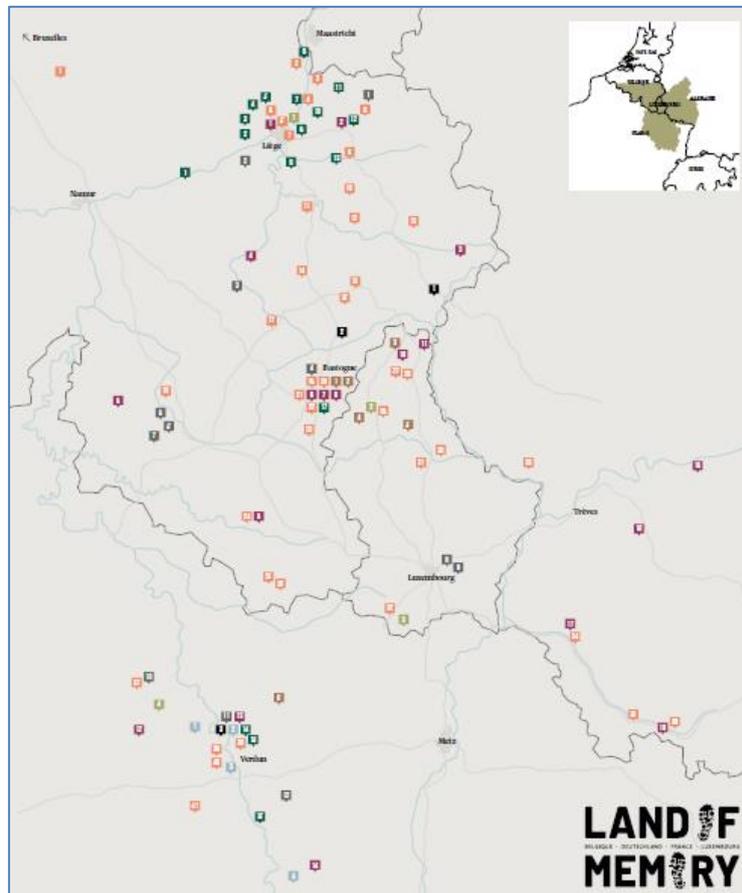


Figure 9 Extrait de la seconde carte « Land of Memory »

source : site Internet Land of Memory <https://www.landofmemory.eu/carte/> consulté le 20 mai 2022

Enfin du point de vue des acteurs institutionnels et du tourisme, il est important que l'échelle transfrontalière leur apparaisse pertinente et qu'ils partagent une volonté de création d'une image univoque et commune pour l'ensemble de la destination. La cohérence de la destination, mise en exergue dans la narration touristique, semble bien acquise chez les acteurs de l'offre. Pascale Ghislain conclut ainsi que « le positionnement Grande Région en tourisme de mémoire est vraiment très favorable. [...] C'est la région qu'il fallait ! ».

La notion de gouvernance s'adapte donc à l'émergence de nouvelles échelles perçues comme pertinentes. L'Union Europe devient alors un acteur important permettant de fournir des instruments de gouvernance, à l'image des INTERREG. Ainsi la mise en réseaux de l'ensemble des acteurs du tourisme de mémoire à cette échelle régionale a pu se faire par l'application de cette gouvernance multiniveau et transfrontalière.

## **Chapitre 2 : Mise en réseau des pôles mémoriels et réorganisation territoriale en Grande Région**

La structuration du tourisme de mémoire à cette échelle transfrontalière a des impacts sur l'organisation du territoire de la destination, voire de la Grande Région, et sur les dynamiques qui la traversent. Il est question dans ce chapitre d'analyser la délimitation spatiale de la destination transfrontalière au sein de la région, puis de voir la manière dont le tourisme permet l'émergence de nouveaux pôles sur ce territoire et enfin de commenter la mise en réseau de ces pôles mémoriels à différentes échelles.

### ***2.1 Une destination transfrontalière***

La valorisation du tourisme mémoriel au travers « Land of Memory » concerne également une valorisation territoriale plus générale de l'ensemble de la Grande Région. S'il semble donc que la frontière entre la destination et la Grande Région se brouille dans la narration touristique, qu'en est-il sur le plan spatial ?

Analysons alors les deux productions cartographiques réalisées dans le cadre du programme. La carte la plus récente de « Land of Memory » présente ainsi dans son coin supérieur droit un encadré dans lequel figure le haut de la France, le Luxembourg, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse et l'ouest de l'Allemagne. Cet encart permet de replacer le territoire concerné à l'échelle du nord-ouest du continent européen. Ce territoire mis en avant par un aplat de couleur est alors celui de l'ensemble de la Grande Région. Sur la carte en elle-même, seules apparaissent les frontières nationales.

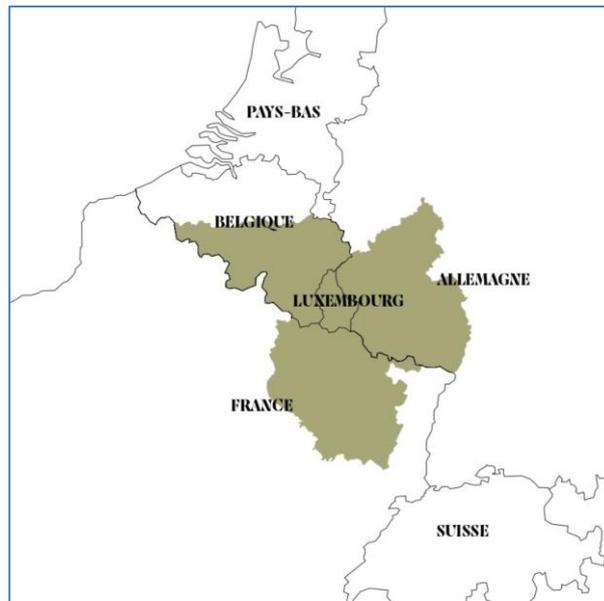


Figure 10 Extrait de la carte Land of Memory

source : site Internet Land of Memory <https://www.landofmemory.eu/carte/> consulté le 25 mai 2022

De plus, la même carte de la Grande Région se trouve sur la page d'accueil de la destination.

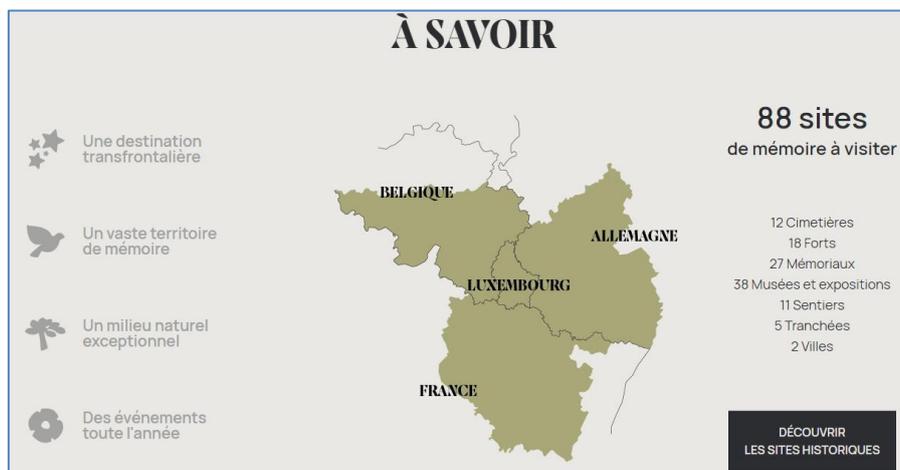


Figure 11 Carte sur la page d'accueil du site internet de Land of Memory

source : site Internet de la destination <https://www.landofmemory.eu/> consulté le 25 mai 2022

Ainsi rien ne délimite clairement la destination « Land of Memory » qui semble se confondre avec l'entière de la Grande Région.

Sur une première version de la cartographie touristique, disponible notamment sous format de dépliant à l'exposition itinérante et dans les autres sites touristiques et mémoriels des villes concernées, la représentation de la destination diffère quelque peu. En effet,

l'encart dans la partie inférieure droite de cette carte tente de définir le territoire de la destination.



Figure 12 Extraits de la carte dépliant Land of Memory

source : agence de graphisme La Graphisterie Générale, téléchargé le 23 mai 2022  
<https://www.graphisterie.lu/portfolio/land-of-memory/>

Notons tout d'abord que le tracé des frontières nationales, s'il est également présent sur cette carte, est en pointillé là où il est en trait plein sur la carte précédente. Cela illustre les différentes approches de la Grande Région : d'une part la valorisation des territoires divers qui la composent mais d'autre part la volonté de mettre en avant un territoire commun. Cela fait ainsi écho à l'emploi tant du pluriel que du singulier dans le texte de présentation de la destination<sup>6</sup> : « nos territoire » représentés via les traits pleins, marquant une délimitation claire entre chaque, et « notre territoire » exprimé par la perméabilité des pointillés).

Ensuite, la Grande Région n'y est pas directement représentée. Les pays qui la composent sont mentionnés mais pas les régions exactes. A contrario, sur la carte précédente, l'entièreté du territoire national belge est par exemple présente mais la région wallonne intégrée à la Grande Région ressort distinctement au travers de l'aplatissement de couleur, ce qui n'est pas le cas sur cette carte-ci. En revanche, ce qui ressort est bien la destination « Land of Memory ». Elle est représentée par un aplatissement de couleur dont les limites restent floues. Si elle semble se situer en triangle entre Liège, Verdun et Sarrebruck, les frontières de la destination ne sont pas clairement délimitées.

<sup>6</sup> Présentation du projet Land of Memory, site internet du chef de projet Idelux Développement, publiée le 20 août 2020, consultée le 11 mai 2022  
<https://blog.investinluxembourg.be/land-of-memory-valoriser-le-tourisme-de-m%C3%A9moire>

La carte en elle-même est structurée du nord au sud, la plupart des sites se trouvent en effet plus précisément dans le sillon entre Visé au nord et Verdun au sud. La localisation de ces sites est accompagnée d'un dessin de ceux-ci qui captent dans un premier temps l'attention du lecteur, au contraire des frontières en pointillés qui n'apparaissent que dans un second temps de la lecture. Le territoire de la destination apparaît alors certes continue entre les différents pays mais également très ponctuel, en archipel autour de ces sites.

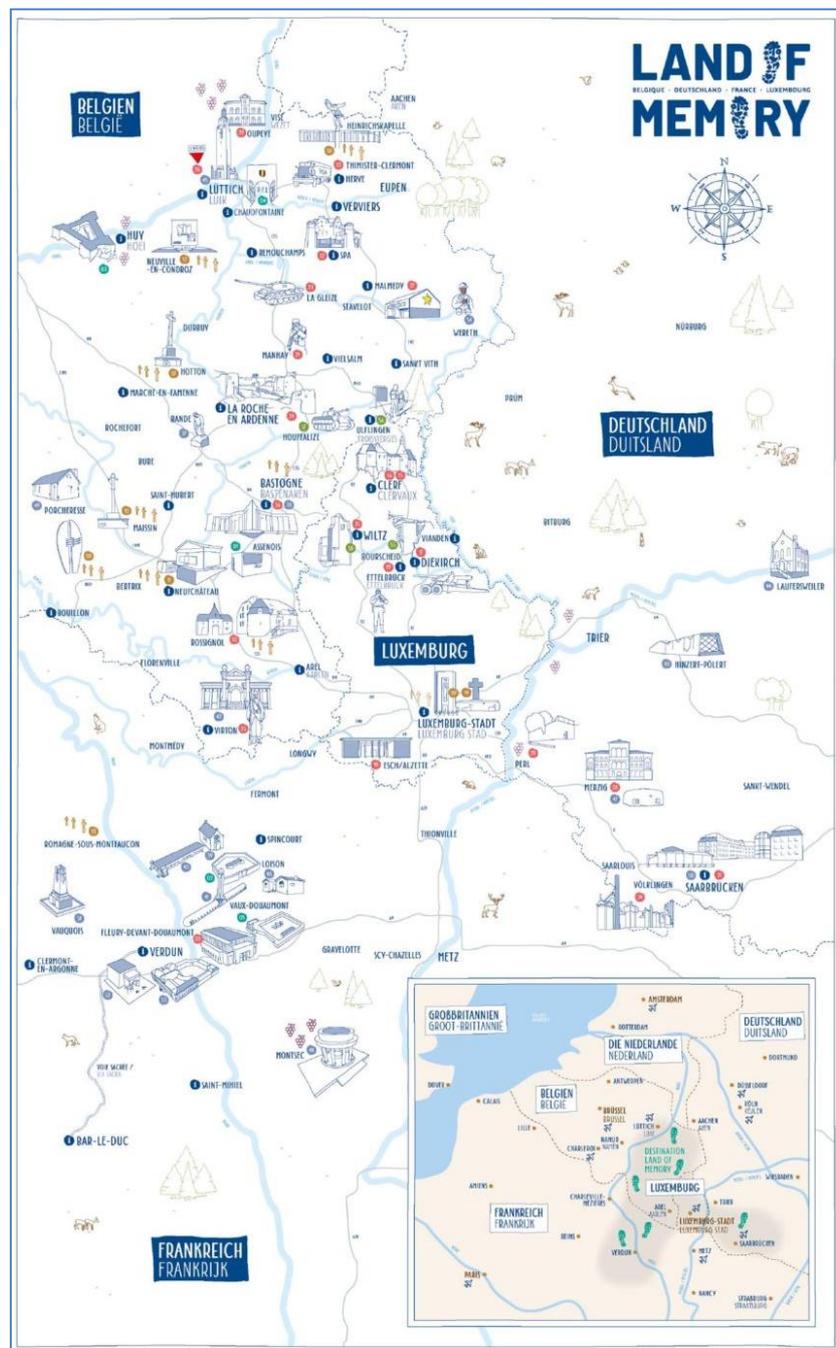


Figure 13 Première carte « Land of Memory »

source: agence de graphisme La Graphisterie Générale, téléchargée le 23 mai 2022  
<https://www.graphisterie.lu/portfolio/land-of-memory/>

Il ressort donc que la question de la délimitation de la destination touristique ne soit pas si évidente pour les acteurs qui en font la promotion. Alors qu'elle est parfois identifiée comme l'ensemble de la Grande Région, les sites de mémoire concernés se situent plus précisément sur un axe entre Liège et Verdun. Les cartographies touristiques témoignent donc des différentes approches d'une destination transfrontalière.

## *2.2 La valorisation de nouveaux pôles en Grande Région*

L'échelle du nord-ouest de l'Europe permet ainsi de questionner la délimitation et l'ancrage spatial de « Land of Memory » au sein de la Grande Région. Intéressons-nous alors à une approche spatiale à l'échelle de cette région transfrontalière : dans quelle mesure la destination de tourisme de mémoire y fait-elle émerger de nouvelles centralités ?

Cette région est ainsi traversée par des dynamiques notamment économiques, démographiques, de transports et mobilités. Il s'agit des trois axes mis en avant sur le site Internet de la Grande Région<sup>7</sup>. Ces dynamiques sont influées par des centralités : le nord de la Wallonie de Charleroi à Liège, l'est de la Rhénanie-Palatinat ainsi que la continuité entre le sud du Luxembourg et le sillon lorrain. Ces trois espaces concentrent donc les emplois, la population notamment urbaine et sont des hubs en terme de transport. Par ailleurs, il n'existe quasiment pas de solution de continuité dans le maillage des transports, autoroutiers comme ferroviaires, ce qui favorise les navettes journalières et le développement du travail transfrontalier. En 2019 la région comptait près de 250 000 travailleurs transfrontaliers, dont 197 000 vers le Luxembourg et notamment sa capitale, ce qui en fait ainsi un des pôles économiques les plus importants de la Grande Région.

---

<sup>7</sup> <https://granderegion.net/En-bref/Chiffres-cles>

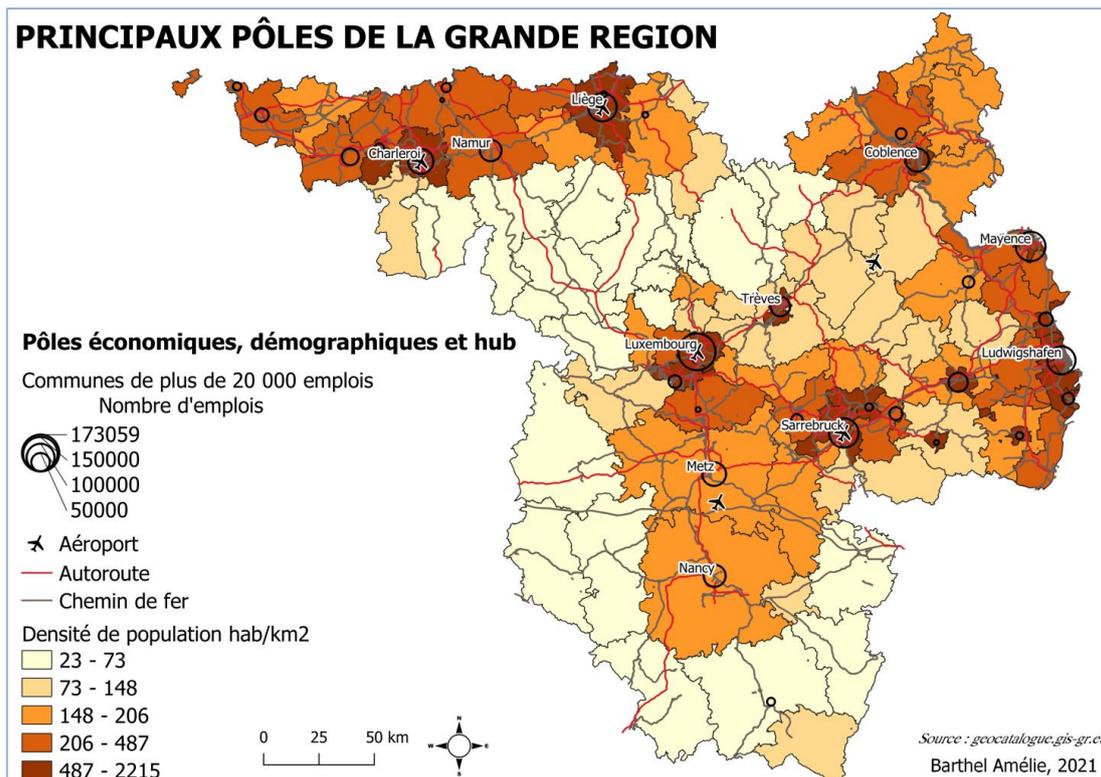


Figure 14 Carte des pôles de la Grande Région

Il apparaît alors intéressant de comparer cette cartographie des pôles de la Grande Région avec celles du projet « Land of Memory ».

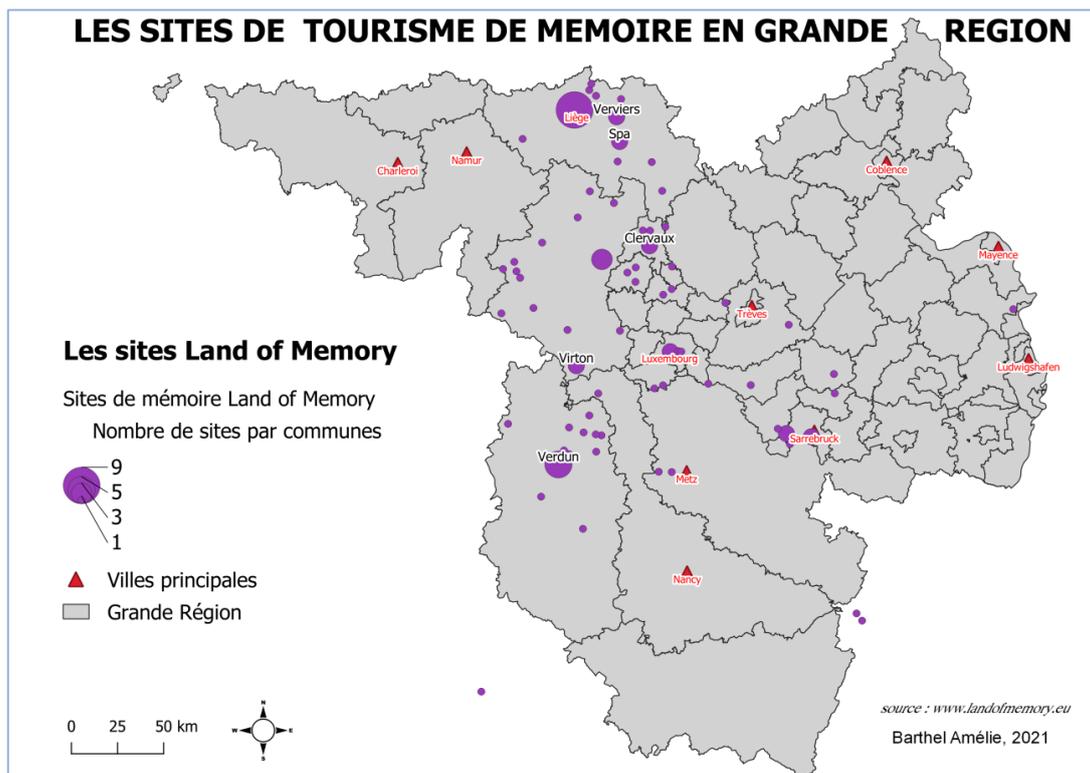


Figure 15 Carte des sites de tourisme de mémoire via « Land of Memory »

Notons d'une part que les sites de tourisme de mémoire sont situés pour la majorité dans un sillon allant de Liège à Verdun en passant par le Luxembourg. Cela correspond ainsi au territoire identifié sur une des cartes « Land of Memory ». La répartition des sites est alors assez éparse au cœur de la Grande Région. D'autre part, la concentration des sites se fait notamment autour de trois pôles : Verdun et la Meuse, le nord du Luxembourg autour de Clervaux ainsi que l'est de la Wallonie autour de Bastogne et enfin la région de Liège. En effet, ces espaces comptent le plus de communes ayant plus de trois sites de mémoire concernés par le projet « Land of Memory », tandis que d'autres espaces comme le sud du Luxembourg ou la Sarre comprennent une répartition plus dispersée des sites. Enfin certains espaces ne comptent pas de sites de mémoire, à l'image de la majorité de la Rhénanie-Palatinat ou de l'ouest de la Wallonie. Alors qu'il s'agit pourtant de territoires dynamiques sur le plan démographique ou économique, ils deviennent des marges en termes de tourisme de mémoire.

Ces centralités ressortent d'autant plus en analysant plus précisément les produits touristiques « Land of Memory », comme les circuits de groupe et l'exposition itinérante. Ces produits ont été choisis parmi l'ensemble de ceux du projet car ils sillonnent concrètement la Grande Région et permettent ainsi d'en faire ressortir les dynamiques touristiques.

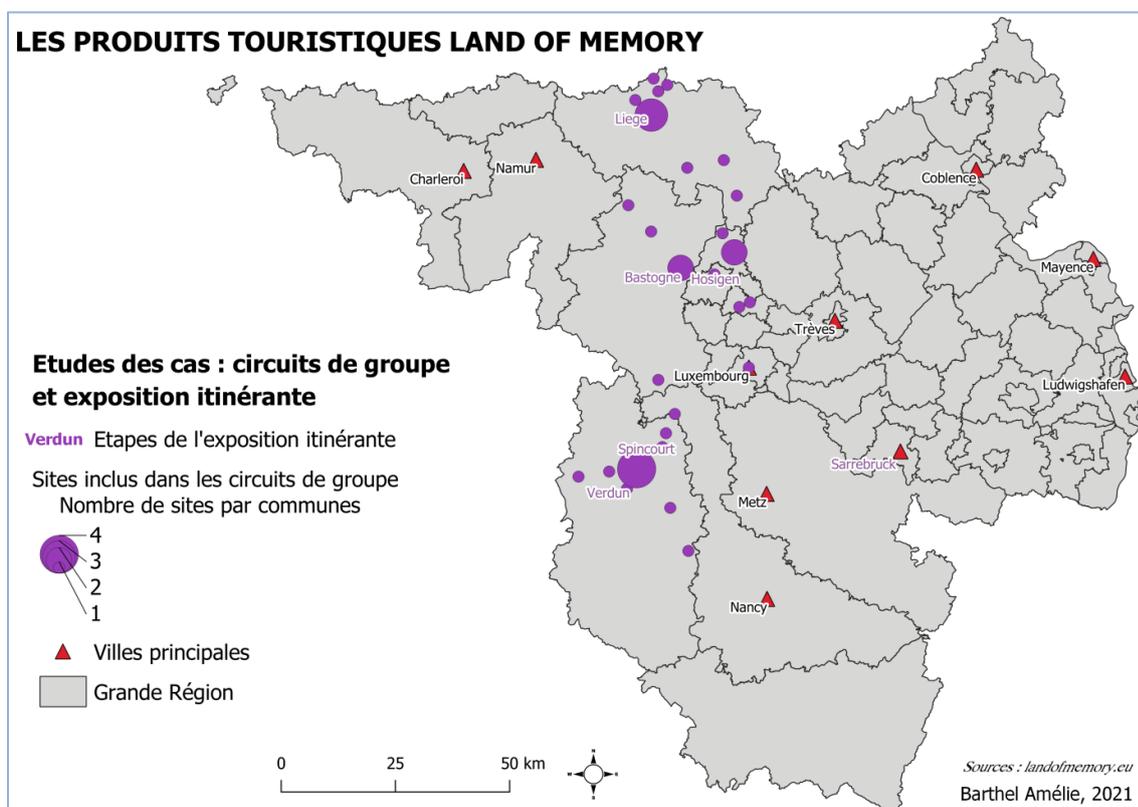


Figure 16 Carte des études de cas de produits Land of Memory

Les villes concernées par l'exposition itinérante se situent majoritairement au sein des trois pôles identifiés : Verdun et Spincourt, Bastogne et Hosigen, Liège. Est également concernée la ville de Sarrebruck mais notons que la Sarre est assez peu intégrée aux circuits de groupe par exemple.

Si nous prenons donc en compte pour définir comme pôle de tourisme de mémoire le nombre de sites mémoriels et leur intégration aux produits touristiques, il en ressort certaines polarités. La région de Liège est également un pôle traditionnel (en tant que centre économique et démographique par exemple) de la Grande Région. En revanche, les polarités autour du nord de la frontière belge et luxembourgeoise ainsi qu'autour de Verdun semblent au contraire émerger grâce au tourisme de mémoire. En effet, ces espaces sont peu densément peuplés (entre 23 et 73 hab/km<sup>2</sup>) et se situent à l'écart des grands flux de transport. De ce fait, le tourisme de mémoire amène de nouvelles centralités en Grande Région, notamment autour de la Meuse (Verdun), de l'est de la Wallonie (Bastogne) et du nord du Luxembourg (Clervaux). Cette polarisation peut s'expliquer par la localisation des zones de front et des batailles, notamment celle de Verdun durant la Première Guerre mondiale et celle des Ardennes durant la Seconde, et ainsi la localisation des sites de mémoire in situ. Cela rejoint par ailleurs l'argument de la narration touristique qui valorise tant les sites de mémoire que les paysages naturels qui les entourent. Ces espaces peu denses, principalement ruraux et forestiers sont ainsi valorisés pour ces aménités, mises en lien avec le tourisme de mémoire.

A l'échelle de la Grande Région, la destination Land of Memory permet l'émergence de trois polarités : la région de Liège, la frontière nord belgo-luxembourgeoise et la région de Verdun. En ce qu'elle valorise des espaces en partie peu inclus dans les dynamiques traditionnelles de la région, ces deux derniers pôles s'imposent véritablement comme tels via le tourisme de mémoire.

### *2.3 Une répartition des flux touristiques selon des dynamiques centres-périphéries*

Des centralités de tourisme de mémoire émergent donc en Grande Région et polarisent un ensemble de sites mémoriels. Comment est-il alors question d'organiser les flux touristiques autour de ces pôles ?

La destination Land of Memory concerne près d'une centaine de sites répartis entre les quatre pays de la Grande Région. Cependant, « les espaces mémoriels ne sont pas homogènes et apparaissent hiérarchisés et structurés [...] en sites majeurs et espaces plus périphériques. » (Jacquot, Chareyron et Cousin, 2018). Verdun, Bastogne et Liège apparaissent comme les sites majeurs de la destination. Il est alors question de s'appuyer sur ces pôles afin de structurer le tourisme de mémoire et de gérer les flux.

Pour ce faire, les acteurs de la destination entendent d'une part dynamiser les relations entre ces pôles. Comme l'explique Pascale Ghislain de l'Association Touristique du Luxembourg Belge : « Il y a vraiment deux gros phares on va dire, c'est Bastogne pour la Seconde Guerre mondiale et puis c'était Verdun pour la Première Guerre mondiale ». Cristel Rigolot de Meuse Attractivité développe au travers de l'exemple de l'exposition itinérante : « Le fil rouge c'est quand même Verdun – Bastogne, effectivement le site Première Guerre mondiale vers le site Deuxième Guerre mondiale, un public plutôt germanophone sur Verdun, plutôt anglophone ou Américain sur Bastogne, donc l'idée c'était vraiment de pouvoir se renvoyer le tourisme et de pouvoir faire un lien entre les deux ». Il apparaît donc que les partenaires aient conscience de ces polarités et cherchent ainsi à mettre en avant leurs complémentarités, tant en terme d'offres qu'en terme de publics.

D'autre part, la mise en réseau du tourisme de mémoire, si elle s'appuie donc grandement sur ces centralités, passe aussi par une répartition des flux : « La bonne idée c'est de mettre les sites phares qui vont pouvoir grâce à leur lumière si vous voulez, leur notoriété, vont pouvoir aider les autres à se faire connaître aussi. Par exemple Verdun et Bastogne et bah ça va amener du monde aussi à Spincourt, à Latour chez nous, voilà des sites vont pouvoir profiter de la notoriété des grands et tout ça étant lié dans nos actions, valorisé dans nos actions. » (Pascale Ghislain de l'ATLB). De ce fait, il y a une volonté de la part des acteurs de la destination de structurer le tourisme de mémoire dans une dynamique de centres-périphéries entre les sites majeurs et secondaires.

Cette analyse peut se faire également à l'échelle plus locale. Prenons l'étude de cas de la ville de Verdun. Deux discours mémoriels se sont constitués à Verdun dès le courant de la Première Guerre mondiale : « La première, celle de l'Arrière, s'impose comme une mémoire de la nation toute entière, structurée par la presse, les élites publiques, les notables locaux et les conversations quotidiennes ; c'est une mémoire victorieuse et patriotique. La seconde est celle des combattants qui « ont fait Verdun ». Elle est plus

étroite, plus dense, plus forte, plus chargée d'émotions, d'angoisses et de deuil. Elle est aussi moins grandiloquente et moins cocardière » (Barcellini, 1996). Ces deux mémoires sont spatialement ancrés : la première dans le centre urbain (autour de l'hôtel de ville, du Monument de la Victoire et du Faubourg-Pavé), la seconde sur les champs de bataille ou Zone rouge (autour de Douaumont et de Fleury-devant-Douaumont et notamment l'ossuaire). Alors que Barcellini étudie l'évolution des rapports de force entre la mémoire des élus et celle des combattants au fil du XX<sup>ème</sup> siècle, il est possible d'analyser son étude sous un angle spatial : l'évolution des rapports de force modifie la relation centres-périphérie entre les sites mémoriels en centre-ville et sur les champs de bataille, les deux zones devenant tour à tour le centre mémoriel de Verdun. Il identifie plusieurs dates de bascule. La mémoire qui s'impose est tout d'abord celle qu'il nomme nationale, autour du centre-ville et particulièrement du Monument à la Victoire. Puis les années 1930 et la construction sur la zone des champs de bataille d'un monument au meusien André Maginot en 1935 « officialise de manière silencieuse le basculement en faveur de la mémoire combattante et de la Zone rouge ». Sont également mentionnés les visites démocratisées des champs de bataille et le développement des pratiques de pèlerinage comme facteurs de ce basculement mémoriel et spatial. Depuis les années 1960, « la zone mémorielle du champ de bataille » s'impose « comme zone centrale de la vie commémorative » (Barcellini, 1996) et devient le principal lieu de tourisme de mémoire, tandis que la mémoire nationale s'adapte autour du concept de Capitale de la paix via par exemple la Médaille de la paix signée par De Gaulle à la mairie ou plus tard l'inauguration du Centre Mondial de la Paix situé également en centre-ville.

Les champs de bataille restent aujourd'hui le cœur du tourisme de mémoire à Verdun. Dans ce contexte, notons que l'exposition itinérante « Our Common Heritage » a été installée non pas sur les champs de bataille mais en centre-ville.



Figure 17 L'exposition « Our Common Heritage » à Verdun, au premier plan des panneaux touristiques



Figure 18 Panneau l'exposition « Our Common Heritage », en arrière-plan le Monument à la Victoire

source : photos personnelles, 9 septembre 2021



Figure 19 L'exposition Our Common Heritage sur le quai de Londres, en arrière-plan des terrasses de cafés

source : photo personnelle, 12 août 2021

L'exposition est ainsi située à la croisée entre les pratiques touristiques, mémorielles et de loisirs présentes en centre-ville de Verdun. Les panneaux d'indication présents sur la figure 17 mettent en avant des sites de tourisme et de loisir : office de tourisme, parc, cathédrale, musée de la Prinerie, théâtre et plus spécifiquement sur le tourisme de mémoire le Centre mondial de la Paix ainsi que la Citadelle souterraine. Le Monument à la Victoire, lieu central de la mémoire à Verdun, se situe également à quelques pas. Enfin l'exposition est installée

sur le quai de Londres, un espace apprécié tant par les visiteurs que les habitants pour ses terrasses et sa promenade en bord de Meuse. Ce choix d'emplacement semble d'une part s'ancrer dans la dynamique de mémoire pacificatrice et réconciliatrice associée au centre-ville de Verdun (Barcellini, 1996), voire une dynamique européenne ancrée au quai de Londres, illustrée par exemple par les drapeaux des pays européens qui bordent la promenade. D'autre part, ce choix a été motivé en lien avec le public cible de l'exposition, comme l'explique Pierre Mertz du département de la Meuse : « On a installé l'expo ici sur cette zone de passage, c'est vraiment qu'en fait on veut pas cibler celui qui est déjà intéressé sur le tourisme de mémoire mais vraiment essayer de capter celui qui fait son footing, son jogging le matin, le gamin qui va aller à l'école il passe devant il est intrigué il revient avec ses parents, enfin c'est vraiment des gens qui ne sont pas vraiment acquis à aller voir un site de mémoire parce que c'est pas leur truc, qui sont intéressés parce qu'il y a une photo qui les touche, il y a un son, une chanson qui entendent qui leur donne envie de venir [...] Ça permet de capter des publics qui sont un peu éloignés de la culture, du tourisme, de la mémoire, de l'histoire. [...] Au départ on pensait le mettre sur le champ de bataille mais à quoi ça sert de le mettre sur le champ de bataille puisque les gens ils y vont puisqu'ils sont intéressés. » Il y a ainsi une volonté d'élargissement du public qui se traduit spatialement par l'ancrage d'un produit « Land of Memory » dans le cœur de ville de Verdun, en périphérie du centre de tourisme de mémoire que sont les champs de bataille.

Le tourisme de mémoire est donc organisé via « Land of Memory » selon une dynamique de centre-périphérie. A l'échelle de la destination, il est question de générer des flux entre les pôles mémoriels, et notamment Verdun et Bastogne, en s'appuyant sur leurs complémentarités. Il est aussi question de générer des flux depuis ces centralités vers des pôles secondaires via les produits touristiques comme l'exposition itinérante ou les circuits de groupe. « Land of Memory » n'est donc pas la simple juxtaposition des destinations de tourisme de mémoire existantes, il s'agit bien de générer des échanges entre elles dans le but de former une destination à plus grande échelle. Enfin cette analyse peut également se faire à l'échelle urbaine, où le choix de l'emplacement de l'exposition permet d'organiser et de structurer les flux de tourisme.

Il est ainsi possible de traiter de l'approche réticulaire de différentes manières pour analyser le projet « Land of Memory ». Tout d'abord, l'outil qu'est le programme INTERREG permet une mise en réseau des acteurs du tourisme en Grande Région afin de mettre en place une cohérence dans la narration de la destination. Cette narration repose certes sur une cohérence historique qu'il est question de traduire dans le champ touristique, mais aussi sur une cohérence paysagère à travers une approche de tourisme de nature. Ensuite, la mise en réseau en Grande Région concerne également les territoires. En ce sens, elle fait émerger des pôles spécifiques au tourisme de mémoire : la région de Liège, la frontière nord belgo-luxembourgeoise et la région de Verdun. Il est question de mettre en réseau ces pôles entre eux, mais aussi de créer des relations avec des sites aux alentours dans une approche réticulaire organisée entre centres et périphéries.

### **Troisième partie : Une destination mémorielle où les frontières deviennent l'objet d'attractivité touristique**

Les mises en réseaux, qu'il s'agisse des acteurs comme des pôles de tourisme de mémoire, se font donc à l'échelle de la destination et ne tiennent pas rigueur des frontières étatiques, ou précisément cherchent à les transcender pour former une cohérence en Grande Région. Pourtant, c'est bien au travers de la mise en tourisme des lignes de front de la Première Guerre mondiale qu'est naît le tourisme de mémoire. Cette partie s'intéresse alors aux rôles des frontières, qu'elles soient actuelles ou historiques, dans le processus d'inclusion de la mémoire dans le champ touristique et ses évolutions entre le XX<sup>ème</sup> et le XXI<sup>ème</sup> siècle. Pour se faire, un troisième chapitre porte sur l'étude des sites de mémoire, en tant que marqueurs de frontières, et l'évolution de leur intégration touristique. Le quatrième chapitre de cette étude se focalise sur une pratique du tourisme de mémoire, l'itinérance, et sur la place des frontières dans la valorisation de cette pratique.

#### **Chapitre 3 : Des marges frontières au tourisme de mémoire**

Une particularité des destinations transfrontalières est que « la frontière elle-même devient attractive pour les touristes » (Blasco, Guia et Prats, 2014). Il est alors question de

voir comment cela s'applique à la destination « Land of Memory » au travers de l'étude de la mise en tourisme des marges frontières et militaires : d'une part via la valorisation touristique des traces de conflits et de frontière, et d'autre part via la mise en avant des narrations sur les reconfigurations territoriales et les frontières au sein des produits touristiques.

### *3.1 La mise en tourisme des lignes de front*

Si les terres de conflits font l'objet de visites dès le courant de la Première Guerre mondiale, cela marque un changement de regard sur ces espaces qui deviennent alors indissociables de la présence de la guerre. Le conflit a bouleversé l'utilisation traditionnelle du lieu et ses perceptions. En ce sens, il s'agit d'un phénomène que Knafou analyse comme « le détournement de l'utilisation traditionnelle du territoire dont, en même temps, la signification change », c'est-à-dire le pouvoir subversif du tourisme (Knafou, 1991). Ainsi dans quelle mesure les marqueurs des différents types de frontières sont-ils soumis au même changement de fonction et de regard afin d'en faire des objets touristiques ?

Les marqueurs spatiaux de la guerre sont mis en tourisme dès le XXème siècle. En ce qu'ils sont les traces d'un conflit où l'emprise spatiale est importante, par exemple via les tranchées, lignes de fronts ou *no man's land*, ils sont également les marqueurs spatiaux d'une forme inédite de frontière. Cette mise en tourisme est documentée notamment au travers des guides touristiques comme les *Guides Illustrés Michelin des Champs de Bataille*. Le titre de la série de guide est déjà évocateur de l'intérêt touristique : l'attraction porte bien sur la qualification de « champ de bataille » et non sur toutes autres aménités ou activités touristiques que peuvent offrir les territoires, au contraire des guides Michelin traditionnels qui proposent par exemple des recommandations d'hôtels et restaurants.

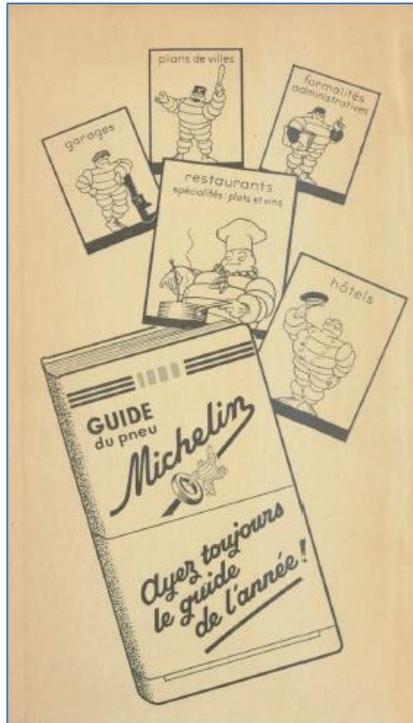


Figure 20 Publicité pour les Guides du pneu Michelin dans le Guide Illustré des Champs de Bataille Verdun-Argonne de 1936

source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque Nationale de France, téléchargé en octobre 2021

Les guides Michelin s'adaptent alors à une nouvelle forme de tourisme et proposent des itinéraires sur les lieux des conflits avec une approche mêlant explications touristiques (« Un Guide ») et historiques (« Une Histoire »).

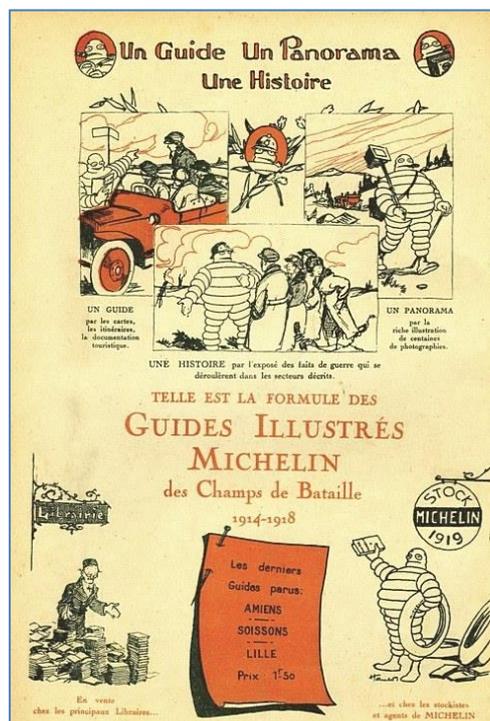


Figure 21 Publicité de 1919 pour les *Guides Illustrés des Champs de Bataille*, proposant un guide, un panorama et une histoire

source : <http://bibimage.blogspot.com/2011/11/guide-michelin-des-champs-de-bataille.html> téléchargé en octobre 2021

Prenons l'étude de cas du front ouest autour de la ville de Verdun en tant qu'il s'agit d'une des villes phares de la destination « Land of Memory ». Le guide Verdun-Argonne s'articule autour de trois parties principales. Tout d'abord un exposé chronologique d'une cinquantaine de pages avec textes, cartes et photographies des « origines et grands faits historiques » de Verdun, particulièrement centré sur les offensives et les fronts de la Première Guerre mondiale. Ensuite un court passage est consacré à la visite de la ville, en mettant en avant son patrimoine (cathédrale, Porte-Chaussée) et surtout ses lieux de mémoire ou liés au conflit (citadelle, monument à la Victoire, monument aux enfants de Verdun morts pour la France). Puis la majeure partie du guide est consacrée à des itinéraires à travers les champs de bataille. Les quatre itinéraires sont définis géographiquement (la rive gauche et droite de la Meuse, l'Argonne et la crête des Eparges) et plus ou moins thématiquement : l'itinéraire de la rive droite est centré sur la visite de forts, celui sur la rive gauche met l'accent sur la visite de villages détruits ou reconstruits et les deux derniers mêlent visite de tranchées, de ruines et plus largement de paysages dévastés.



LE FORT DE VAUX. — LES CASEMATES DE LA GORGE DU FORT.  
*Le fossé a été comblé par le bombardement.*



CHÂTANÇOURT EN JUIN 1916. — L'ENTRÉE DU VILLAGE.



Figure 22 Photographies extraites des quatre itinéraires proposés : forts, ruines, tranchées et paysage dévasté

Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque Nationale de France, téléchargé en octobre 2021

Les itinéraires se concentrent donc bien sur la Zone rouge plutôt que sur la ville de Verdun, même si ses monuments y sont mentionnés, dans la lignée de l'analyse des centres-périphéries des espaces de tourisme de mémoire à Verdun.

De plus, au début du guide figure un plan du périmètre traité dans l'ouvrage, sous lequel il est indiqué que « quatre cent mille Français sont morts pour la Patrie sur les Champs de bataille de Verdun. C'est avec une respectueuse émotion que les visiteurs parcourront ce sol sacré et vénéreront ainsi la mémoire des héros qui s'y sont sacrifiés » avant de détailler que « quatre itinéraires partent de Verdun et conduisent aux lieux les plus fameux de la bataille ». Cela s'ancre ainsi pleinement dans l'analyse du régime d'unité nationale (Michel, 2011) qui repose sur « une conception unitaire de la nation ; une célébration des événements glorieux de l'histoire nationale ; une reconnaissance des héros "morts pour la patrie" ». L'attractivité de ces espaces se construit donc de manière quasi contemporaine de la Première Guerre mondiale et dans l'entre-deux-guerres. Leur mise en tourisme s'appuie au XX<sup>ème</sup> siècle sur les marqueurs spatiaux des lignes de front dans une approche patriotique et d'histoire militaire et combattante.

Certains des sites « les plus fameux » continuent à être perçus comme des incontournables du tourisme de mémoire au XXI<sup>ème</sup> siècle. Par exemple le circuit « Land of Memory » intitulé « La Meilleur de la mémoire en Grande Région » inclut des sites déjà identifiés comme des *must-see* au XX<sup>ème</sup> siècle, à l'image du fort de Vaux, de Douaumont ou de la butte Vauquois évoqués dans le guide Michelin de 1936.

L'approche est cependant différente et cela se remarque en analysant la cartographie « Land of Memory », qui prend le rôle de guide à travers la destination. De plus, « réduire la frontière à une ligne tracée sur une carte n'est pas simplement un raccourci commode, c'est une démarche qui est à l'origine de l'invention de nos limites internationales : les frontières ont été inventées en même temps que les cartes » (Amilhat Szary, 2015). En ce sens, cela explique le choix l'analyse centrée sur les productions cartographiques afin d'étudier la touristification des frontières.

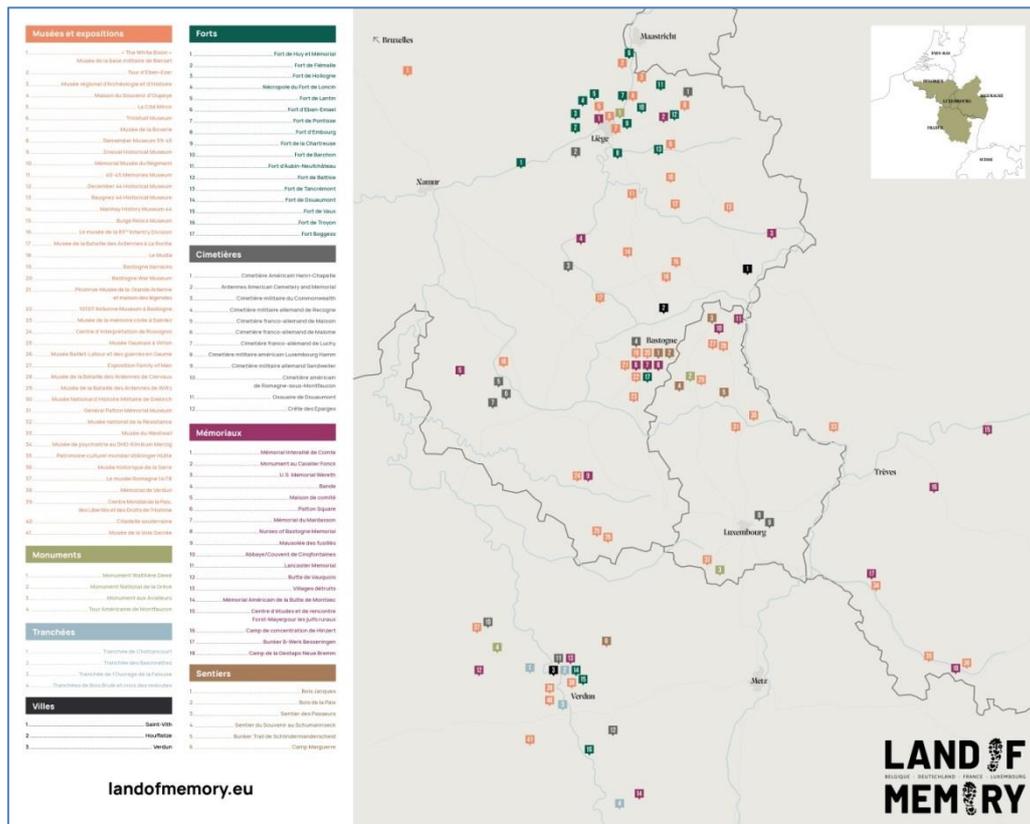


Figure 23 Carte « Land of Memory »

source : <https://www.landofmemory.eu/carte/> téléchargé en avril 2022

La légende est organisée en typologie des lieux et sites de mémoire : musées et expositions, monuments, tranchées, villes, forts, cimetières, mémoriaux, sentiers. La localisation de ces sites dans les différents pays ne semble pas être un critère d'organisation de la légende, ni au sein de cette typologie.

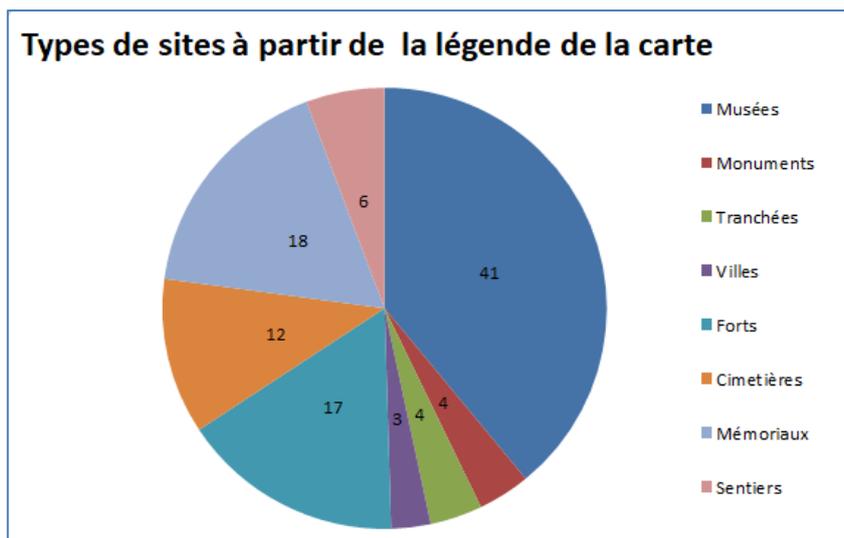


Figure 24 Graphique de la typologie des sites « Land of Memory » à partir de la carte touristique

Les musées et mémoriaux occupent alors une place prépondérante et représentent plus de la moitié de la centaine de sites identifiés (59). Au contraire, les forts et tranchées qui représentent un aspect militaire et qui sont traditionnellement parmi les premiers sites mis en tourisme, ne sont que peu présents sur la carte avec 21 sites. Notons également que les lignes de fronts n'apparaissent pas sur la carte touristique « Land of Memory », à la différence d'autres cartes touristiques comme celles de Verdun. La multitude des tracées des fronts et frontières (extrême avancée allemande, front stabilisé en juin 1915, front à l'Armistice en novembre 1918 et frontières actuelles) est valorisée, et ce à plusieurs échelles. Cela permet de mieux mettre en avant le rôle de la position de Verdun dans le Première Guerre mondiale et son importance comme lieu de tourisme de mémoire : la ligne de front devient un objet touristique et un argument de valorisation de la destination meusienne.



Cette mise en avant ou au contraire cette absence de la ligne de front sur les cartographies touristiques témoigne ainsi de son importance dans le processus de mise en tourisme. « Land of Memory » met en valeur la zone des frontières d'une manière différente de celle du siècle dernier ou de celle choisie à l'échelle locale par des destinations de tourisme de mémoire.

Ainsi l'approche touristique a évolué depuis celle du XXème qui a contribué à faire des marqueurs de l'histoire militaire des sites de tourisme. Il s'agit, dans l'approche contemporaine de « Land of Memory », de proposer une valorisation d'autres types de sites. La frontière, si elle est au cœur de la narration de la destination, y est pourtant moins valorisée dans son aspect militaire et historique. La tendance semble être plutôt une sensibilisation par la pédagogie au sein des musées et mémoriaux. Ces sites sont pour certains délocalisés des champs de bataille ou du moins des lignes de front et ne sont pas uniquement axés sur l'histoire militaire. Cela entraîne alors une circulation de la mémoire en tant que l'aspect géographique est dépassé par l'aspect mémoriel (Chevalier et Lefort, 2016), là où il s'agissait au XXème d'au contraire valoriser la visite des sites *in situ* des batailles, et donc les frontières. En ce sens, cela rejoint les évolutions des approches mémorielles d'une part et des pratiques de tourisme de mémoire d'autre part.

### ***3.2 Le récit touristique des frontières en Grande Région***

Après avoir analysé l'évolution de la mise en tourisme des marqueurs spatiaux de la frontière, intéressons-nous à leur place dans le discours touristique. Quelle est la place des lignes de fronts et reconfigurations de frontières étatiques dans les éléments de médiation touristique ?

Prenons l'exemple de l'exposition « Our Common Heritage ». Les cartels de cette exposition sont répartis en différents panneaux sous forme de livres ou d'album photo d'époque avec des textes, documents et cartes de la Grande Région. Ils sont au nombre de cinq répartis selon des bornes chronologiques allant de la Belle Epoque à la construction européenne :

1. avant 1914, la Belle Epoque
2. 1914-1918, la Grande Guerre

3. 1918-1939, les Années Folles
4. 1939-1945, la Seconde Guerre mondiale
5. Après 1945, l'Europe de la paix

Et ils sont tous construits sur le même modèle, avec une première partie intitulée « Dans le monde », et les trois autres parties « Dans la Grande Région ». Analysons alors les textes des cartels.

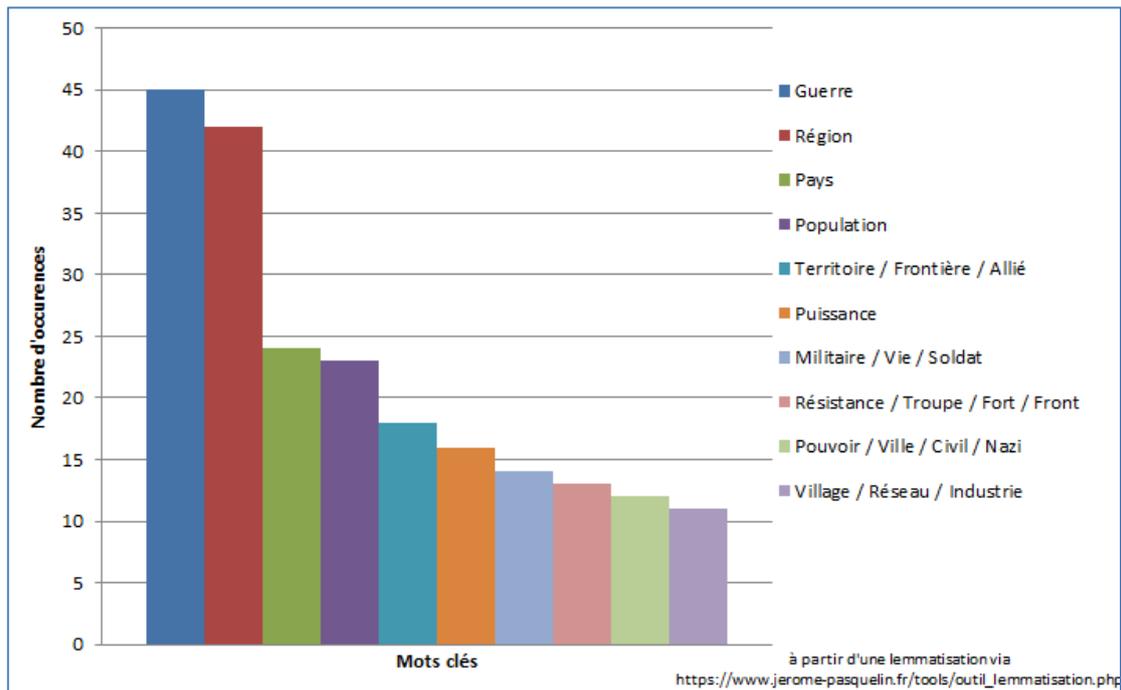


Figure 27 Graphique des dix premières occurrences de noms au sein des cartels Our Common Heritage

Parmi les noms (hors noms propres) les plus utilisés dans l'exposition, le terme de « frontière » revient 18 fois, ce qui en fait la cinquième occurrence, de même que le terme de « territoire ». Le nombre d'occurrence du nom « front », renvoyant à un type particulier de frontière militaire, est le huitième. Cela témoigne ainsi d'une certaine importance des questions de délimitations territoriales au sein de l'exposition.

Ainsi plusieurs paragraphes sont entièrement dédiés à la problématique des reconfigurations de territoires et des changements de frontières étatiques en Grande Région. Il y a d'une part la mention des frontières en tant qu'enjeu militaire et politique durant les conflits, dans des parties intitulées par exemple « Les Tranchées », « Conquête » ou encore « La Bataille des Frontières » (bataille d'août 1914 le long des frontières germano-belges, luxembourgeoises et françaises considérée comme parmi les premières de la Grande

Guerre). D'autre part, les bouleversements de frontières nationales sont mentionnés en tant que conséquences des conflits dans des parties nommées « Nouvelles Frontières » au sein du panneau 3 sur l'entre-deux-guerres « 1918-1939 les Années Folles » et du panneau 5 « Après 1945, l'Europe de la paix ». Les points communs de ces différentes mentions des frontières est tout d'abord l'aspect militaire ou diplomatique qui en délimite le tracé, en ce sens il est question de mettre en avant le caractère mobile des frontières étatiques. Le second point commun concerne les impacts que ces remaniements territoriaux ont engendrés sur les populations. Ainsi par exemple le cartel sur « La Bataille des Frontières » est structuré en deux sous-parties, la première sur le conflit avec notamment les mouvements de troupes et le nombre de pertes humaines, puis une dernière sous-partie où il est précisé que « la Bataille des Frontières atteint très durement les populations » avant d'illustrer le propos par les mentions de massacres de civils, de destruction de villages, de scènes de pillages et d'exode rural. De même, les cartels « Nouvelles Frontières » expliquent le cas de l'Alsace-Moselle pour la France, des territoires allemands amputés ou sous contrôle international, des territoires luxembourgeois devenus les Cantons de l'Est belges en insistant sur le fait qu'« une grande partie de la population vit mal cette intégration forcée » ou encore que « la réintégration de ces régions [d'Alsace-Moselle suite à la Seconde Guerre mondiale] se révèle assez douloureuse pour les habitants, parfois accusés de collaboration avec l'ennemi ».

Il apparaît donc que les questions de frontières soient relativement importantes au sein des produits touristiques comme l'exposition « Our Common Heritage », et qu'elles soient abordées sous un angle territorial lié à l'aspect militaire mais surtout sous un angle social du vécu des populations.

#### **Chapitre 4 : L'attractivité du caractère frontalier par l'itinérance**

Alors donc que « la frontière elle-même devient attractive pour les touristes », il est question pour les destinations de proposer des « activités [qui] sont généralement reliées à la frontière » (Blasco, Guia et Prats, 2014). Ce chapitre permet alors d'étudier l'itinérance comme pratique de tourisme de mémoire reliée avec les frontières, tout d'abord en

mentionnant le rôle des acteurs du transport dans le processus de mise en tourisme puis en analysant l'évolution des incitations de la part des acteurs du tourisme à l'itinérance dans la zone du front ouest entre le XXème et le XXIème.

#### *4.1 La place des acteurs du transport dans l'invention des destinations de tourisme de mémoire*

En ce que le tourisme se définisse comme « un système d'acteurs, de lieux et de pratiques permettant aux individus la récréation par le déplacement et l'habiter temporaire hors des lieux du quotidien » (Knafou et Stock, 2003), le rôle de la mobilité est ainsi au cœur du phénomène touristique. La mobilité regroupe tant le déplacement du lieu quotidien vers une destination qu'une fin en soi : les pratiques de mobilité deviennent une attraction touristique à part entière. L'itinérance peut alors se définir comme la réalisation d'un circuit plus ou moins organisé entre des points d'intérêts au sein d'une destination, dont le trajet entre ces derniers est une expérience touristique en tant que telle. Les acteurs des transports font de ce fait partie intégrante des acteurs du tourisme, par exemple en rendant accessible et en faisant la promotion des destinations. Ils permettent ainsi le processus de « conquête du tourisme » (Knafou, 1991) en incorporant ces espaces à l'écoumène touristique. Quelle est alors leur rôle dans l'invention de destination mémorielle ?

Dans ce contexte, les acteurs du transport apparaissent particulièrement importants au cours du développement du tourisme de mémoire. Cela est mis en avant au sein de l'exposition « Our Common Heritage » qui mentionne les débuts du tourisme en Grande Région. D'une part, cinq des huit documents qui illustrent cette partie concerne des acteurs des transports : Michelin, la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est, le Service d'Autobus Barvaux-Durbuy et la Compagnie des Chemins de Fer de l'Etat Belge. Ces documents sont tous des affiches publicitaires faisant la promotion des aménités des destinations.



Figure 28 Documents illustrant le cartel sur le tourisme en Grande Région

source : photo personnelle, Verdun le 9 septembre 2021

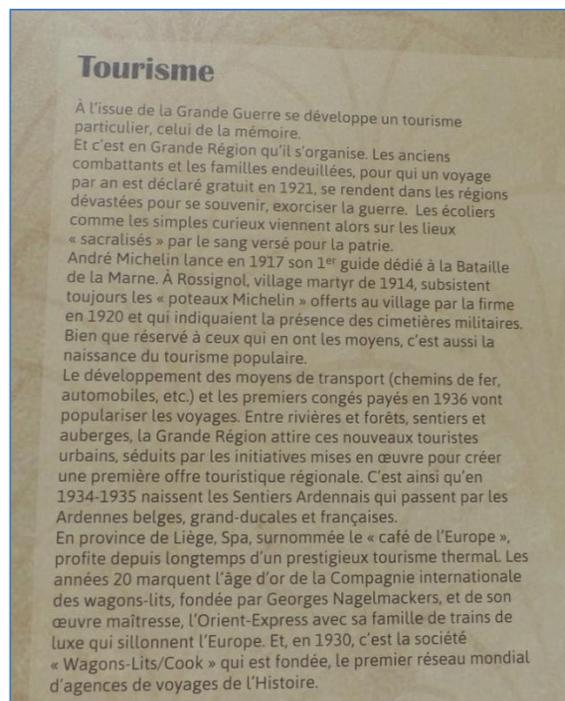


Figure 29 Cartel sur le développement du tourisme en Grande Région

source : photo personnelle, Verdun le 12 août 2021

D'autre part, parmi les acteurs mentionnés dans le texte du cartel, tous sont liés au monde des transports : la Compagnie des Chemins de Fer au travers de la mention de la loi de 1921 qui accorde un voyage gratuit sur les fronts de l'est de la France pour les familles des victimes, André Michelin, la Compagnie Internationale des Wagons-lits ou encore Thomas Cook. Le texte s'ouvre par ailleurs sur la naissance de tourisme de mémoire : « A l'issue de la Grande Guerre se développe un tourisme particulier, celui de la mémoire. Et c'est en Grande Région qu'il s'organise. Les anciens combattants et les familles endeuillées, pour qui un voyage par an est déclaré gratuit en 1921, se rendent dans les régions dévastées pour se souvenir, exorciser la guerre. Les écoliers comme les simples curieux viennent alors sur les lieux « sacralisés » par le sang versé pour la patrie. André Michelin lance en 1917 son 1er guide dédié à la Bataille de la Marne. A Rossignol, village martyr de 1914, subsistent toujours les « poteaux Michelin » offert au village par la firme en 1920 et qui indiquaient la présence des cimetières militaires. ». Les transports ferroviaires et automobiles sont donc identifiés comme des acteurs essentiels de la mise en tourisme de mémoire de ces espaces.

Dans cette lignée, les publicités pour les guides Michelin mettent ainsi en avant tant le guide touristique que les produits automobiles :

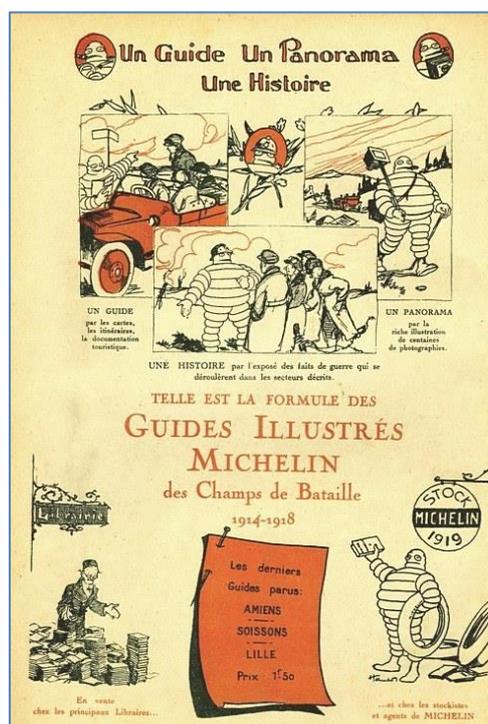


Figure 30 Publicité de 1919 pour les *Guides Illustrés des Champs de Bataille*

source : <http://bibimage.blogspot.com/2011/11/guide-michelin-des-champs-de-bataille.html> téléchargé en octobre 2021

Sur cette publicité pour les *Guides Illustrés des Champs de Bataille*, la partie basse est consacrée aux lieux dans lesquels il est possible de se procurer les guides : d'une part les librairies, en bas à gauche, en lien avec la nature du document comme guide touristique, et d'autre part les revendeurs Michelin, en bas à droite, avec le célèbre Bibendum tenant un pneumatique sous son bras gauche et un guide dans sa main droite. De plus, la partie haute de la publicité illustre les objectifs du guide au travers du slogan « Un Guide, une Histoire, un Panorama ». Le seul élément qui y est mis en couleur, et ainsi mis en avant, est l'automobile sur la gauche avec au premier plan le pneumatique avant gauche du véhicule.

A l'inverse, les publicités pour les pneumatiques Michelin font mention des pratiques de tourisme de mémoire :



La meilleure Roue amovible :

La "Roue Michelin"

*est simple et pratique ;*  
fixée par six boulons, on la remplace en 3 minutes.

*Elle est robuste ;*  
elle a fait ses preuves sur les routes du front.

*Elle est chic,*  
et complète la ligne des élégantes carrosseries.

*Elle est économique,*  
car elle prolonge la vie du pneu en le refroidissant.

**ELLE EST LA MOINS CHÈRE**

Figure 31 Publicité de 1919 pour la roue amovible Michelin

source : <http://www.bibimage.com/bibendorama/page/web0001.html> téléchargé en octobre 2021

Le Bibendum, habillé en poilu, brandit ainsi la « roue Michelin » dont la robustesse a été mise à l'épreuve « sur les routes du front ». Les pratiques de tourisme de mémoire deviennent argument de vente pour les produits automobiles.

Il y a donc une imbrication forte entre les acteurs des transports et la mise en tourisme des fronts, dont Michelin est l'exemple le plus marquant. Ce lien est mentionné au sein des produits touristiques « Land of Memory » comme l'exposition itinérante, dont la nature même renvoie par ailleurs au déplacement, à la mobilité. De ce fait, la pratique de l'itinérance (des touristes mais aussi comme ici des produits touristiques) est ainsi en lien avec le tourisme de mémoire sur ces espaces de front dès le XXème siècle.

#### *4.2 L'itinérance comme pratique touristique : de la ligne de front aux mobilités transfrontalières*

L'itinérance est identifiée comme une pratique encouragée par les acteurs des transports et du tourisme au cours du XXème, via l'exemple de Michelin, et du XXIème siècle, comme au travers des produits « Land of Memory ». Dans quelle mesure le rôle des frontières en lien avec ces mobilités touristiques a-t-il évolué dans la mise en tourisme ?

En tant que les acteurs des transports sont impliqués dans l'invention des destinations de tourisme de mémoire, ils encouragent les pratiques touristiques de mobilités. Pour l'illustrer, les *Guides Illustrés des Champs de Bataille Michelin* sont construits comme une série où chaque tome concerne un secteur géographique. A la fin de chacun, un renvoi est fait au tome suivant.

### **DE VERDUN A METZ**

*Pour quitter Verdun, consulter les indications portées aux sorties de la ville sur le plan p. 52.*

*En particulier, le touriste peut se rendre de Verdun à Metz soit par la route nationale n° 3 (III) : porte Saint-Victor — Haudiomont — Mars-la-Tour et les champs de bataille d'août 1870 (voir page 166), soit par la route nationale n° 18 (II) (route d'Étain) et la N 390.*

## METZ

*Nous donnons dans les pages qui suivent quelques indications sur l'histoire de Metz avant, pendant et de suite après la guerre.*

*Pour la visite complète et détaillée de la ville, consulter le « Guide Michelin régional LORRAINE ».*

Figure 32 Extraits des pages 164 et 165 du *Guide Illustré des Champs de Bataille Verdun-Argonne* 1936

source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque Nationale de France, téléchargé en octobre 2021

Avant de détailler l'histoire de Metz durant la guerre et de mettre en avant certains lieux messins ayant un attrait touristique, le guide mentionne bien qu'il est possible de « consulter le guide Michelin régional Lorraine » et incite à la mobilité : « le touriste peut se rendre de Verdun à Metz ». Le parcours se fait alors de guide en guide, le long de la ligne de front et de la nouvelle frontière nationale de l'entre-deux-guerres.

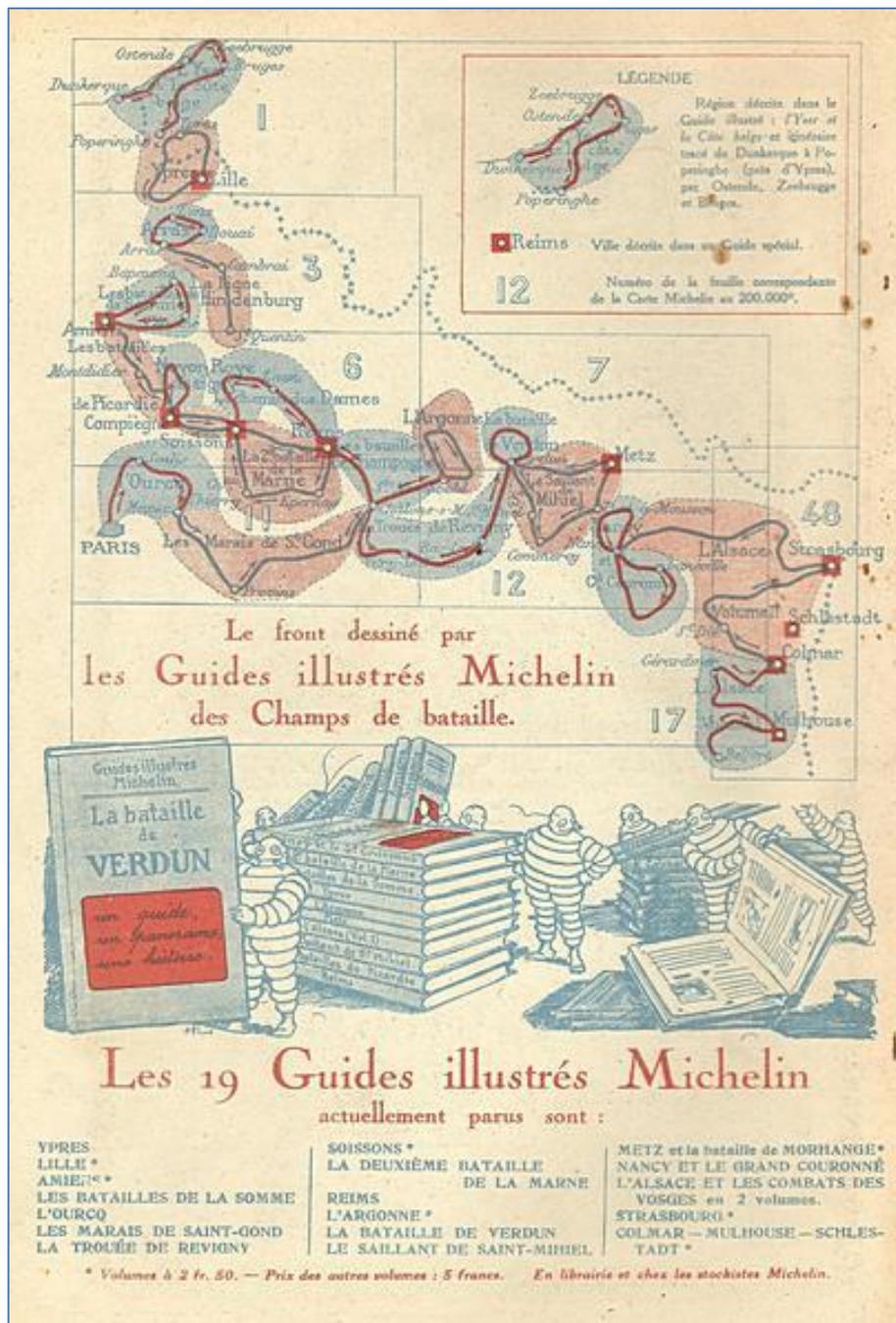


Figure 33 Publicité de 1920 pour la série des *Guides Illustrés des Champs de Bataille*

source : [http://www.bibiimage.com/galerie/picture.php?314/category/Guide\\_illustre\\_Michelin](http://www.bibiimage.com/galerie/picture.php?314/category/Guide_illustre_Michelin) téléchargée en octobre 2021

Cette mise en réseau des tomes est promue comme partie intégrante de l'expérience de visite, qui est encouragée à être itinérante le long de la ligne de front. Cette publicité est par exemple composée des deux parties. Celle du bas où sont inscrits les titres des guides déjà parus ainsi que des illustrations des livres entourés de Bibendum. Le guide de Verdun est par ailleurs mis en valeur en ce qu'il s'agit d'une des meilleures ventes à cette époque. Celle du haut est composée d'une carte du nord-est de la France de Dunkerque à Mulhouse

et de sa légende. Y apparaissent ainsi en aplat de couleur bleu ou rouge les zones dont il est question dans les 19 guides publiés, dont certaines villes valorisées dans des guides spéciaux, et le numéro des cartes Michelin au 200 000ème correspondantes. Au sein des aplats des couleurs figurent les tracés précis d'un des itinéraires détaillés au sein des guides et des petites flèches indiquent le chemin à emprunter afin de relier Dunkerque à Mulhouse. La mention des cartes Michelin au 200 000ème est intéressante car il s'agit de cartes routières, ce qui permet aux touristes de suivre plus précisément les itinéraires des guides. Cette cartographie représente donc « le front dessiné par les guides Michelin » et incite à l'itinérance à travers les zones des fronts de la Première Guerre mondiale dans une dynamique nord-sud. La ligne de front transparait ainsi à travers l'itinéraire touristique tandis que la nouvelle frontière franco-belge et franco-allemande est mise en avant en pointillé, dans un contexte d'après-guerre où les pratiques de tourisme de mémoire prennent la forme d'un « pèlerinage patriotique » (Van Ypersele, 2013). En effet, cet encouragement à la mobilité le long du front et de la nouvelle frontière peut se penser dans une approche patriotique et politique en ce que parcourir le territoire revient à parcourir la nation : cela met en avant d'une part un territoire ravagé par la guerre et d'autre part un territoire aux frontières redessinées avec le retour de l'Alsace et la Moselle françaises, sujet politique qui avait alimenté un fort ressentiment patriotique suite à la perte des territoires à la défaite française de la guerre franco-prussienne de 1870. Dans la lignée de cette analyse, notons le choix des couleurs pour la carte et les illustrations de cette publicité, qui renvoie à celle du drapeau tricolore français.

En comparaison, au sein de la destination « Land of Memory » l'approche diffère en ce que l'itinérance encouragée n'est plus le long des frontières mais bien transfrontalière. Cela est valorisé au travers de différents produits touristiques, notamment l'exposition « Our Common Heritage » ou les circuits de groupe.

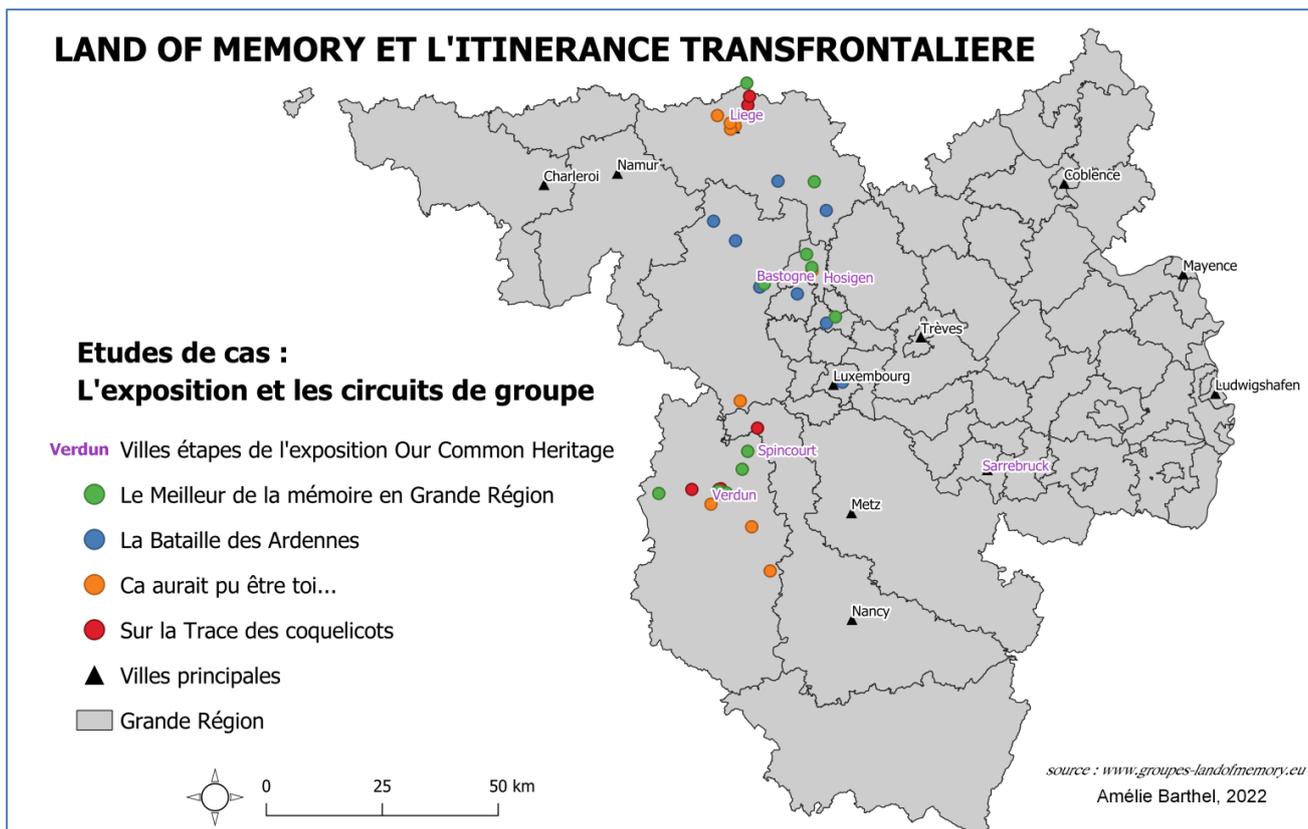


Figure 34 Carte de l'itinérance transfrontalière promue au sein de Land of Memory

Il s'agit d'une part d'inciter les touristes à la mobilité au sein de la Grande Région, via par exemple les circuits de groupe. En effet, les quatre circuits sont prévus pour être transfrontaliers et chacun compte des visites de sites dans au moins deux des pays de la Grande Région : le circuit « Le Meilleur de la mémoire » et celui « Ça aurait pu être toi » comprennent des visites dans trois pays (France, Belgique, Luxembourg), le circuit « La Bataille des Ardennes » se situe entre la Belgique et le Luxembourg et enfin celui « Sur les Traces des coquelicots » comprend des sites français et belges. Une frontière nationale est donc traversée au moins une fois dans chaque circuit et cet aspect est valorisé au sein des plaquettes promotionnelles des circuits.



Figure 35 Premières pages des deux versions de la plaquette du circuit « Le Meilleur de la mémoire »

source [www.groupes-landofmemory.eu](http://www.groupes-landofmemory.eu) téléchargés en décembre 2020 et en avril 2021

A travers l'illustration du circuit « Le Meilleur de la mémoire en Grande Région », remarquons que les drapeaux nationaux ont été ajoutés sur la seconde version, plus récente, des descriptifs des circuits. Ces drapeaux ont alors pour fonction de marquer le passage des frontières étatiques, non pas représentées de manière linéaire comme sur une carte par exemple, mais au travers de la symbolique des drapeaux. Ainsi ce circuit comprend par exemple deux passages de frontières nationales sur les quatre jours : la frontière franco-luxembourgeoise puis entre le Luxembourg et la Belgique. Céline Lichterte, commerciale à la Fédération du Tourisme de la Province de Liège en charge des circuits de groupe, explique : « L'importance que j'avais c'était toujours de proposer des circuits qui passaient sur l'ensemble du territoire, je ne pouvais pas faire que province de Liège ou que Verdun, il fallait que l'ensemble soit visible. [...] Ce sera pas complètement transfrontalier en passant par les quatre territoires qu'on couvre mais je me dis en proposant des circuits transfrontaliers on donne le choix et on montre les possibilités, je pense que c'est ça aussi le plus important : de montrer que c'est un territoire relativement large mais où rien n'est loin

finalement ». Non seulement les circuits sont donc transfrontaliers dans leur conception, mais le passage des frontières est aussi un élément de la narration touristique à mettre en avant, notamment au travers de l'axe paysager : « Pour moi c'est un impératif de montrer qu'on passe les frontières et d'un point de vue paysage simplement, parce que un guide qui accompagne c'est pas juste dire bah maintenant on va aller au musée. Il doit y avoir une plus-value à la présence du guide [...] [qui] va être capable de dire regardez là on a tel territoire, c'est typique de notre région parce que c'est tel sol ou que sais-je, ah là on a traversé un champ de bataille et ce champ de bataille il est transfrontalier, on est passé en France et là hop on va en Belgique et puis on repassera sur la France. Et donc oui pour moi c'est très très important que le guide marque ça et oui, garde les gens attentifs au fait qu'on passe les frontières et que les gens soient bien conscients que c'est un voyage transfrontalier ». Dans un contexte où « l'espace Schengen est une véritable exception mondiale, seul périmètre où le contrôle des identités a été supprimé au passage de frontières nationales » (Amilhat Szary, 2015), la libre circulation des touristes est ainsi un avantage non-négligeable dans la mise en place de tels circuits. En revanche le caractère transfrontalier présente également des contraintes, Céline Lichterte mentionne par exemple le cas des guides : « A la base on s'est dit on va prendre des guides attirés « Land of Memory » avec qui on a une convention etc seulement quand on en a parlé d'un point de vue transfrontalier on s'est rendu compte que c'était pas du tout....c'était pour ainsi dire pas réalisable. Parce que dans le cadre des projets INTERREG, il y a des guides qui ont été reconnus par la Grande Région, qui ont suivi des formations sur différentes thématiques et qui sont habilités à faire du transfrontalier, mais par exemple en terme de tarif, en France ils ont des tarifs qui sont établis et si ils allaient proposer des tarifs moins chers cela serait de la concurrence déloyale donc légalement parlant ils ne peuvent pas le faire. Et donc ça par rapport à nos guides en Belgique qui sont au moins moitié moins chers que la France et bah ça pose problème parce que finalement je remarque que si je devais faire des guides « Land of Memory » [...] que je prends un français, ça va me faire un tarif qui sera beaucoup plus élevé, qui certes sera réparti au sein du groupe mais qui a un impact tarifaire très important. ».

L'itinérance concerne également les produits touristiques, à l'image de l'exposition « Our Common Heritage ». Il s'agit, selon avec Edith Leiner, coordinatrice de la création de l'exposition à l'Organisme Régional du Tourisme des Ardennes Luxembourgeoises, d'un des premiers projets qui a été décidé en explicitant « qu'il fallait que ce soit une exposition

itinérante. C'était une des principales exigences qu'on a eu ». La sélection des étapes de l'exposition a été motivée par des choix politiques et par une volonté de cohérence historique : « C'était le choix de chaque partenaire responsable de son territoire. Donc c'était, quand j'ai bien compris le plus souvent une question politique. [...] Mais il faut aussi trouver un lieu qui va avec l'exposition, que ça fait du sens de la mettre là. », ce à l'échelle du territoire administratif et à l'échelle urbaine. Par exemple le choix de la commune de Hosingen s'explique par un choix de politique et d'équilibre territorial au sein des Ardennes Luxembourgeoises : « C'est les communes du nord [du Luxembourg] qui veulent avoir l'exposition sur leur territoire comme ils payent cette exposition donc là on était déjà très limité au territoire. Et puis c'était une décision politique de l'ORTAL qui a dit que voilà on a déjà fait l'année passée dans trois villes donc maintenant c'est à Hosingen, où on n'a pas beaucoup fait ». L'exposition passe donc par six villes réparties sur l'ensemble des quatre pays de la Grande Région. Cette itinérance du produit touristique est entre autres pensée dans l'optique d'encourager l'itinérance des visiteurs, comme l'explique Cristel Rigolot de Meuse Attractivité : « C'est censé inciter les gens à sillonner la Grande Région, [...] on a ici l'invitation à parcourir la Grande Région puisque sur chaque album, donc les albums qui sont par époque vraiment sur le modèle de ce qu'il se faisait à l'époque en terme de couverture, de design, et au dos de chaque album on a un renvoi vers les sites touristiques, les sites historiques à visiter aujourd'hui qui sont relatifs à la période concernée. Donc c'est vraiment tout un circuit qui normalement doit inciter les gens à être curieux ».



Figure 36 Panneaux de médiation sous forme d’albums photo, avec au dos une carte touristique de la Grande Région. A droite, la carte de l’album sur la Première Guerre mondiale

source : photo personnelle, Verdun le 12 août 2021

S’il s’agit dans ce mémoire de s’intéresser essentiellement à la vision des acteurs des destinations de tourisme de mémoire, il serait néanmoins pertinent de prolonger cette analyse par une enquête auprès des visiteurs afin de comparer leurs pratiques à celles d’itinérance encouragée par les acteurs de « Land of Memory ».

L’itinérance souhaitée par les acteurs du tourisme de mémoire se fait donc tout d’abord le long de la ligne de front au XXème siècle dans un contexte politique et historique de renforcement de la nation après la Grande Guerre. Au XXIème siècle, dans un contexte européen de libre circulation et de mise en réseau, l’itinérance promue ne se contente plus de suivre le tracé de la frontière mais encourage justement à la traverser. En tout cas, il apparait que les frontières aient un rôle important dans le processus d’encouragement de pratiques touristiques de mobilité en ce qu’elles structurent, de manière linéaire ou transcendante, les déplacements.

La valorisation touristique des sites de conflits et de mémoire a donc connu des évolutions depuis la naissance de cette forme de tourisme au XX<sup>ème</sup> siècle. La place importante des frontières semble cependant être un facteur commun dans la mise en tourisme. Pour autant, les éléments de cette valorisation des fronts et frontières ont eux aussi évolués. Tout d'abord, il est question au XX<sup>ème</sup> siècle de mettre en avant les sites liés à l'aspect militaire des conflits, les marqueurs des zones frontières (tranchés, *no man's land*, villages détruits et forts). Cette valorisation s'appuie sur la fonction de séparation des frontières et sur le caractère violent et destructeur de celle-ci. S'il est mention des reconfigurations de frontières et des lignes de front au sein des produits touristique « Land of Memory », le parti pris semble plutôt de mettre également l'emphase sur les impacts des différentes frontières sur les populations locales et leurs vécus. Enfin les évolutions concernent également les pratiques encouragées par les acteurs du tourisme. Les acteurs des transports (des chemins de fer et de l'automobile) sont parmi les premiers à promouvoir le tourisme de mémoire, dans une démarche d'itinérance qui se veut linéaire à la ligne de front. Cela peut être replacé dans un contexte politique d'exaltation du patriotisme suite au conflit de la Grande Guerre et des changements de frontières nationales induits : le tourisme de mémoire comme « pèlerinage patriotique » (Van Ypersele, 2013). Avec « Land of Memory », si l'itinérance reste une pratique encouragée par les acteurs du projet, elle se pense à l'échelle de la Grande Région et l'intérêt est alors au contraire de transcender les frontières nationales tout en valorisant tant les traces des frontières passées que les marqueurs de la transfrontalierité en Grande Région. C'est alors le caractère perméable de la frontière qui est mis en avant.

## **Quatrième partie : Le programme INTERREG, producteur d'une mémoire européenne**

Si le tourisme de mémoire s'est donc structuré d'abord de manière linéaire vis-à-vis de la ligne de front et des frontières nationales, les évolutions de la place de la frontière dans le projet « Land of Memory » témoignent de la volonté d'une approche transfrontalière et européenne. En ce sens, le programme INTERREG est certes un instrument de gouvernance pour fédérer et organiser les acteurs, mais il s'agit aussi d'un outil de production d'une certaine approche de la mémoire : non seulement l'échelle régionale européenne devient pertinente pour le tourisme de mémoire, mais l'Union Europe devient également un acteur de la mémoire. Cela est alors traité dans le cinquième chapitre qui étudie l'UE dans la mise en tourisme de la mémoire européenne au sein de « Land of Memory ». Le sixième chapitre interroge les composantes et les limites de cette narration mémorielle de l'Europe au travers de la destination de tourisme de mémoire en Grande Région.

### **Chapitre 5 : La mise en tourisme de la mémoire européenne**

Le programme INTERREG est un « instrument de l'action publique » (Lascoumes et Le Galès, 2005) mis à disposition par l'Union Européenne et permet une gouvernance multiniveau sur le territoire transfrontalier de la Grande Région. Cependant le programme INTERREG travaille également un imaginaire et une certaine approche de la mémoire. Il est question en ce sens d'analyser tout d'abord le développement de l'UE comme acteur des politiques mémorielles, puis de voir le rôle de la mémoire de la construction européenne au sein des produits touristique « Land of Memory » avant d'aborder la place accordée à la Grande Région dans cette narration.

#### ***5.1 L'Union Européenne comme nouvel acteur des politiques mémorielles***

Le développement du tourisme de mémoire est en lien avec le monde politique, comme l'illustre la dimension patriotique des guides Michelin du XXème siècle. En effet, la

question d'une mémoire dominante et consensuelle a longtemps été traitée à une échelle nationale, Ricœur utilise par exemple le concept de « nation-mémoire » et parle de « mémoire nationale » (Ricœur, 2000). Le devoir de mémoire, que nous avons défini comme « un rapport particulier au passé qui s'opère sur le mode injonctif : tu dois te souvenir » (Michel, 2018) émerge et s'ancre ainsi à cette échelle. Cependant, « la généalogie de la mémoire injonctive dans l'espace national s'inscrit dans un processus plus vaste au titre d'une mondialisation de la mémoire » (Michel, 2018). Dans quelle mesure l'Union Européenne, dans ce contexte d'« internationalisation du devoir de mémoire » (Michel, 2018), devient-elle acteur du devoir et du tourisme de mémoire ?

Les commémorations nationales des conflits s'ouvrent à une approche internationale, du moins européenne, et « en particulier depuis l'avènement de la réconciliation franco-allemande » (Michel, 2018) à partir du milieu des années 1980 marquées notamment par la commémoration de la Première Guerre mondiale à Douaumont en 1984 en présence du président François Mitterrand et du chancelier Helmut Kohl. L'Union Européenne s'est par exemple appuyée sur ces actions commémoratives pour mettre en place en 2009 la Journée européenne du souvenir. Initialement intitulée Journée européenne de commémoration des victimes du stalinisme et du nazisme, le changement de nomination traduit la volonté d'élargir l'approche mémorielle, dans un contexte où l'UE est animée par « la volonté de construire une conscience politique et citoyenne supranationale » (Michel, 2018). Il semble cependant que ce type d'actions aient peu de retentissement : « Si la Journée européenne du souvenir est commémorée officiellement par les organes de l'Union européenne depuis 2009, elle a peu de résonances [...] parmi les États membres, à l'exception des pays de l'Union majoritairement à l'Est (Estonie, Lituanie, Lettonie, Bulgarie, Pologne...) » (Michel, 2018). Cela pose alors la question de la pertinence scalaire d'une telle action. En effet, il apparaît difficile de faire accepter une politique mémorielle à l'échelle de l'Europe, au sens des états membres de l'UE, en tant qu'il ne s'agit pas là d'un espace homogène dans son histoire, dans son approche des conflits du XXème siècle et dans la mise en place d'une politique de devoir de mémoire.

Un autre levier d'action dont dispose l'Union Européenne peut alors être envisagé à d'autres échelles, plus locales, comme c'est le cas des projets INTERREG. Rappelons qu'il existe trois approches scalaires de ces projets : les INTERREG de type A, dits transfrontaliers,

qui prennent en compte des territoires situés de part et d'autre d'une frontière commune (ce type d'INTERREG représente les trois quart des projets) ; les INTERREG de type C, dits de coopération interrégionales, qui prennent en compte une échelle régionale de part et d'autre de la frontière ; les INTERREG de type B, dits transnationaux, qui prennent en compte plusieurs pays dans leur ensemble (Vincent et Wunderle, 2006). Ainsi la place de la culture, y compris de l'histoire et des questions de mémoire, et celle du tourisme sont en augmentation depuis les années 2010<sup>8</sup>. Plusieurs INTERREG concernent précisément le tourisme de mémoire. Citons par exemple le projet « Military Heritage Tourisme » entre l'Estonie et la Lettonie (axé sur l'histoire militaire et la mémoire combattante, il s'agit de valoriser touristiquement les sites depuis la Première Guerre mondiale et les guerres d'indépendance jusqu'à 1991), ou encore le projet de route touristique « The Walk of Peace », mis en place entre la Slovénie et l'Italie des Alpes à la mer Adriatique. A l'image de l'INTERREG « Land of Memory » mais d'une manière plus affirmée, il s'agit de valoriser tant le tourisme de mémoire que le tourisme de nature. A travers les INTERREG, l'UE a donc d'une part un outil qui fait partie des « modalités clés de la gouvernance territoriale » et d'autre part un outil pour « apporter autre éclairage sur l'Europe en posant la question d'une dimension culturelle au projet de l'Europe, d'une Europe des régions et des territoires mais aussi d'une Europe, espace culturel commun » (Moullé, 2017) via le développement du tourisme comme vecteur de cette approche culturelle et mémorielle.

Dans ce contexte, il apparaît que l'INTERREG « Land of Memory » s'ancre dans une démarche de devoir de mémoire européen. En effet, interrogée sur les objectifs du projet, Céline Lichterte de la Province de Liège répond que le but premier est « la sensibilisation, le fait qu'on veut surtout pas qu'on oublie cette période. » Elle explicite : « C'est un peu bateau mais pour ne pas oublier, pour ne pas reproduire les mêmes erreurs, c'est un peu ce qui est la motivation et l'objectif ». Cristel Rigolot de Meuse Attractivité complète : « Il y a un effet miroir qui nous renvoie notre propre image avec l'idée d'héritage, de renvoyer à sa propre responsabilité, [...] d'intéresser à l'histoire et de faire en sorte que ça fasse réfléchir sur le pourquoi de l'Europe ». Bien qu'il s'agisse d'un projet touristique, l'aspect injonctif et réflexif du devoir de mémoire est ainsi mis en avant par les acteurs. Cela pose alors la

---

<sup>8</sup> étude de l'Observatoire en Réseau de l'Aménagement du Territoire Européen (ORATE) menée en 2013 in Moullé, 2017

question de la mémoire dont il s'agit de se souvenir. En effet, si le périmètre du tourisme de mémoire se concentre autour des sites de conflits, il s'agit également dans le projet « Land of Memory » de promouvoir le tourisme lié à la mémoire de l'Europe.

## *5.2 La narration touristique de la construction européenne*

Dans ce contexte d'affirmation de l'Union Européenne dans le processus de mise en tourisme de la mémoire, cela questionne donc la délimitation de ce type de tourisme. Plusieurs critères permettent de définir le tourisme de mémoire, qu'il s'agisse des sites concernés, des pratiques, des motivations des visiteurs ou encore des aménagements et expériences touristiques par exemple. Mais tous ont le point commun de lier le tourisme de mémoire à des conflits ou plus largement à la présence de la mort, du recueillement : « l'expression désigne aujourd'hui toute pratique de valorisation et de fréquentation de sites associés aux guerres, violences ou passés traumatiques » (Hertzog in De Saint Albin, 2013). Cependant le projet « Land of Memory », qui se définit comme une destination de tourisme de mémoire, valorise des sites et une mémoire au-delà de celles de Guerres mondiales. Comment est alors impliquée la mémoire de l'Europe dans la narration touristique de « Land of Memory » ?

Commençons par définir la « mémoire de l'Europe » comme renvoyant à la construction européenne dans l'après Seconde Guerre mondiale. Ainsi cette période est mise en avant par exemple au sein de l'exposition « Our Common Heritage » qui lui consacre le dernier panneau de médiation. L'exposition commence à la Belle Epoque avec la défaite française de 1871 pour se terminer par la reconstruction de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale. Cela peut être mis en lien avec une lecture de l'histoire qui consiste à présenter la naissance de l'Europe en lien avec les conflits qui la précède : « Il est ainsi constaté depuis quelques années un regain d'intérêt grandissant pour le conflit [de 1870], au point que, en le présentant comme source des deux Guerres mondiales qui le suivent, il paraît finalement [...] aussi comme un élément source dont les conséquences donneront lieu, en 1950, à la déclaration Schuman posant les jalons d'une Europe contemporaine »

(Thurnherr, 2020). Il est donc intéressant de noter qu'il s'agit là des bornes chronologiques choisies pour l'exposition et plus largement pour le projet « Land of Memory ».

La construction européenne occupe alors une place importante au sein de l'exposition, qui met en avant certaines dates considérées comme marquantes pour l'histoire et la mémoire de la construction européenne. Les mentions de la création de la CECA en 1952, du référendum sur l'indépendance de la Sarre en 1955, du traité de Rome et de la création de la CEE en 1957, des accords de Bonn en 1980, de l'espace Schengen en 1985, de la naissance des programmes Erasmus en 1987 et enfin de la zone euro en 2002 constituent la fin de la vidéo de l'exposition. Elles sont précédées d'une animation des étoiles du drapeau européen, avec en fond une carte de l'Europe centrée sur l'Europe de l'Ouest dont il est possible de deviner les contours et pôles urbains en raison des lumières et éclairages. La France est par exemple identifiable au centre de l'image ci-dessous, avec les îles d'Irlande et de Grande Bretagne au nord et la péninsule ibérique au sud.



Figure 37 Extraits de la vidéo de l'exposition Our Common Heritage sur la construction européenne

source : photos personnelles, Verdun le 12 août 2021

Au sein du panneau de médiation, cette période est plus largement abordée à travers divers approches et thématiques : celles des conséquences de la Seconde Guerre mondiale sur les espaces et populations avec des paragraphes intitulés « Ravages » ou « Reconstruction » qui évoquent d'ailleurs les reconfigurations de frontières, celles de la

géopolitique notamment avec une partie sur la Guerre Froide, celles socio-culturelles via des parties nommées « Soif de vie » ou « Nouvelles vies » qui évoquent la pop-culture et enfin la thématique de la construction européenne dans les parties « L'aube de l'Europe » et « Le cœur de l'Europe ». Il s'agit de dresser un tableau le plus complet sur cette période, non seulement en lien avec l'histoire mais plus largement avec le contexte général politique, social, culturel, artistique. Une insistance est par ailleurs faite sur les dynamiques transfrontalières qui animent cette période, transfrontalières au sein de la Grande Région mais également entre les frontières de la Grande Région et le reste du monde. Par exemple l'influence politique, économique, artistico-culturelle des Etats-Unis est un leitmotiv (le plan Marshal, le Rock'n'roll, les Comics sont mentionnés). Autre exemple, les dynamiques démographiques qui traversent la Grande Région via les mobilités des travailleurs, qu'il s'agisse « des dizaines de milliers à affluer des Pays-Bas, de Pologne et surtout d'Italie pour une nouvelle grande vague de migration » pour travailler dans la sidérurgie lorraine et belge au lendemain de la guerre, ou des « 250 000 travailleurs transfrontaliers » actuels dont les navettes journalières transcendent les frontières nationales.

Une place particulière est accordée à l'Allemagne dans ce panneau de l'exposition avec un paragraphe consacré au « Cas allemand » et un autre à la situation en Sarre. Céline Lichterte de la Province de Liège insiste : « Il fallait montrer voilà que l'Allemagne elle est clairement dans l'Europe, elle a une situation bien placée au niveau de l'Europe et ils ont tourné la page et eux-mêmes ils sont prêts maintenant à dire oui on a participé à des atrocités mais en Allemagne il y avait des gens qui étaient contre tout ça. » Il s'agit par-là de mettre en avant la relation franco-allemande et l'intégration de l'Allemagne d'après-guerre comme moteur de la construction européenne.

La construction européenne occupe donc une place importante dans la narration touristique « Land of Memory », à l'image de l'exposition « Our Common Heritage » qui lui consacre tout un panneau de médiation, au même titre que les Guerres mondiales par exemple. D'une manière générale il a une continuité dans la mise en tourisme des sites des conflits et de ceux de la construction européenne au sein de « Land of Memory », en ce sens cela soulève la question des termes de tourisme de mémoire pour évoquer cette période.

### *5.3 La Grande Région, le cœur de l'Europe ?*

Si la place de l'Allemagne est particulièrement mentionnée, les autres pays de la Grande Région sont également valorisés dans la narration touristique de la construction européenne. En quoi la Grande Région est-elle alors montrée comme centrale dans cette mémoire européenne ?

Les cartels de l'exposition reviennent plus en détail sur la chronologie de la construction européenne mentionnée dans la vidéo, tout d'abord avec la mention de l'OECE : « Pour aider l'Europe, un plan d'aide américain (Marshall) est mis au point en 1948 sous forme de subsides et de prêts pour un montant équivalent aujourd'hui à plus de 120 milliards de dollars. L'Organisation Européenne de Coopération Economique (OECE) est alors créée pour gérer la redistribution de ces fonds, première étape importante sur la voie de l'unification européenne. » ; puis de la CECA : « Après la fondation en 1949 du Conseil de l'Europe, six Etats européens (République Fédérale d'Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas) créent ensemble la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) en 1951 [...] Première organisation supranationale du continent, la CECA est l'ancêtre direct de l'Union Européenne. » ; et enfin de l'EuroRégion : « Dès 1971, cette proximité s'est concrétisée par la création de l'EuroRégion SarLorLux qui deviendra la Grande Région en 1995. ». Notons que la présence de la Grande Région est sous-jacente à ces dates choisies, par exemple via la mention de l'Allemagne, la Belgique, la France et le Luxembourg comme membres fondateurs de la CECA et encore via la mention de l'EuroRégion présentée comme ancêtre de la Grande Région. Cela met ainsi en avant le rôle des acteurs de la Grande Région dans les étapes clés de la construction européenne. Par ailleurs, la date des accords de Bonn de 1980 comme « fondation de la Grande Région » apparaît parmi les dates clés mentionnées à la fin de la vidéo de l'exposition, ce qui imbrique donc bien la création de la Grande Région à la construction européenne.

Dans la même approche, une mise en avant est faite des figures fondatrices de l'Europe en soulevant leurs appartenances aux états qui deviendront par la suite membres de la Grande Région. Dans le cartel de l'exposition il est possible de lire à propos de la CECA : « Trois des huit signataires de ce Traité fondateur de notre Europe sont natifs de la Grande Région : Robert Schuman (France), Léonard Meurice (Belgique) et Joseph Bech

(Luxembourg). C'est d'ailleurs au Grand-Duché que siègera la Haute Autorité de la CECA, à Luxembourg-ville » ou encore d'une manière générale que « héritière de terres annexées, occupées, martyrisées, la Grande Région a forgé la personnalité des pères de l'Europe : Schuman, Spaak, Van Zeeland, Bech, Adenauer... on les appellera aussi les hommes de frontières ». Pascal Ghislain revient sur cette thématique en évoquant le projet de jeux de société Land of Memory : « On a pris un peu de retard [dans la conception du jeu] parce qu'ils n'avaient pas envisagé la création de l'Europe avec le Schuman, Monnet etc et c'est quand même super important parce que c'est encore des gens de notre territoire quoi, qui ont vraiment conçu l'idée européenne vous voyez. C'est ça qui est intéressant, c'est que les valeurs communes rencontrées, toute cette création, cette idée de l'Europe, c'est les hommes-frontières comme on les appelle hein, Adenauer, Schuman, Monnet, Spaak, Van Zeeland, Bech, qui ont souffert de la guerre, qui sont des gens de ces régions-là, de nos régions Grande Région ». De par la participation tant individuelle que celle étatique des membres de la future Grande Région et de par la localisation géographique des instances européennes, il est alors question de la présenter comme ayant une place importante dans la construction de l'Europe.

L'expression de « cœur de l'Europe », titre de la dernière partie de l'exposition, concrétise donc cette idée.



### Le cœur de l'Europe

Héritière de terres annexées, occupées, martyrisées, la Grande Région a forgé la personnalité des pères de l'Europe : Schuman, Spaak, Van Zeeland, Bech, Adenauer... on les appellera aussi « les hommes de frontières ».

En dépit (ou à cause) des traumatismes subis, la Grande Région est nourrie depuis toujours de la richesse des échanges transfrontaliers. Et l'idée d'une Europe de la coopération, des échanges et du dialogue y a toujours été très forte.

Dès 1971, cette proximité s'est concrétisée par la création de l'EuroRégion SarLorLux qui deviendra la Grande Région en 1995.

Associant le Grand-Duché de Luxembourg, des régions et des communautés allemandes (Sarre et Rhénanie-Palatinat), françaises (Lorraine) et belges (Wallonie, Fédération Wallonie-Bruxelles, Communauté germanophone), la Grande Région s'est imposée comme l'un des principaux pôles transfrontaliers de l'Union européenne, avec l'aide notamment du Programme européen Interreg.

Ce sont ainsi 11 millions d'habitants, dont près de 250.000 travailleurs frontaliers qui, chaque jour, font vivre ce cœur battant de l'Europe.



Figure 38 Panneau « Le Cœur de l'Europe » de l'exposition « Our Common Heritage », textes et documents

source : photo personnelle, Verdun 12 août 2021

Les documents choisis pour illustrer cette partie retracent la chronologie de la construction européenne et celle de la Grande Région : affiche de la CECA de 1951, timbre-poste luxembourgeois avec le logo du Benelux de 1969, logo initial de l'EuroRégion SarrLorLux de 1971 et deux jeunes portant sur leurs épaules le drapeau européen devenu celui de l'Union Européenne en 1986. De plus, il est possible de reconnaître en arrière-plan une image floue

qui s'apparente à un train ou du moins un moyen de transport. Cela met alors l'accent sur la mobilité, au cœur non seulement de « Land of Memory » et de l'exposition comme analysé précédemment, mais aussi au centre de politiques marquantes de l'Union Européenne, à commencer par les accords de Schengen sur la libre circulation. Enfin le logo « Our Common Heritage » placé immédiatement à côté de cette photo semble ainsi suggérer que cet héritage commun dont il est question à travers l'exposition est donc bien en lien avec la construction européenne.

Cette narration de « cœur de l'Europe » dépasse le cadre touristique de « Land of Memory ». En effet, elle s'ancre dans une argumentation plus générale de la Grande Région.



Figure 39 la Grande Région, le cœur historique de l'Europe

source : <https://www.granderegion.net/En-bref/Chiffres-cles> consulté le 27 juin 2022

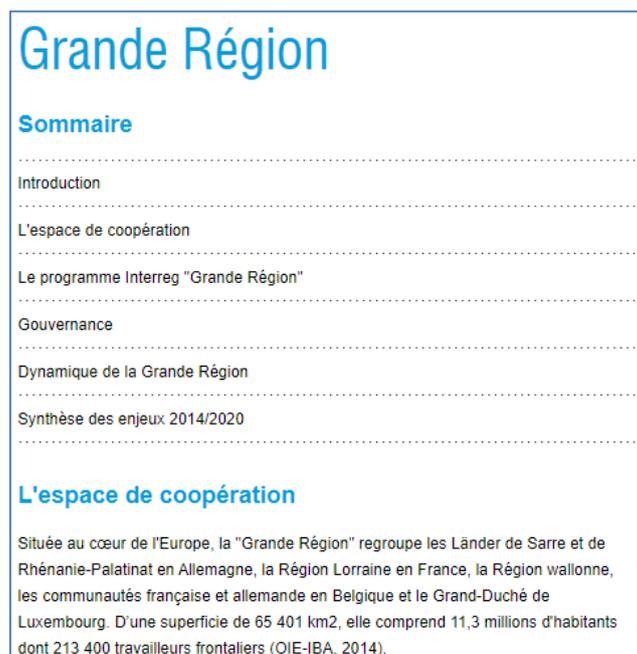


Figure 40 La Grande Région, le cœur géographique de l'Europe

source : <http://www.espaces-transfrontaliers.org/ressources/territoires/territoires-niveau-regional/grande-region/grande-region-1/> consulté le 27 juin 2022

En précisant qu'elle se situe « dans le cœur historique de l'Europe », la présentation sur le site Internet de la Grande Région renvoie à la chronologie mise en exergue dans l'exposition Our Common Heritage et reprend ainsi les mêmes arguments. En listant par la suite des villes, liées à l'UE (Bruxelles, Francfort) ou non, cette présentation évoque également un argument pas seulement historique mais aussi géographique. C'est ce qui est repris par exemple par la Mission Opérationnelle Transfrontalière qui, lorsqu'elle explique que la Grande Région est « située au cœur de l'Europe », utilise cette rhétorique géographique. Il y a ainsi plusieurs arguments qui associent par métonymie l'Union Européenne à l'Europe et qui justifient de placer la Grande Région en son cœur.

Il est cependant intéressant de mettre en perspective cette narration en analysant d'autres manières de délimiter le « cœur de l'Europe ». Ainsi la Grande Région n'est pas seule à utiliser cette rhétorique. En effet, la notion du cœur ou de centre de l'Europe dépend de la délimitation faite de l'Europe et des méthodes utilisées. Pour l'illustrer, d'autres espaces misent sur la thématique comme attrait touristique, à l'image de la Lituanie. Suite à la déclaration de l'Institut Géographique National français de 1989 qui situe le centre de l'Europe à 26km au nord de la capitale, l'Etat a misé le développement touristique de la région sur cette narration et en 2004 est inauguré le site touristique du Centre Européen. Dans cette perspective par exemple, la Grande Région apparaît finalement à l'Ouest d'une Europe qui s'étend parfois jusqu'à la Russie.

## **Chapitre 6 : Land of Memory, une mémoire partagée des Guerres mondiales?**

L'Union Européenne a donc su s'emparer des questions de tourisme de mémoire dans un contexte d'internationalisation du devoir de mémoire (Michel, 2018). Par ailleurs, ce processus « ne concerne pas seulement les répercussions d'injonctions étrangères au souvenir sur le devoir de mémoire national ou, réciproquement, les effets du devoir de mémoire national sur le plan international. [Il] affecte également la production endogène, à l'échelle des institutions internationales et européennes, de formes de souvenirs. » (Michel, 2018. En ce sens, les discours mémoriels s'adaptent à l'échelle : « C'est désormais l'impératif territorial et ses nouvelles échelles qui ordonnent le travail de mémoire et l'élaboration des discours sur le passé » (Hertzog in De Saint Albin, 2013). Il est alors question d'analyser les

éléments de cette mémoire produite et diffusée à travers « Land of Memory » en étudiant tout d'abord la valorisation de la paix et de valeurs positives, puis le rôle des populations locales dans ce processus de mise en mémoire et enfin en questionnant le périmètre de cette approche mémorielle qui deviendrait le fer de lance d'une mémoire partagée en Grande Région.

### *6.1 Des espaces de conflits aux espaces de paix*

En ce que les sites de mémoire sont soumis à un processus de mise en tourisme cela peut évoquer une forme de tension entre les événements traumatiques ou du moins marquants à laquelle renvoie la mémoire et l'imaginaire auquel renvoie le terme de tourisme. C'est ainsi que « l'un des grands enjeux contemporains du développement du tourisme de mémoire [est de] construire l'espace de conflit comme une destination touristique, c'est-à-dire le rendre "séduisant" » (Hertzog in De Saint Albin, 2013). Dans quelle mesure alors cet enjeu se retrouve-t-il au sein de la destination « Land of Memory » ?

Lorsqu'il est question de « rendre "désirables" » (Hertzog in De Saint Albin, 2013) les lieux et destinations de mémoire, « la place du thème de la paix ou celui de la "mémoire partagée", fréquemment convoqués dans les processus de mise en tourisme, [apparaissent] comme un élément de cette construction sociale de la désirabilité » (Hertzog in De Saint Albin, 2013). Pour revenir dans un premier temps sur la notion de mémoire partagée, le concept est assez répandu dans les sciences sociales comme auprès des acteurs de la mémoire mais sa signification n'est en revanche pas arrêtée. Pour tenter d'en définir les contours, il est possible de rattacher cette notion à la volonté d'élargissement d'une approche mémorielle nationale qui passe par la compréhension et l'intégration des expériences de guerre d'autres pays. Plus qu'une « simple addition de plusieurs mémoires nationales » (Traverso, 2009) ou encore qu'une recherche de consensus mémoriel, il est question de faire se croiser les regards sur des événements historiques vécus par plusieurs parties afin d'en enrichir la mise en mémoire. En ce sens, « il faudrait d'ailleurs davantage parler de partage de mémoires que de mémoire partagée » (Merzeau, 2017). Dans son concept même, la mémoire partagée renvoie donc à une pluralité dont il n'est pas question de l'homogénéiser mais bien de la faire dialoguer. Cela rejoint alors l'approche générale du

projet « Land of Memory » : Cristel Rigolot de Meuse Attractivité souligne ainsi qu'il y a « une vision qui est partagée ». Il a été question dans la production des différentes actions « Land of Memory » de générer un regard croisé et équilibré entre les différentes régions et pays du territoire : « Je pense qu'on a réussi quand même à trouver un équilibre et que chaque pays est bien représenté » précise Edith Leiner de l'Organisme Régional du Tourisme des Ardennes Luxembourgeoises.

Pour prendre l'exemple de l'exposition itinérante « Our Common Heritage », les bornes chronologiques du projet ont été pensées dans cette rhétorique de valorisation de l'aspect pacificateur. Edith Leiner, coordinatrice du projet, explique : « On s'est décidé pour cette chronologie parce que le but, le projet était sur la Première Guerre mondiale et la Deuxième Guerre mondiale, sur la mémoire de ces deux guerres donc oui, ces années étaient déjà fixes. [...] Et puis aussi oui, ce serait un peu dommage de terminer sur la Deuxième Guerre mondiale et de ne pas parler des années 50, de donner, de laisser les visiteurs avec un esprit positif, de ne pas terminer avec la guerre ». Ainsi le sous-titre de l'exposition «Life, War, Peace in the Great Region » est basé sur deux oxymores entre « vie et guerre » ainsi qu'entre « guerre et paix », ce qui illustre l'encadrement de la thématique entre deux valeurs positives et souligne par ailleurs la mise en valeur de ce champ lexical de la paix. Ce sous-titre est mentionné sur le milieu de la façade du conteneur de l'exposition, ce qui le met en avant presque plus que le titre en soi, ainsi que sur la porte où il accueille les visiteurs.



Figure 41 Façade du conteneur de l'exposition Our Common Heritage

source : photo personnelle, Verdun le 12 août 2021

Certes l'exposition couvre plusieurs périodes de paix, notamment entre la guerre de 1870 et la Grande Guerre puis dans l'entre-deux-guerres mondiales, mais c'est durant la période de l'après Seconde Guerre mondiale que la rhétorique de la paix est la plus associée. Ainsi le dernier livre de médiation se nomme « L'Europe de la paix », ce qui met l'accent sur le processus pacificateur de la construction européenne.



Figure 42 « L'Europe de la paix », le dernier livre de l'exposition Our Common Heritage

source : photo personnelle, Verdun le 12 août 2021

Notons de plus que l'installation de l'exposition sur le quai de Londres à Verdun la place ainsi au cœur de la ville, qui est un espace associé au « renouvellement du message commémoratif de la municipalité de Verdun » (Barcellini, 1996). En effet, à partir des années 1960 ce message s'oriente vers une thématique pacificatrice tandis que la mémoire combattante s'ancre plutôt dans l'espace du front et de la Zone rouge. Dans les années 1960 Verdun s'empare du concept de Capitale de la paix, dans les années 1980 elle organise les Assises mondiales de la paix en lien avec l'Union mondiale des villes martyrs et villes de la paix basée alors à Bastogne, l'autre pôle principal du projet « Land of Memory ». Ce glissement mémoriel d'un « symbole d'une mémoire nationale héroïque et victorieuse voulue par l'élite parisienne française [...] [au] symbole d'une mémoire universaliste de la paix et des droits de l'homme » (Barcellini, 1996) est consacré dans les années 1990 avec la création du Centre mondial de la paix, dont le panneau touristique à la sortie du conteneur rappelle la présence à quelques mètres de l'exposition.

« Land of Memory » s’ancre donc pleinement dans « une recherche de positivation de l’héritage de la guerre » (Hertzog in De Saint Albin, 2013) en mettant en avant des valeurs positives et notamment celles de la paix, fortement associée avec la période de la construction européenne.

## 6.2 La valorisation des populations locales

Alors que la mise en mémoire a longtemps été centrée sur la mémoire combattante et les sites de conflits *in situ*, il semble que les produits « Land of Memory » s’éloignent de cette approche uniquement militaire pour s’ancre dans une approche pédagogique et plurielle de l’expérience de guerre. Dans ce contexte, comment sont alors valorisées les populations locales dans l’offre touristique ?

Il y a tout d’abord un accent porté sur les populations dans la narration historique. Prenons alors pour exemple l’exposition « Our Common Heritage ». Le mot « population » est le quatrième terme le plus utilisé au sein des cartels, devant « soldats » par exemple qui est la septième occurrence. De plus, il est possible de rattacher également le terme de « vie » (septième occurrence) ainsi que ceux de « villes » (neuvième occurrence) et « villages » (dixième occurrence) au champ lexical relatif à l’impact de la guerre sur les populations et la vie à l’arrière.

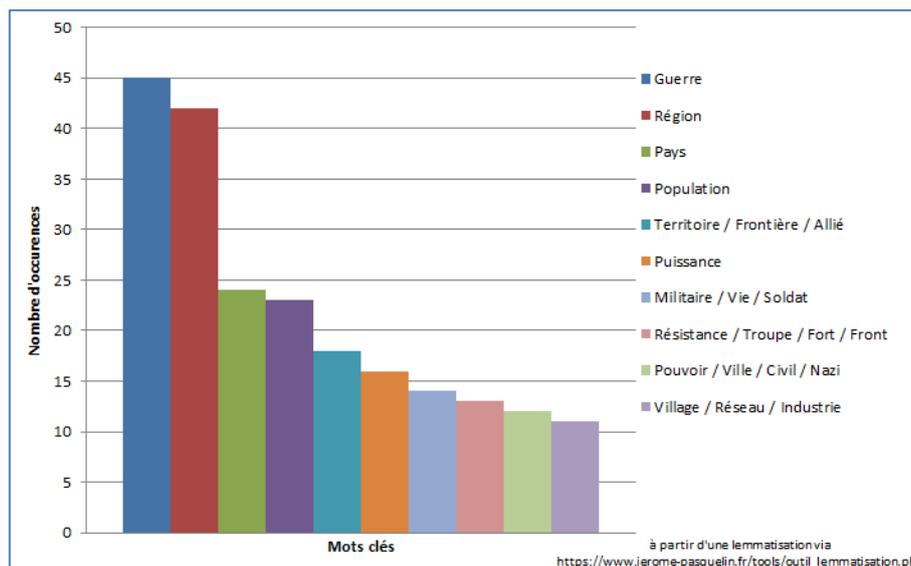


Figure 43 Graphique des dix premières occurrences de noms au sein des cartels Our Common Heritage

Cette thématique revient donc de manière constante au sein des cartels et est répartie sur l'ensemble de l'exposition, notamment à travers deux approches. Tout d'abord sont abordés les impacts des guerres ou de leurs conséquences sur les civils : massacre, privations et pénuries, changements brutaux de nationalités, fuites et déplacement de population. Un accent est d'ailleurs tout particulièrement porté sur ces dynamiques démographiques avec l'évocation plurielle de l'exode, qu'il s'agisse de l'exode rural durant la Belle Epoque en lien avec l'industrialisation des régions comme la Sarre ou la Lorraine ou encore de l'exode forcé par les mouvements de troupes armées et des fronts. Cela rejoint une seconde approche, tournée vers l'histoire sociale et culturelle. Est alors mis en avant l'histoire des travailleurs tout au long du siècle via les mutations de la main d'œuvre qui s'industrialise, les différentes vagues de migrations liées au travail, les navettes journalières de travailleurs transfrontaliers. Cette approche culturelle et sociale regroupe également la mention de l'émancipation des femmes, le développement des pratiques de loisirs et tourisme, les évolutions artistiques, cinématographiques et musicales, les pratiques et lieux de sociabilités en Grande Région, au sein de cartels comme celui intitulé « Place aux femmes », « Soif de vivre » ou encore « Arts et sociétés ». Il y a donc une volonté de mettre l'accent sur les pratiques et expériences des populations locales au cours du XXème siècle à travers différentes approches complémentaires. Cela a pour objectif d'unir les habitants actuels de la Grande Région en leur faisant prendre conscience des similitudes de vécus sur les différents territoires : « On voulait vraiment dire que voilà on a vécu tous ensemble la même chose. Après on a, oui voilà, l'histoire en Allemagne elle est un tout petit autre qu'en Belgique mais il y a eu la guerre, il y a eu la faim, il y a eu la crise économique et on voulait un peu montrer que voilà ce sont des faits que les habitants de la Grande Région ont vécu un peu autrement, parfois c'était un peu pareil [...] Donc c'était vraiment de faire intéresser les habitants de notre région à l'histoire de notre région. Et je pense que c'était le but initial de l'exposition, d'unir les habitants » explique Edith Leiner de l'Organisme Régional du Tourisme des Ardennes Luxembourgeoises.

Durant l'exposition, un accent est également porté sur les habitants de la Grande Région à l'époque contemporaine. En effet, le dernier cartel se conclut ainsi : « Ce sont ainsi 11 millions d'habitants, dont près de 250 000 travailleurs transfrontaliers qui, chaque jour, font vivre ce cœur battant de l'Europe ». Ce propos est illustré au sein de la vidéo qui se termine par une représentation des habitants sous forme de personnages bleus et jaunes,

aux couleurs du drapeau européen, qui sont en mouvement, symbole de la mobilité et des navettes transfrontalières évoquées, et finissent par se regrouper et fusionner afin de faire apparaître le titre de l'exposition.



Figure 44 « Les habitants, le cœur battant de l'Europe » au sein de la vidéo « Our Common Heritage »

source : photo personnelle, Verdun 12 août 2021

Si la Grande Région est présentée comme le « cœur de l'Europe », ses habitants deviennent alors par métonymie le « cœur battant de l'Europe ».

Il y a également un accent porté sur les populations locales via leur intégration dans le processus de mise en tourisme. En effet, les habitants ont été invités à participer à l'élaboration de l'exposition « Our Common Heritage », notamment au travers du partage de photographies qui ont été diffusées sur un écran à l'avant du conteneur de l'exposition. Edith Leiner, coordinatrice du projet « Our Common Heritage », précise : « Les visiteurs, on les invite avant que l'exposition vient, par exemple maintenant à Hosingen, on fait une campagne où on invite les élèves ou les habitants, où on leur dit oui l'exposition va venir, cherchez déjà dans vos albums photos : vous pouvez les partager et puis vous pouvez les voir dans l'exposition. Ou même autrement on les invite à voir l'exposition et puis à dire voilà si vous avez des photos vous pouvez les partager pour les visiteurs qui arrivent encore. Voilà, c'était les deux : l'idée d'intégrer les visiteurs à l'exposition avant et après la visite [...], de les inviter et de vraiment, oui, de les intégrer ». Cette démarche est mise en avant sur la page d'accueil du site internet de l'exposition qui propose de partager ses photographies et de voir les souvenirs déjà partagés par les locaux.



Figure 45 Onglets du site Our Common Heritage, permettant de contribuer ou de voir les souvenirs partagés

source : <https://www.expo.landofmemory.eu/> consulté le 10 juillet 2022

Figure 46 Page d'accueil du site Our Common Heritage relatant la procédure pour partager ses photos  
source <https://www.expo.landofmemory.eu/> consulté le 10 juillet 2022

De plus, les habitants font pleinement parti du public cible dans une optique de tourisme de proximité, comme le détaille Cristel Rigolot de Meuse Attractivité : « Et après même si c'est pour le tourisme, les gens de passage, c'était quand même beaucoup pour les gens locaux. [...] Les cibles c'est aussi d'interpeller les habitants de la Grande Région pour créer aussi ce lien d'appartenance ». La volonté de créer un lien d'appartenance rejoint ainsi le propos d'Edith Leiner sur la mention des traumatismes des populations de la Grande Région au XXème siècle comme permettant de sensibiliser et « d'unir les habitants ». Cela fait également écho au titre de l'exposition, où le sentiment d'appartenance est doublement mis en emphase au travers du pronom *our* (notre) et de l'adjectif *common* (commun). En ce sens, il s'agit de « promouvoir, via le voyage et le tourisme, une pédagogie collective et une appropriation par les citoyens d'Europe d'une histoire élaborée pour être commune » (Lefort et Chevalier, 2021).

Au sein de « Land of Memory » s'opère donc une valorisation des populations locales au travers tant de l'accentuation de la mémoire et du passé des populations civiles que de l'intégration des habitants au projet. L'enjeu est ainsi de créer un sentiment commun autour de la mémoire à l'échelle de l'ensemble des différentes composantes de la Grande Région.

### *6.3 La création d'une mémoire grande-régionale ?*

Ces évocations et intégrations des populations ont pour objectif affiché d'unir les habitants de la Grande Région. En ce sens, le projet « Land of Memory » a donc pour ambition de fédérer certes les acteurs des territoires, mais aussi les populations. Comment les produits touristiques participent-ils alors à la construction d'une identité commune, non pas uniquement liée à la mémoire des Guerres mondiales ou de l'Europe, mais bien propre à la Grande Région ?

Commençons par revenir sur les différentes visions de la Grande Région comme une association de territoires unis mais dont chacun sait conserver ses particularités locales, une région fédérée mais diversifiée. Cela rejoint alors le concept de mémoire partagée comme plutôt un « partage de mémoires » (Merzeau, 2017) au pluriel. C'est cette approche qui semble avoir été choisie lors de la création de l'exposition itinérante, comme l'expose Edith Leiner : « Ce qui est aussi un challenge c'est que au début on a pensé c'était une histoire commune de la Grande Région et quand on est rentré dans les détails on a remarqué que c'est pas, c'est une histoire mais elle n'est pas commune ». Il a alors été question de trouver comment, dans la narration touristique, mettre en avant les différentes histoires et mémoires nationales et locales afin de pouvoir également faire ressortir sur les similitudes au sein de la Grande Région. La coordinatrice de l'exposition précise ainsi qu'« un équilibre a quand même été trouvé, que chaque pays est bien représenté ».

Cela s'illustre également à l'échelle plus générale de l'ensemble du projet « Land of Memory ». Ainsi un certain nombre de sites concernent l'histoire et l'artisanat local :

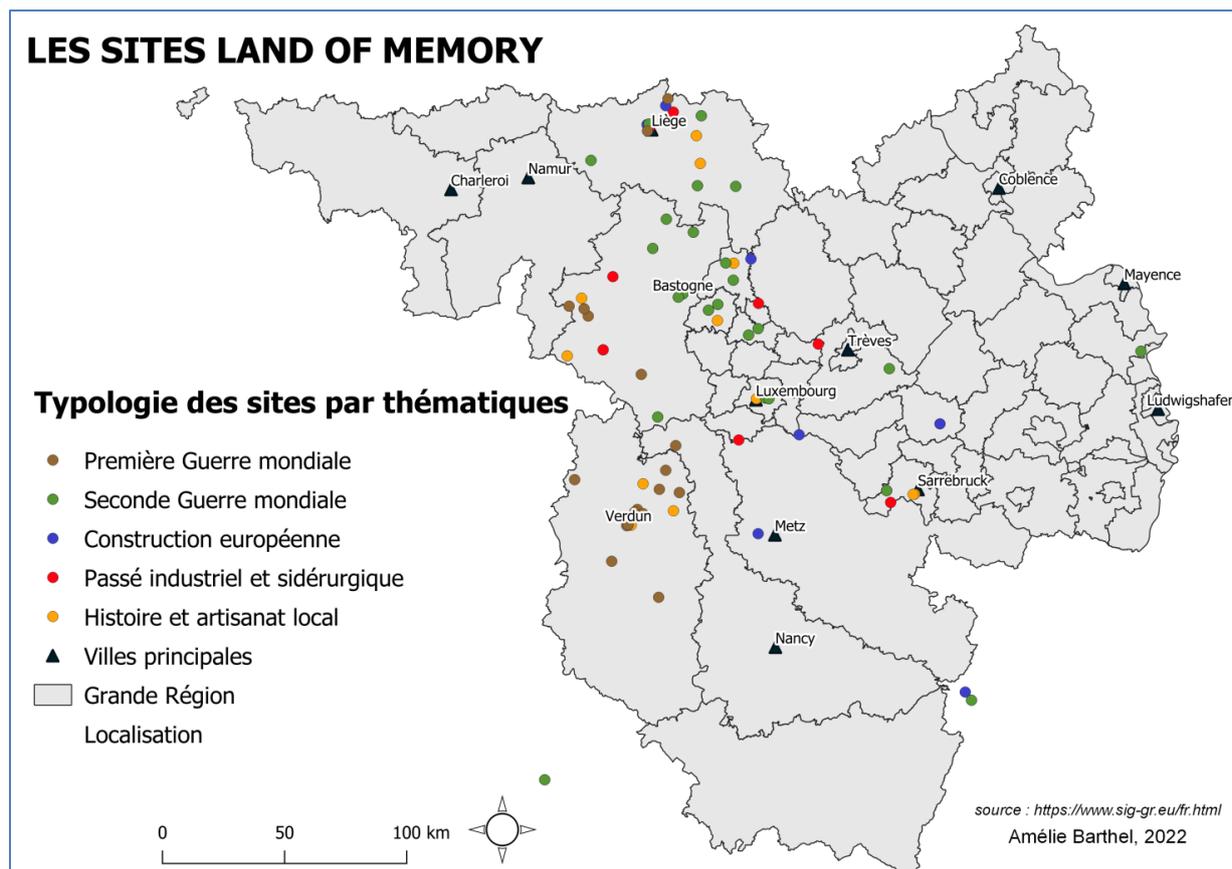


Figure 47 Carte de la typologie des sites Land of Memory

Les sites « Land of Memory » portant sur cette approche locale, à l’image par exemple du musée de draperie de Esch-sur-Sûre (Luxembourg), du musée des vieux métiers d’Azannes (France) ou encore du musée de la Sarre de Sarrebruck (Allemagne), sont ainsi bien répartis sur l’ensemble de la Grande Région : deux dans la Sarre (à Sarrebruck), trois dans la Meuse, trois au Luxembourg et cinq en Wallonie. Cela rejoint l’ambition globale de « Land of Memory » de promotion du territoire mais illustre par la même l’attention portée aux singularités locales de chaque territoire.

Cette cartographie permet de mettre en avant une autre thématique, celle du passé industriel et sidérurgique. En effet, ce thème est également présent sur l’ensemble des territoires : il concerne un site en Moselle, un dans la Sarre, trois au Luxembourg et quatre en Wallonie. Au sein de l’exposition « Our Common Heritage », l’évocation de l’industrie et particulièrement la sidérurgie et l’industrie minière est présente tout au long des cartels, le terme « industrie » est par ailleurs parmi les dix premières occurrences.

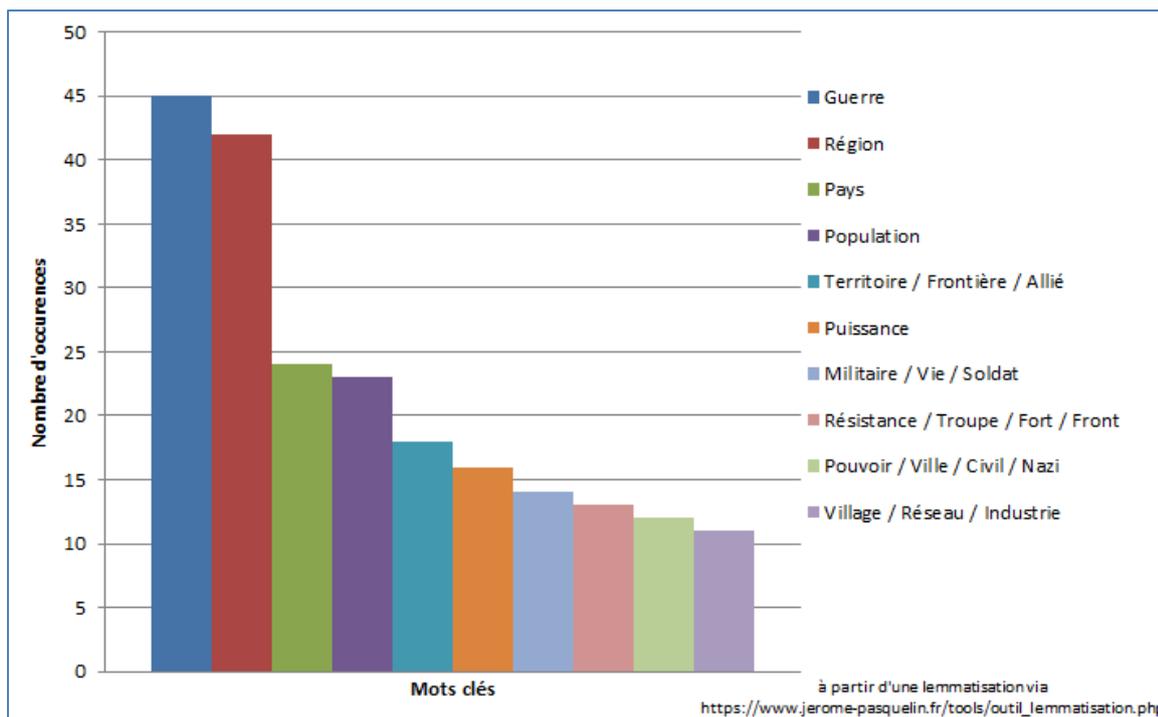


Figure 48 Graphique des dix premières occurrences de noms au sein des cartels Our Common Heritage

Sont ainsi évoquées par exemple « l'industrialisation qui se concentre autour des gisements houillers et ferrifères » au début du siècle, dans le courant de la Révolution industrielle, qui « change le visage de la Grande Région » ou encore « la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) en 1951. Initié par Jean Monnet et présenté par Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, le projet a pour but de rendre la guerre non seulement impensable mais aussi matériellement impossible en mettant en place un marché unique de l'acier et du charbon entre les Etats-membres » tout en précisant bien que « trois des huit signataires de ce Traité fondateur de notre Europe sont natifs de la Grande Région ».

Un certain nombre de documents illustratifs du dernier album de médiation sur la période post-1945 sont par ailleurs des affiches de la CECA, à l'image de cette carte :



Figure 49 Affiche de la CECA *Europa im Werden*, cartel de l'exposition Our Common Heritage

source : photo personnelle, Verdun le 9 septembre 2021

Représentant « l'Europe en construction » (*Europa im Werden*), cette affiche désigne donc par métonymie les pays membres de la CECA à l'Europe, dont la Grande Région apparaît au centre géographique. Elle met en avant d'une part les sites industriels dans leur diversité (pictogrammes d'usines, de carreaux de mine) mais surtout leurs interconnexions, accompagnées d'explications sur le projet Schuman : l'industrie est donc mise en avant comme vecteur de mise en réseaux à l'échelle européenne. Le document qui clôture cet album est également une affiche de la CECA :



Figure 50 Affiche de la CECA Tag des Freien Europa, cartel de l'exposition Our Common Heritage

source : photo personnelle, Verdun le 12 août 2021

Elle reprend l'image de l'industrie caractérisée par la cheminée de briques rouges et le chevalement de mine, ce qui renvoie à la mention du charbon et de l'acier (*Kohle und Stahl*). Le fond de l'affiche se compose d'une couleur bleue claire unie représentant le ciel, couleur qui est reprise en premier plan pour les personnages symbole des pays membres, et d'un soleil. Cela renvoie à une autre thématique de l'affiche, celle de la paix, via le slogan principal : « Journée de l'Europe libre » (*Tag des Freien Europa*) en opposition implicite aux périodes de la Seconde Guerre mondiale : l'industrie apparaît donc également comme vecteur de pacification à l'échelle européenne. Certains sites industriels emblématiques, intégrés aux sites « Land of Memory », sont mis en avant dans l'exposition à l'image de l'usine sidérurgique de Völklingen dans la Sarre en Allemagne :

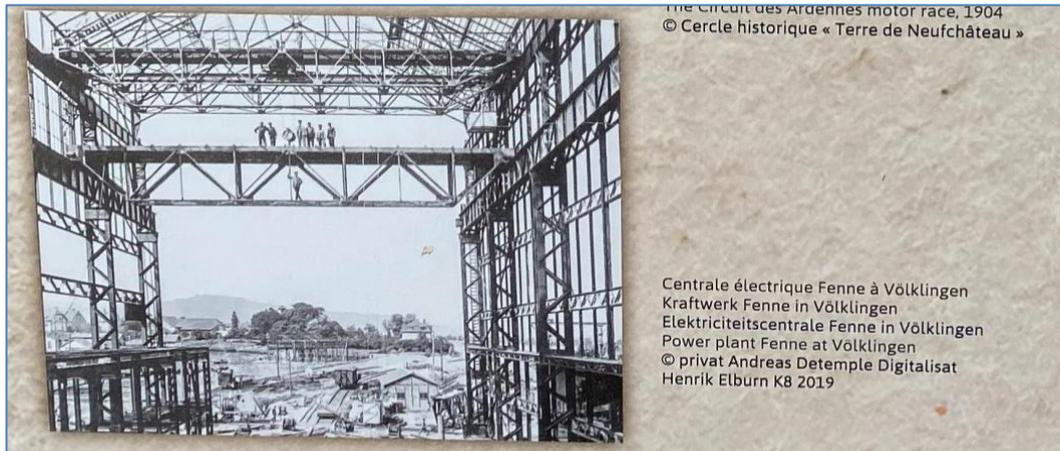


Figure 51 Photographie de la centrale électrique de l'usine de Völklingen, cartel de l'exposition Our Common Heritage

source : photo personnelle, Verdun le 9 septembre 2021

En effet, le site est classé sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1994 ce qui en fait le premier site industriel à entrer dans le classement. Depuis, il a également été désigné point de départ de la Route européenne du patrimoine industriel, certifiée Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe, ce qui témoigne du rôle du site dans le processus de patrimonialisation de l'industrie à l'échelle mondiale et de l'intérêt de l'Union Européenne pour cette forme de patrimoine. Sa Valeur Universelle Exceptionnelle repose sur le critère (ii) « Témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages » et (iv) « offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ». Il est intéressant de noter que tous deux intègrent la notion de paysage car les sites industriels, de par leur emprise spatiale, façonnent les paysages de l'ensemble de la Grande Région, comme l'illustre la carte de la CECA.

Par ailleurs, cette mise en avant de l'histoire de l'industrie en Grande Région est un élément récurrent non seulement dans la narration touristique « Land of Memory », mais fait aussi écho à la narration de la région. Ainsi dans la vidéo promotionnelle mise en avant sur le site internet de la Grande Région, le « passé industriel commun » est le premier argument présenté, accompagné de l'aspect architectural, et ainsi paysager, caractéristique des régions industrielles.

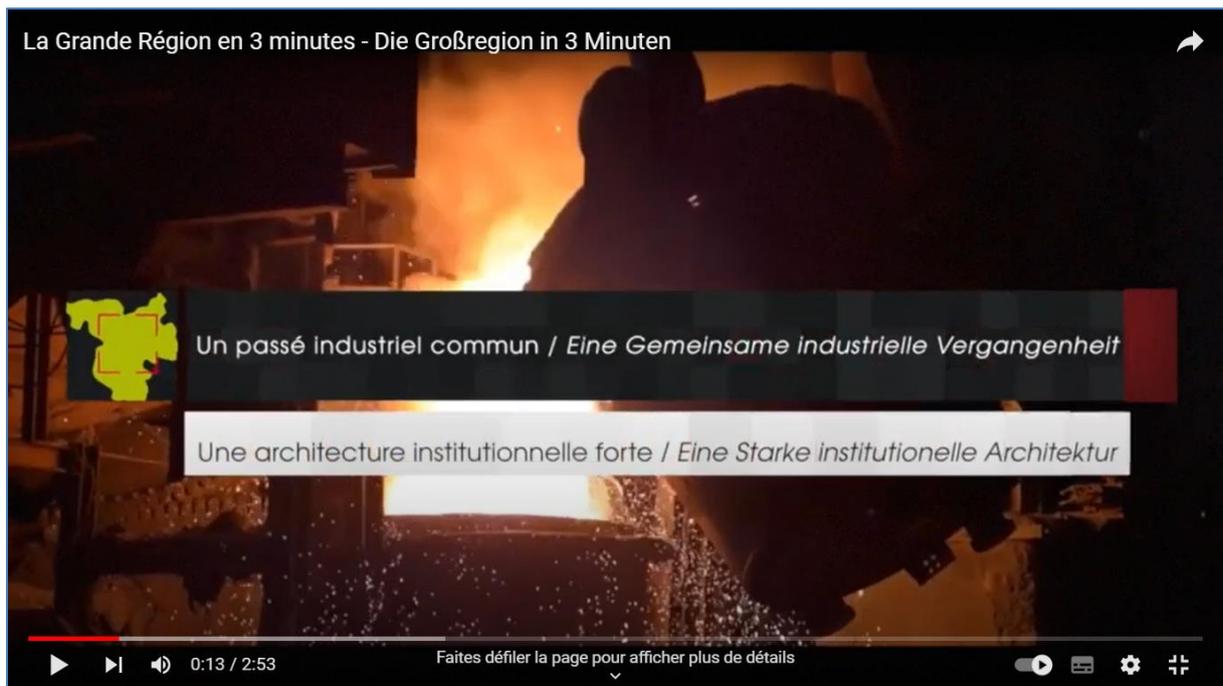


Figure 52 La valorisation d'un passé industriel commun en Grande Région

source : <https://www.youtube.com/watch?v=eIQziD6Jamw> visionnée le 11 juillet 2022

Précisons que le caractère industriel, s'il a marqué certes les économies et les paysages, est également un élément structurant des cultures et identités locales. Ces éléments contribuent donc à la création et la diffusion d'un imaginaire industriel renvoyant d'une part à la construction de l'Europe via notamment la CECA et d'autre part à la Grande Région en ce que s'y trouvent les régions industrielles les plus importantes comme la Sarre, le bassin de Liège ou la Lorraine.

Il est donc question, à travers l'exemple de la sidérurgie et de l'industrie minière, de soulever à travers « Land of Memory » d'autres points communs dans le passé des territoires de la Grande Région afin d'élargir son identité de terre de conflits et de diversifier les éléments d'ancrage pour mieux en fédérer les acteurs, habitants y compris. La prise de conscience d'une identité commune qui est souhaitée par les acteurs de la destination, citons par exemple Cristel Rigolot qui parle de « créer aussi ce lien d'appartenance » à travers « Land of Memory », n'apparaît cependant pas évident pour tous les acteurs. En effet, le projet ne semble pas s'être bien ancré dans l'ensemble des territoires. Pour illustrer ce point, durant la période de juillet à octobre 2021 où l'exposition itinérante « Our Common Heritage » était installée à Verdun, elle ne semble pas avoir été bien appropriée

par les acteurs de la municipalité et du tourisme. Par exemple, des affiches spéciales mettant en lien l'exposition et la ville ont été réalisées, mais elles n'étaient visibles qu'au dos du conteneur de l'exposition et n'ont pas été reprises dans l'espace publicitaire urbain.



Figure 53 Affiches Our Common Heritage à Verdun

source : photo personnelle, Verdun le 9 septembre 2021

De plus, si les flyers touristiques « Land of Memory » figuraient en Office de Tourisme, l'exposition n'était pas mentionnée spontanément par les agents lors des demandes de renseignements sur les actualités et animations en cours durant mes enquêtes de terrain. Il en ressort que la ville semblait assez étrangère au projet « Land of Memory », ce que confirment les acteurs de la Meuse : « Le problème c'est de trouver l'intérêt des partenaires pour les intégrer dans le projet effectivement. Ils n'arrivent pas à s'approprier et à s'investir dans le projet quoi. C'est ça donc c'est un problème dans l'appropriation ». Verdun qui est pourtant un des principaux pôles de la destination, est alors mentionnée pour illustrer ce propos, précisant que l'intérêt de la municipalité est plutôt tourné sur la réouverture de la citadelle basse, alors concomitante de l'exposition « Our Common Heritage », et dont la rénovation du parcours de visite a été financée pour une part pourtant par des fonds européens FEDER en tant que la citadelle est un site « Land of Memory ». Cela peut

s'expliquer par la forte présence de la mémoire de la Première Guerre mondiale dans l'offre touristique. En effet, Hertzog met l'accent sur « la "culture mémorielle" qui est un facteur déterminant dans la mise en tourisme, laquelle suppose l'intégration de l'histoire de la guerre dans l'imaginaire touristique des territoires » (Hertzog in De Saint Albin, 2013). La culture mémorielle de Verdun est déjà fortement tournée vers la Première Guerre mondiale et les valeurs de paix. Il apparaît difficile alors d'y intégrer un nouvel imaginaire mémoriel et touristique centré sur l'échelle de la Grande Région, d'autant plus que celui-ci met en avant des éléments certes communs sur l'ensemble des territoires, comme la sidérurgie, mais qui ne concerne pas certaines échelles plus locales à l'image de la Meuse.

Le projet « Land of Memory » a donc pour ambition de fédérer à l'échelle de la Grande Région et s'appuie pour ce faire sur la valorisation tant d'éléments locaux comme l'artisanat que des éléments transcendants à l'image du passé industriel. Cependant cette ambition semble se heurter à l'approche mémorielle et touristique des destinations de tourisme de mémoire à l'échelle plus locale qui composent « Land of Memory » et pour qui un élargissement de la mise en tourisme à des thématiques hors conflits contemporains ne fait pas nécessairement sens.

Le programme INTERREG, s'il est certes un outil de gouvernance, permet également la production d'un discours européen sur la mémoire dans un contexte où l'Union Européenne s'implique dans les questions mémorielles et cherche à « construire une conscience politique et citoyenne supranationale » (Michel, 2018). Ainsi la construction européenne occupe une place importante du projet « Land of Memory » qui présente une continuité dans la mise en tourisme des sites des conflits et ceux de la mémoire de l'Europe. De plus, la place de la Grande Région y est mise en avant comme le cœur géographique et historique de cette mémoire. Sa narration s'appuie sur des éléments qui se veulent fédérateurs et positifs, comme les valeurs de paix et des caractéristiques communes de l'histoire entre les territoires de la Grande Région dont l'exemple le plus marquant est le passé sidérurgique. Cependant en ce que cela s'éloigne du *leitmotiv* de la mémoire des conflits, l'appropriation de ces éléments connaît certaines limites auprès d'acteurs et de territoires, bien qu'intégrés pleinement à la destination « Land of Memory ».

## Conclusion

L'étude de ce mémoire à propos de la destination de tourisme mémoriel en Grande Région a été appréhendée à partir de la problématique suivante : Dans quelle mesure les frontières sont-elles soumises à une double dynamique, à la fois d'affirmation et de dépassement, dans le processus de création de la destination « Land of Memory » ?

Le terme de frontières renvoie alors à plusieurs réalités : tout d'abord les frontières actuelles administratives et juridiques entre l'Allemagne, la Belgique, la France et le Luxembourg d'une part, les frontières passées, résultats des conflits du XXème siècle et des reconfigurations territoriales successives d'autre part. Ces frontières, si elles sont toutes valorisées au sein du projet « Land of Memory » en ce qu'il met l'emphase tant sur l'histoire de la région que sur sa transfrontaliarité, ne renvoient pas aux mêmes imaginaires et mises en tourisme. C'est ainsi ce double aspect qui est pensé comme la force de la destination mémorielle en Grande Région face à d'autres destinations importantes de tourisme de mémoire dans un contexte de mondialisation touristique et de mise en concurrence des territoires. Ensuite, si cette étude s'est par moment concentrée sur les frontières en tant que lignes dans l'analyse de corpus cartographiques, « réduire la frontière à une ligne serait réduire sa portée » (Woessner, 2020). En effet, le terme renvoie tant à des éléments tangibles qu'intangibles : aux symboles, imaginaires, représentations, marqueurs et pratiques qui l'accompagnent.

Ainsi, le projet « Land of Memory » s'est créé à partir d'une mise en réseau des acteurs du tourisme des territoires concernés. En ce que l'objectif du programme INTERREG, outil de gouvernance à cette échelle régionale mais transfrontalière, est de fédérer les acteurs, il est possible de parler d'effacement des frontières. En effet, cette mise en réseau s'est concrétisée par des groupes de travail mixtes : il ne s'agit pas de travailler par territoires selon les frontières administratives des régions et Länder, mais bien par groupes transnationaux. De plus, cette fédération d'acteurs a permis la mise en place d'une narration commune autour de la destination qui s'appuie sur la cohérence entre les territoires : il s'agit de passer d'une cohérence historique, en ce que l'histoire des Guerres mondiales est en elle-même transnationale, à une cohérence touristique d'une destination commune et ainsi transfrontalière.

Cette approche réticulaire a également des impacts sur l'organisation du territoire de la Grande Région et de la destination. En effet, des pôles s'affirment via le tourisme de mémoire (la région de Liège, la frontière nord belgo-luxembourgeoise et la région de Verdun) et il est question selon les acteurs de les mettre en réseau entre eux d'une part et avec des pôles secondaires d'autre part dans une démarche d'organisation centres-périphéries. Ces nouvelles centralités touristiques et mémorielles se trouvant sur trois territoires nationaux différents (Belgique, France, Luxembourg), il s'agit d'un dépassement des frontières pour mener à bien ces mises en réseau. Cependant, en ce que ces pôles concernent des zones frontières comme Verdun avec les lignes de front durant la Première Guerre mondiale ou encore la frontière nord belgo-luxembourgeoise avec les Ardennes lors de la Seconde Guerre mondiale, il s'agit également en un sens d'une mise en valeurs de ces espaces qui faisaient à l'époque office de frontières barrières entre les belligérants.

Ensuite la question des frontières occupe une place importante au sein des produits « Land of Memory » étudiés notamment l'exposition « Our Common Heritage » et les circuits pour groupes. Le lien entre tourisme de mémoire et frontières est déjà perceptible dans la première moitié du XXème siècle alors que cette forme de tourisme se développe le long de la ligne de front. Les sites mis en tourisme sont alors les vestiges des conflits : tranchées, villages détruits, forts. Ils sont à la fois les marqueurs d'une guerre sans précédent mais aussi les marqueurs d'un nouveau type de frontière liée à la guerre de position. Leur attrait touristique repose justement sur la fonction de séparation qu'avait cette frontière durant le conflit. La valorisation des sites est plus complexe au sein de « Land of Memory ». D'une part ce type de sites *in situ* marqueurs d'une frontière militaire passée n'est pas en majorité face aux sites de mémoire délocalisés (dans les musées et mémoriaux par exemple), même si certains restent considérés comme les *must seen* de la destination. D'autre part, les lignes de front, élément central de la mise en tourisme au XXème siècle, n'apparaissent par exemple pas sur les cartographies touristiques « Land of Memory » et ne sont de ce fait pas spécialement mises en avant. Cependant, les multiples reconfigurations territoriales et « nouvelles frontières » (titre de plusieurs cartels de l'exposition) occupent une place majeure dans les produits touristiques, il s'agit par exemple d'un *leitmotiv* important au sein de l'exposition « Our Common Heritage ». En ce sens, il s'agit alors d'une

affirmation des frontières passées, de leur symbolique séparatrice forte et des impacts sur le vécu de celles et ceux qui habitaient ces frontières.

De plus, l'itinérance est une pratique touristique encouragée dès le XX<sup>ème</sup> siècle avec des acteurs des transports, notamment l'entreprise Michelin en France, et qui est également importante pour les acteurs de la destination « Land of Memory ». Les frontières (en tant que ligne de front ou de frontière nationale reconfigurée suite à la Grande Guerre) structurent de manière linéaire les déplacements des touristes au siècle dernier, dans une approche de « pèlerinage patriotique » (Van Ypersele, 2013). Avec « Land of Memory », l'itinérance concerne tant les produits que la mobilité des touristes en Grande Région, invités à transcender les frontières. Dans un contexte où l'espace Schengen et le maillage fin et continu du réseau de transports en Grande Région permettent la libre circulation entre les territoires concernés, c'est alors par son absence que la frontière est valorisée. Que ce soit ainsi au travers de son affirmation ou de son dépassement, non seulement « les produits [touristiques] sont reliés à la frontière » mais c'est aussi « la frontière elle-même qui devient une attraction pour les touristes » (Blasco, Guia et Prats, 2014).

Enfin, en tant que le programme INTERREG est un instrument de gouvernance mise à disposition par l'Union Européenne, il est ancré dans une vision politique car il « [est] porteur de valeurs, nourri d'une interprétation du social » (Lascoumes et Le Galès, 2005). Ainsi il participe à la production d'une approche européenne de la mémoire dans un contexte d'internationalisation du devoir de mémoire qui « affecte la production endogène, à l'échelle des institutions internationales et européennes, de formes de souvenirs » (Michel, 2018). La Grande Région occupe alors une place privilégiée dans cette production de mémoire en tant que les produits « Land of Memory » la présente comme le cœur géographique et historique de la construction européenne. Les territoires concernés, comme la Lorraine pour la France par exemple, passent alors du statut de marge frontière au cœur de l'Europe, ce qui illustre bien la dualité de la place des frontières nationales tantôt affirmées, tantôt dépassées.

Les discours mémoriels s'adaptent donc à cette échelle de la Grande Région : « C'est désormais l'impératif territorial et ses nouvelles échelles qui ordonnent le travail de mémoire et l'élaboration des discours sur le passé » (Hertzog in De Saint Albin, 2013). Ces discours s'appuient, au sein de « Land of Memory », sur une désirabilité touristique

(Hertzog, 2013) des sites de conflits au travers de valeurs comme celle de paix. Au contraire donc de la fonction séparatrice des frontières, c'est la réconciliation, la coopération et le vivre-ensemble qui sont prônés, c'est-à-dire le dépassement des frontières et avec elles des rancœurs et animosités historiques. Cependant en ce qu'il s'agit bien de fédérer les territoires de la Grande Région et non de les homogénéiser, des particularités locales sont également mises en avant dans ce discours mémoriel relatif à la construction européenne, dont certaines sont partagées. C'est le cas par exemple du passé industriel et sidérurgique de régions comme le bassin de Liège, la Sarre et la Lorraine, montré également comme vecteur de la paix dans les années d'après-guerre. Pourtant en ce que ce type de discours semble s'éloigner de la mémoire des conflits du XXème, dont il est question initialement au sein du tourisme de mémoire, cela peut présenter des limites pour l'adhésion de tous les acteurs du projet « Land of Memory ».

La destination « Land of Memory » est ainsi à l'image de la tension en Grande Région entre la valorisation de la pluralité des identités nationales qui la façonnent et la volonté forte de fédération de ses composantes, autrement dit entre l'affirmation des frontières et leur dépassement.

## Bibliographie

- Amilhat Szary A.N., *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, PUF, 2015
- Barcellini S., « Mémoire et mémoires de Verdun 1916-1996 » in *Guerres Mondiales et Conflits Contemporains*, n°182, Presses Universitaires de France, 1996
- Billard H., et Encel F., *Atlas des frontières*, Autrement, 2021
- Blasco, D., Guia, J. et Prats L., « Emergence of governance in cross-border destinations », in *Annals of Tourism Research*, n°49, 2014
- Butler R., « The Concept of A Tourist Area Cycle of Evolution: Implications for Management of Resources » in *Canadian Geographer*, vol 24, 2008
- Chevalier D., « Patrimonialisation des mémoires douloureuses : ancrages et mobilités, racines et rhizomes » in *Presses de Sciences Po*, n°78-79, 2016
- Chevalier D. et Hertzog A. (dir), *Spatialités des mémoires*, 2018
- Chevalier D. et Lefort I., « Le touriste, l'émotion et la mémoire douloureuse » in *Carnets de géographes*, n°9, 2016
- Clergeau C. et Dongmo Temgoua B., « Une analyse conventionnaliste du tourisme de mémoire » in *Téoros*, n°39-2, 2020
- Delecasse E., « Politique de cohésion : la simplification à l'épreuve de la complexité d'INTERREG » in *Reflets et perspectives de la vie économique*, n°58, 2020
- De Saint Albin H. (dir), Cahier « Tourisme de mémoire » in *Revue Espaces*, n°313, 2013
- Georget J. L., « Naissance et évolution d'une politique mémorielle » in *Les Chemins de la mémoire, La Mémoire en France et en Allemagne*, ministère des Armées, n° hors-série, 2021
- Guérin M. A., « Le patrimoine culturel, instrument de la stratégie de légitimation de l'union européenne. L'exemple des programmes INTERREG » in *Politique européenne*, n°25, 2008

Hamez G. et Defays J. M. (dir), *Réalités, perceptions et représentations des frontières, l'espace transfrontalier de la Grande Région Sarre-Lor-Lux*, Eme Editions, 2020

Hertzog A., « Tourisme de mémoire et imaginaire touristique des champs de bataille » in *Via*, n°1, 2012

Hertzog A., « Tourisme de mémoire, tourisme mémoriel, tourisme des racines : lieux, mémoires, expériences touristiques » in *Les Espaces du tourisme et des loisirs*, Armand Colin, 2017

Jacquot S., Chareyron G. et Cousin S., « Le tourisme de mémoire au prisme du « big data : Cartographier les circulations touristiques pour observer les pratiques mémorielles » in *Mondes du Tourisme*, n° 14, 2018

Knafou R., « L'invention du lieu touristique : la passation d'un contrat et le surgissement simultané d'un nouveau territoire » in *Revue de Géographie Alpine*, vol. 79, 1991

Kozaka M. et Buhalisb D., « Cross-border tourism destination marketing : Prerequisites and critical success factors » in *Journal of Destination Marketing & Management*, n°14, 2019

Krumeich G., « La Mémoire de la Grande Guerre » in *Les Chemins de la mémoire, La Mémoire en France et en Allemagne*, ministère des Armées, n° hors-série, 2021

Lascoumes P. et Le Galès P., *Gouverner par les instruments*, Presse de Science Po, 2005

Lefort I. et Chevalier D. « Quand le tourisme actualise les mémoires : des actes géopolitiques, des géopolitiques en actes » in *Via*, n°19, 2021

Lemasson J. P., Violier P. (dir), *Destinations et territoires : coprésence à l'œuvre*, Téoros, 2009

Light D., « Progress in dark tourism and thanatourism research : An uneasy relationship with heritage tourism » in *Tourism Management*, n°61, 2017

Merzeau L., « Mémoire partagée » in Cornu M., Orsi F. et Rochfeld J., *Dictionnaire des biens communs*, PUF, 2017

Michel J., « L'Evolution des politiques mémorielles : l'état et les nouveaux acteurs » in *Migrations Société*, n°138, 2011

Michel J., *Le devoir de mémoire*, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2018

Moullé F. (dir), *Frontières*, PU de Bordeaux, 2017

Page S. J., *Tourism Management*, Taylor and Francis, 2019

Pereira Carneiro Filho C., « La Grande Région, région transfrontalière européenne » in *Confins*, n°16, 2012

Petitier P., « Les Lieux de mémoire, sous la direction de P. Nora » in *Romantisme*, n°63, 1989

Podoshen S. J., « Dark tourism motivations: Simulation, emotional contagion and topographic comparison » in *Tourism Management*, n°35, 2013

Ricoeur P., *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Editions du seuil, 2000

Sierra P. (dir), *Frontières*, Ellipse, 2020

Stoffelen A., « Tourism trails as tools for cross-border integration: A best practice case study of the Vennbahn cycling route » in *Annals of Tourism Research*, n°73, 2018

Stoffelen A., Vanneste D., « The role of history and identity discourses in cross-border tourism destination development: A Vogtland case study » in *Journal of Destination Marketing & Management*, n°8, 2018

Stone R. P., « Dark tourism and 'spectacular death': Towards a conceptual framework » in *Annals of Tourism Research*, n°83, 2020

Thurnhee L., « Commémorer 1870 : l'enjeu de préservation des traces » in *Les Chemins de la mémoire, Commémorer*, ministère des Armées, n° hors-série, 2020

Traverso E., « L'Europe et ses mémoires. Trois perspectives croisées » in *Raisons Politiques*, n°36, Presses de Science Po, 2009

Van Ypersele L., « Tourisme de mémoire, usages et mésusages : le cas de la Première Guerre mondiale » in *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, n°116, 2013

Viltart F., « La Mise en tourisme des lieux de mémoire » in *Les Chemins de la mémoire, La Mémoire en France et en Allemagne*, ministère des Armées, n° hors-série, 2021

Vincent A., Wunderle M., « Les pôles culturels européens » in *Dossiers du CRISP*, n° 67, 2006

Woessner (dir), *Frontières*, Atlande, 2020

## Table des figures

Figure 1 Les entités administratives de la Grande Région .....	6
Figure 2 Cycle de vie d'une destination selon Butler .....	15
Figure 3 Présentation du projet Land of Memory .....	27
Figure 4 Logo « Land of Memory » .....	30
Figure 5 Extrait du cartel de l'exposition itinérante sur le tourisme en Grande Région au XXème siècle.....	33
Figure 6 La première carte « Land of Memory » et focus sur certaines des illustrations .....	35
Figures 7 Exemples de la place de la nature dans la promotion « Land of Memory » .....	35
Figure 8 Partenaires du projet .....	37
Figure 9 Extrait de la seconde carte « Land of Memory » .....	42
Figure 10 Extrait de la carte Land of Memory.....	44
Figure 11 Carte sur la page d'accueil du site internet de Land of Memory .....	44
Figure 12 Extraits de la carte dépliant Land of Memory.....	45
Figure 13 Première carte « Land of Memory » .....	46
Figure 14 Carte des pôles de la Grande Région .....	48
Figure 15 Carte des sites de tourisme de mémoire via « Land of Memory ».....	48
Figure 16 Carte des études de cas de produits Land of Memory .....	49
Figure 17 L'exposition « Our Common Heritage » à Verdun, au premier plan des panneaux touristiques .....	53
Figure 18 Panneau l'exposition « Our Common Heritage », en arrière-plan le Monument à la Victoire .....	53
Figure 19 L'exposition Our Common Heritage sur le quai de Londres, en arrière-plan des terrasses de cafés.....	53
Figure 20 Publicité pour les <i>Guides du pneu Michelin</i> dans le <i>Guide Illustré des Champs de Bataille Verdun-Argonne</i> de 1936.....	57
Figure 21 Publicité de 1919 pour les <i>Guides Illustrés des Champs de Bataille</i> , proposant un guide, un panorama et une histoire.....	58
Figure 22 Photographies extraites des quatre itinéraires proposés : forts, ruines, tranchées et paysage dévasté .....	59
Figure 23 Carte « Land of Memory ».....	60
Figure 24 Graphique de la typologie des sites « Land of Memory » à partir de la carte touristique .....	61
Figure 25 Extrait de la carte touristique de Verdun : le front occidental .....	62
Figure 26 Extrait de la carte touristique de Verdun, en violet la ligne de front .....	62
Figure 27 Graphique des dix premières occurrences de noms au sein des cartels Our Common Heritage .....	64
Figure 28 Documents illustrant le cartel sur le tourisme en Grande Région.....	67
Figure 29 Cartel sur le développement du tourisme en Grande Région .....	67
Figure 30 Publicité de 1919 pour les <i>Guides Illustrés des Champs de Bataille</i> .....	68

Figure 31 Publicité de 1919 pour la roue amovible Michelin .....	69
Figure 32 Extraits des pages 164 et 165 du <i>Guide Illustré des Champs de Bataille Verdun-Argonne</i> 1936 .....	71
Figure 33 Publicité de 1920 pour la série des <i>Guides Illustrés des Champs de Bataille</i> .....	72
Figure 34 Carte de l'itinérance transfrontalière promue au sein de Land of Memory.....	74
Figure 35 Premières pages des deux versions de la plaquette du circuit « Le Meilleur de la mémoire » .....	75
Figure 36 Panneaux de médiation sous forme d'albums photo, avec au dos une carte touristique de la Grande Région. A droite, la carte de l'album sur la Première Guerre mondiale.....	78
Figure 37 Extraits de la vidéo de l'exposition Our Common Heritage sur la construction européenne .....	84
Figure 38 Panneau « Le Cœur de l'Europe » de l'exposition « Our Common Heritage », textes et documents .....	88
Figure 39 la Grande Région, le cœur historique de l'Europe .....	89
Figure 40 La Grande Région, le cœur géographique de l'Europe .....	89
Figure 41 Façade du conteneur de l'exposition Our Common Heritage .....	92
Figure 42 « L'Europe de la paix », le dernier livre de l'exposition Our Common Heritage.....	93
Figure 43 Graphique des dix premières occurrences de noms au sein des cartels Our Common Heritage .....	94
Figure 44 « Les habitants, le cœur battant de l'Europe » au sein de la vidéo Our Common Heritage.....	96
Figure 45 Onglets du site Our Common Heritage, permettant de contribuer ou de voir les souvenirs partagés .....	97
Figure 46 Page d'accueil du site Our Common Heritage relatant la procédure pour partager ses photos.....	98
Figure 47 Carte de la typologie des sites Land of Memory.....	100
Figure 48 Graphique des dix premières occurrences de noms au sein des cartels Our Common Heritage .....	101
Figure 49 Affiche de la CECA <i>Europa im Werden</i> , cartel de l'exposition Our Common Heritage .....	102
Figure 50 Affiche de la CECA Tag des Freien Europa, cartel de l'exposition Our Common Heritage.....	103
Figure 51 Photographie de la centrale électrique de l'usine de Völklingen, cartel de l'exposition Our Common Heritage.....	104
Figure 52 La valorisation d'un passé industriel commun en Grande Région.....	105
Figure 53 Affiches Our Common Heritage à Verdun.....	106

## Table des entretiens

- Discussion et entretien semi-directif avec Christel Rigolot, chargée des relations publics à Meuse Attractivité, et Pierre Mertz, responsable du service des affaires européennes et contractualisation à la direction des territoires du département de la Meuse – à Verdun le jeudi 12 août 2021, durée 1h30
- Entretien semi-directif avec Pascale Ghislain, chargée de mission à l'Association Touristique du Luxembourg Belge – en visioconférence via Zoom le lundi 16 août 2021, durée 55 minutes
- Entretien semi-directif avec Céline Lichterte, commerciale à la Fédération du Tourisme de la Province de Liège – en visioconférence via Zoom le vendredi 24 septembre 2021, durée 1h30
- Entretien semi-directif avec Edith Leiner, coordinatrice de la création de l'exposition itinérante à l'Organisme Régional du Tourisme des Ardennes Luxembourgeoises – en visioconférence via Skype puis Zoom le vendredi 8 octobre 2021, durée 40 minutes